



Numéro 4 - janvier 2009

## Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2008

SCEES - INSEE

### Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 16 décembre 2008

#### Au sommaire

- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2008
- Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2008
- RICA 2007 : situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations
- Les concours publics à l'agriculture en 2008
- Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2008
- Compte-rendu des débats sur les rapports



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



## Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2008

### Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 16 décembre 2008

Page 3

- I - Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2008

Page 39

- II - Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2008

Page 57

- III - RICA 2007 : Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations

Page 77

- IV - Les concours publics à l'agriculture en 2008

Page 93

- V - Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2008

Page 107

- VI - Compte-rendu des débats sur les rapports

## CHAPITRE I

# Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2008 <sup>(1)</sup>

(Estimation au 24 novembre 2008)

Avertissement .....	4
Résumé .....	5
Définitions .....	6
I - La production .....	9
1 - La production hors subventions .....	9
2 - Les subventions sur les produits .....	11
3 - La production au prix de base .....	11
II - La production par familles de produits .....	12
1 - Les céréales .....	12
2 - Les plantes industrielles .....	14
3 - Les fruits et légumes .....	16
4 - Les vins .....	18
5 - Le bétail .....	19
6 - Les produits avicoles .....	21
7 - Les autres produits animaux .....	22
III - Les consommations intermédiaires .....	23
IV - La valeur ajoutée .....	26
V - Le résultat agricole .....	26
VI - Le revenu d'entreprise agricole .....	28
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2008 .....	31

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'INSEE par Marie-Hélène BLONDE, Claire LESDOS et Jean-Michel ANNEQUIN.

## AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte agricole prévisionnel pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque État membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les professionnels préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2008 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 24 novembre 2008.

**Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.**

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2008 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2009 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

Les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

---

## RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2008, la valeur de la production agricole *hors subventions* augmenterait de + 3,9 % et son volume de + 3 %. Cette évolution résulte de mouvements de sens contraires des volumes et des prix des différents produits.

En volume, ce sont les productions végétales qui tirent la croissance (+ 4,4 %). Les conditions climatiques de 2008 ont été favorables à certaines productions (céréales), défavorables à d'autres (fruits). En contrepartie, leurs prix baissent (-5 %), tirés par l'effondrement des prix des céréales (- 21,0 %), oléagineux et protéagineux alors que l'augmentation des prix des pommes de terre, des fruits et des vins est pourtant sensible. Globalement, la valeur des productions végétales resterait quasiment stable hors subventions (- 0,8 %).

A l'opposé, la production animale connaîtrait globalement une faible croissance en volume (+ 1,1 %) mais progresserait très sensiblement en valeur (+ 11,6 %) du fait des prix. Les évolutions de prix sont cependant contrastées. L'aviculture, dont l'activité se redresse après la crise aviaire de 2006, pratique des hausses de prix importantes, repercutant ainsi l'augmentation du prix des aliments. Le prix du lait bénéficie d'un contexte international favorable en début d'année. Les prix du bétail augmentent de façon plus modeste, à l'exception du prix des veaux qui diminue.

Pour l'ensemble de la branche, la valeur des consommations intermédiaires augmenterait fortement en 2008 (+ 11,6 %), pour la deuxième année de suite. Les prix de la plupart des produits consommés augmentent fortement, qu'il s'agisse de l'énergie, des engrais ou des aliments pour animaux : hors intraconsommations, l'augmentation des prix des consommations intermédiaires atteint + 10,0 %. Par ailleurs, le recours aux engrais et produits de protection des cultures a été accru en volume.

Selon les données prévisionnelles 2008, la hausse des consommations intermédiaires (+ 11,6 %) serait donc sensiblement plus forte que celle de la production *au prix de base* (+ 3,8 %). Il en résulterait une forte baisse du résultat agricole net (- 9 %). L'emploi diminuant (- 1,9 %), le résultat agricole net par actif baisserait de 7 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 2,3 %), le **résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 9 % en 2008**, après une augmentation de 11 % en 2007.

La rémunération des salariés, le fermage et le remboursement des intérêts étant pris en compte, le revenu net d'entreprise de la branche agricole baisserait sensiblement en valeur nominale (-16 %). Comme l'emploi non salarié baisse de façon tendancielle (- 2,8 %), par actif non salarié sa baisse est un peu plus faible (-13,5 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,3 %), le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels serait diminué de 15 % en 2008**, après avoir crû de 17,5 % en 2007.

Alors que ces deux indicateurs de revenu — résultat et revenu d'entreprise — évoluaient favorablement depuis deux ans, le retournement de 2008 est brutal. Le renchérissement des intrants en est la cause majeure. Mais l'année 2008 montre de fortes disparités entre les différentes activités agricoles tant sur l'évolution du volume des productions que sur celle des prix.

---

## Définitions

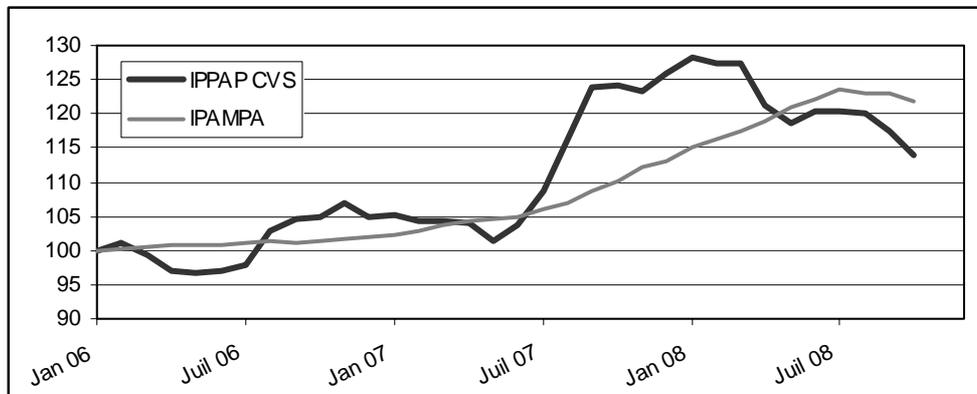
Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières comprennent notamment les aides aux grandes cultures et la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation comprennent le paiement unique, les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.
- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
  - le **résultat agricole net** correspond à la "valeur ajoutée nette au coût des facteurs" (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
  - le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
  - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

## Graphiques conjoncturels

### Graphique 1

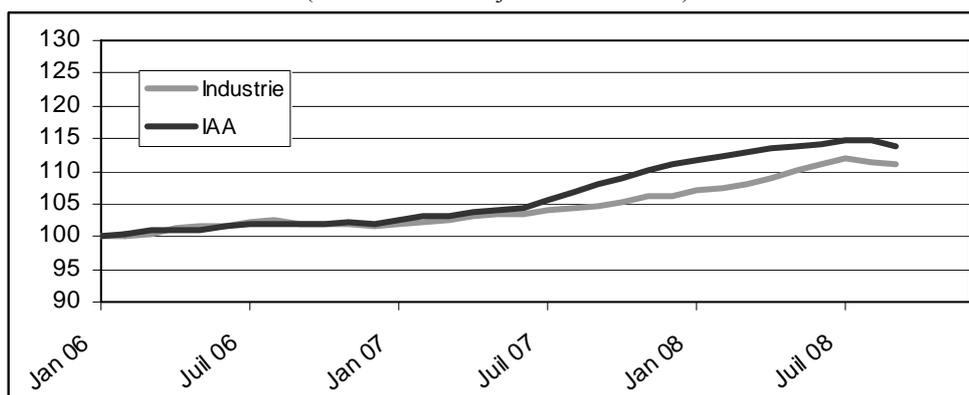
Indice des prix des produits agricoles à la production (**IPPAP**)  
et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (**IPAMPA**)  
(indices mensuels - janvier 2006 = 100)



Source : Insee

### Graphique 2

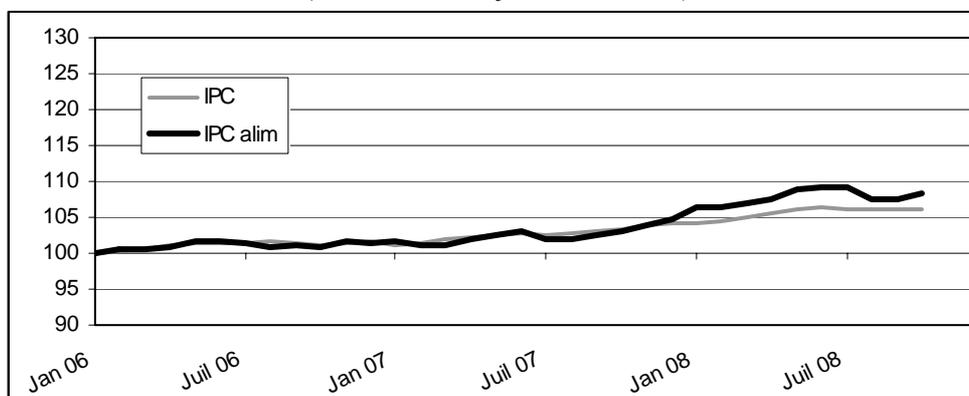
Indice de prix à la production  
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français  
(indices mensuels - janvier 2006 = 100)



Source : Insee

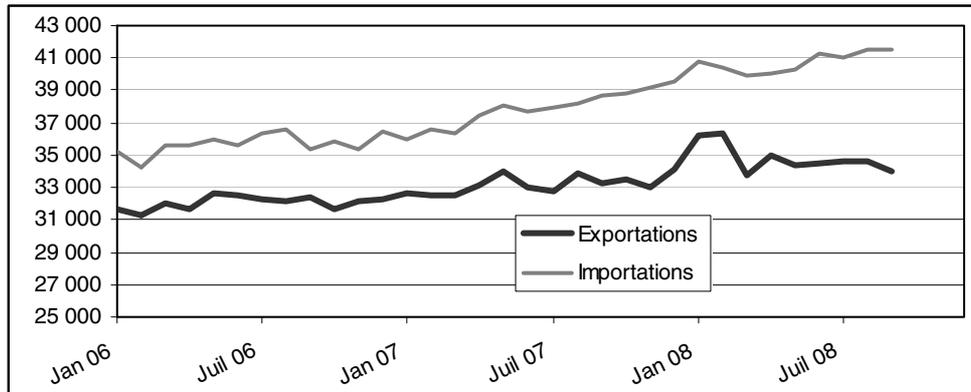
### Graphique 3

Indice de prix à la consommation  
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac  
(indices mensuels - janvier 2006 = 100)



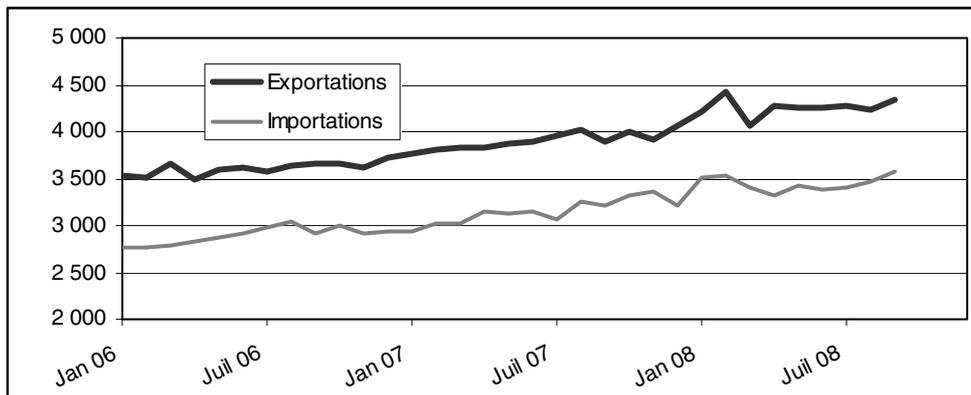
Source : Insee

**Graphique 4**  
**Commerce extérieur - Ensemble** (hors matériel militaire)  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en millions d'euros CVS-CJO)



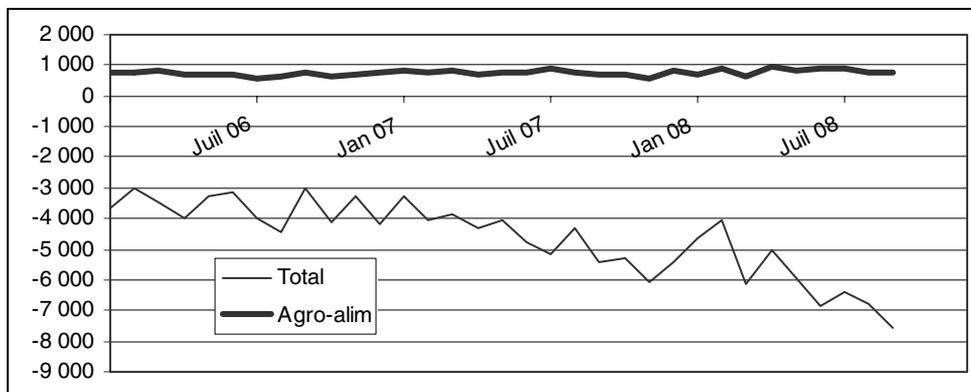
Source : Douanes

**Graphique 5**  
**Commerce extérieur - Produits agroalimentaires**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

**Graphique 6**  
**Solde CAF-FAB du commerce extérieur**  
**Ensemble** (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires  
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

# I. La production

## 1. La production hors subventions

### *La production de la branche agriculture hors subventions*

	<i>Valeur 2008</i>	<i>Indices 2008/2007 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production hors subventions</b>	<b>66 745,3</b>	<b>+ 3,0</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 3,9</b>
dont : productions végétales	37 808,2	+ 4,4	- 5,0	- 0,8
productions animales	25 477,2	+ 1,1	+ 10,5	+ 11,6

Source : Insee

Le **volume** de la production agricole augmente en 2008 (+ 3,0 %). La hausse concerne essentiellement les productions végétales, les productions animales s'accroissant plus modérément.

Les récoltes de céréales à paille sont très abondantes en raison d'une hausse des surfaces et des rendements. Pour le maïs, c'est uniquement grâce à l'augmentation des surfaces cultivées que la production s'accroît. La récolte d'oléagineux est importante aussi malgré la baisse des superficies. En revanche, la production baisse pour les autres cultures. Les productions animales sont en légère hausse : elles sont stables pour les porcs et les oeufs, en légère baisse pour les gros bovins et les volailles, et en baisse plus forte pour les ovins. En revanche, la production de lait et de veaux s'accroît sensiblement.

**Les prix** hors subventions croissent peu globalement (+ 0,8 %), mais les évolutions sont contrastées : les prix des céréales chutent en 2008 après avoir flambé en 2007, ceux des oléagineux et protéagineux diminuent nettement. En revanche, les prix des pommes de terre s'accroissent fortement, ceux des vins également en raison de la diminution des stocks. Pour les productions animales, seul le prix des veaux diminue. Le prix des porcins se redresse après avoir chuté en 2007, les prix des volailles s'ajustent sur la hausse du prix des aliments pour animaux et le prix du lait avait été fortement revalorisé au premier semestre.

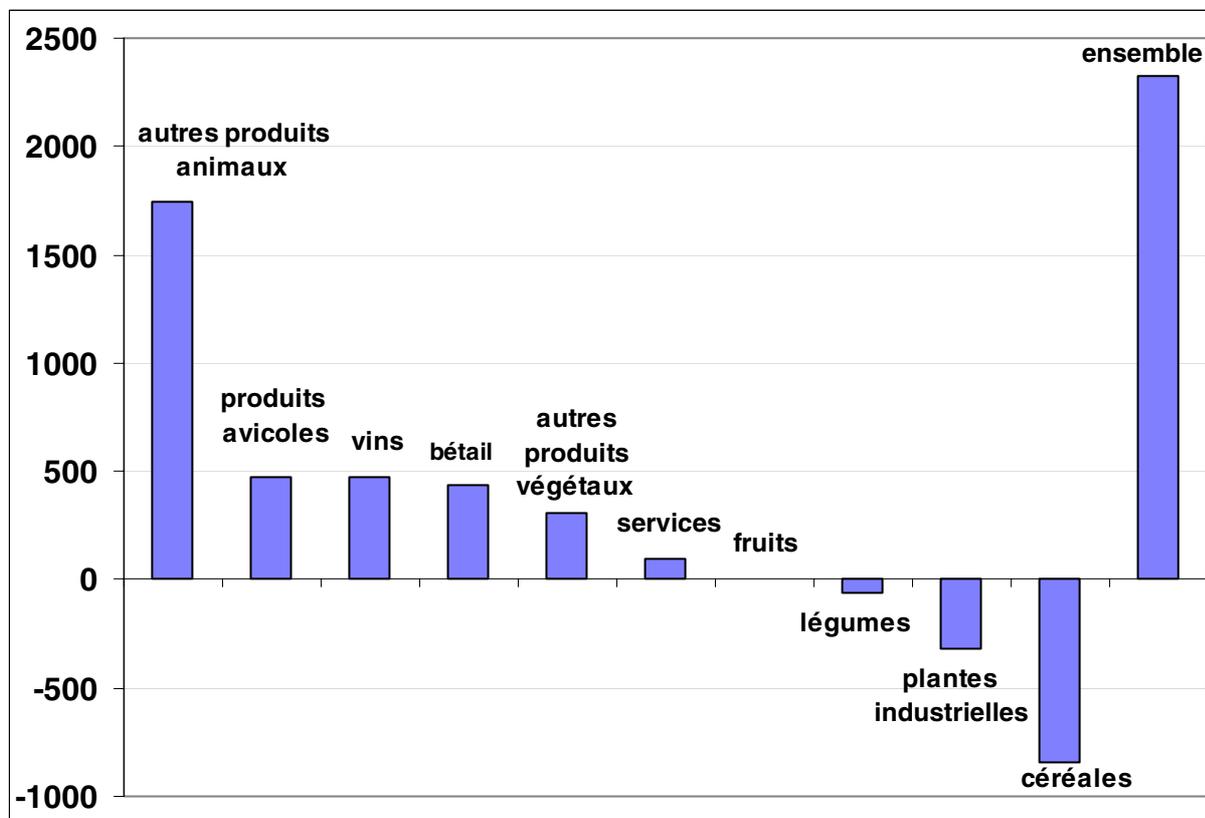
**La valeur** de la production hors subventions augmente (+ 3,9 %) sous l'effet conjugué de la hausse des volumes et des prix. Cette progression est principalement due à l'abondance des récoltes de céréales et à la hausse des prix des produits animaux.

# Graphique 1

## Variation entre 2007 et 2008

### de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Source : Insee

Autres produits animaux (13,1 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Produits avicoles (6,4 %) : volailles, oeufs

Vins (15,1 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Bétail (16,6 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Autres produits végétaux (11,0 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Services (5,3 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Fruits (4,4 %) : fruits frais

Légumes (5,0 %) : légumes frais, pommes de terre

Plantes industrielles (5,4 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Céréales (17,6 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2007.

## 2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Subventions*</b>					
sur les productions végétales	5 120,7	4 870,2	1 366,9	1 390,7	1 453,9
sur les productions animales	2 466,2	2 636,3	1 128,9	1 132,6	1 130,1
<b>Total</b>	<b>7 586,9</b>	<b>7 506,5</b>	<b>2 495,8</b>	<b>2 523,3</b>	<b>2 584,0</b>

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

Après la réforme des aides de 2006, les subventions sur les produits augmentent de 2,4 % en 2008 par rapport à l'année précédente. Elles s'élèvent désormais à 2,6 milliards d'euros. Elles se composent principalement des aides aux grandes cultures, qui restent liées à la production à hauteur de 25 %, et de la prime au maintien du troupeau de vache allaitante (PMTVA) qui reste couplée à 100 %.

La modulation des aides, c'est-à-dire la retenue que l'UE applique aux aides directes relatives aux marchés et aux revenus agricoles (1<sup>er</sup> pilier) et qu'elle affectera au développement rural (2<sup>ème</sup> pilier), est fixée à 5 % depuis 2007. Le taux était de 3 % en 2005, 4 % en 2006.

## 3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2008</i>	<i>Evolution 2008/2007 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	66 745,3	+ 3,0	+ 0,8	+ 3,9
Subventions sur les produits*	2 584,0	+ 5,0	- 2,5	+ 2,4
<b>Production au prix de base</b>	<b>69 329,3</b>	+ 3,1	+ 0,7	+ 3,8

\*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).

Source : Insee

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. La production au prix de base présente les mêmes évolutions que la production hors subventions : une augmentation d'environ 3 % en volume et une légère hausse des prix conduisent à une croissance de + 3,8 % en valeur.

## II. La production par familles de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Les tableaux permettant de suivre le détail de la production au prix de base et des subventions par produits figurent en annexe. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

### 1. Les céréales

#### *Évolution 2008/2007 de la production*

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+ 17,9</b>	<b>- 21,6</b>	<b>- 7,6</b>
dont : blé tendre (53,8 %)*	+ 20,0	- 20,0	- 4,0
maïs (23,2 %)*	+ 9,0	- 38,0	- 32,4
orge (14,7 %)*	+ 29,0	- 7,0	+ 20,0
Subventions sur les produits	+ 18,3	- 12,1	+ 4,0
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 17,9</b>	<b>- 21,0</b>	<b>- 6,8</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2007.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de céréales diminue en 2008 (- 7,6 %) bien que les récoltes aient connu une forte croissance. En effet, après la flambée exceptionnelle de 2007, les prix des céréales chutent nettement en 2008.

Le **volume** de l'ensemble des céréales augmente de 17,9 % en 2008 par rapport au faible volume de 2007. Par rapport au niveau moyen des cinq dernières années, la hausse est plus modérée (+ 12,7 %). L'accroissement important des récoltes s'explique par l'augmentation des rendements et surtout par la progression de la sole céréalière due en grande partie à la suppression des jachères obligatoires en 2008. Pour le blé tendre, la production s'accroît de 20 % sous l'effet conjugué d'une hausse des surfaces et des rendements. La récolte de blé dur progresse de 7 % par rapport à 2007 malgré la baisse des surfaces, et de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale. Pour l'orge, la production s'accroît de 29 % par rapport à 2007 en raison de l'augmentation de la sole conjuguée à un rendement moyen exceptionnel favorisé

par de bonnes conditions climatiques. La récolte de maïs augmente de 9 % ; les surfaces s'accroissent fortement, mais les rendements, très élevés en 2007, diminuent cette année.

Le **prix** de la production de céréales (hors subventions) chute en 2008 (- 21,6 %), après avoir flambé en 2007 et 2006. Cela s'explique en partie par la progression des récoltes. En effet, pour la campagne 2008/2009, le bilan mondial des céréales est excédentaire ; les stocks mondiaux devraient se reconstituer, hormis pour le maïs. Mais, désormais, le marché des céréales ne dépend plus seulement de l'importance des récoltes, il dépend aussi de la spéculation financière et du marché de l'énergie qui génèrent une forte volatilité des cours. Dès le début de la campagne, les prix mondiaux ont baissé après les premières annonces d'estimations d'une récolte abondante pour 2008, puis les marchés financiers ont entraîné les matières premières agricoles dans leur spirale baissière. En France, le prix du blé tendre diminue de 20 %. Il a chuté en septembre et surtout en octobre à l'annonce d'une production mondiale de blé exceptionnellement élevée ; les disponibilités ukrainiennes de blé fourrager sont très abondantes et pèsent sur les prix. Les cours du blé dur décroissent de 23 %. Le prix de l'orge baisse de 7 % ; cette campagne est marquée par le retour à une très bonne qualité des orges de brasserie. Pour le maïs, les cours mondiaux sont entraînés à la baisse malgré un bilan mondial déficitaire, car la grande quantité de blé fourrager récolté dans l'est de l'Europe concurrence le maïs dans l'alimentation animale. Le bilan européen est excédentaire. En France, le prix diminue de 38 %.

Les aides à la surface pour les grandes cultures progressent de 4 %. La valeur de la production au prix de base décroît de 6,8 %.

## 2. Les plantes industrielles<sup>1</sup>

### Évolution 2008/2007 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>- 10,7</b>	<b>- 9,4</b>
dont : oléagineux (59,1 %)*	+ 7,0	- 16,0	- 10,1
protéagineux (5,1 %)*	- 10,0	- 10,0	- 19,0
betteraves industrielles (24,9 %)*	- 10,0	- 4,0	- 13,6
Subventions sur les produits	+ 3,8	- 6,4	- 2,9
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>- 10,3</b>	<b>- 8,8</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2007.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production d'**oléagineux** diminue (-10,1 %), la baisse des prix étant plus accentuée que la croissance des volumes.

La récolte croît de 7 % par rapport à 2007. La hausse par rapport à la moyenne quinquennale est de 12 %. Pour le colza, la récolte augmente à nouveau en 2008 : contrairement aux deux années précédentes, les superficies diminuent, mais les rendements s'améliorent nettement. Pour le tournesol, c'est l'accroissement des surfaces qui entraîne une forte croissance de la production.

Les cours des oléagineux diminuent nettement. Le prix du colza baisserait de 10 % sur l'ensemble de la campagne : il a augmenté de 20 % en moyenne sur les trois premiers mois de la campagne, mais la pression à la baisse s'est fait sentir et il décroît en septembre et octobre. Le prix du tournesol diminuerait plus fortement encore (- 30 %). Les récoltes sont en nette progression en Europe et dans les pays de la mer Noire, où les surfaces ont augmenté. Sur les trois premiers mois de campagne (juillet à septembre), le prix moyen est supérieur de 3 % à son niveau de 2007, mais en octobre, il chute de 25 %.

Les aides pour les oléagineux diminuent en valeur malgré l'augmentation des surfaces. La valeur de la production au prix de base décroît de 9,9 %.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **protéagineux** chute de 19 % sous l'effet conjugué d'une baisse des quantités produites et des prix. Les rendements augmentent, mais la baisse continue des surfaces entraîne un repli de la production, qui reste inférieure de 50 % à la moyenne des cinq dernières années. Néanmoins, le repli est moins important que celui des trois campagnes précédentes. C'est le pois qui est en recul tandis que la féverole, qui représente 40 % de la production, est en progression. En effet, le rendement de la féverole est en hausse depuis cinq ans en raison d'un renouvellement de variétés et d'un déplacement des zones de culture du sud vers le nord de la France, sur des terres bénéficiant

<sup>1</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

d'un climat plus favorable. Les prix diminuent de 10 %. Le marché français du pois est difficile en raison d'une excellente collecte au Canada et de prix très attractifs en Ukraine. La baisse des subventions est amplifiée par la diminution des volumes. La valeur de la production au prix de base baisse de 20,1 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** décroît sensiblement en 2008 (- 13,6 %). Les tonnages récoltés se réduisent fortement en raison d'une baisse conjuguée des surfaces et des rendements, les conditions climatiques ayant été défavorables durant l'été. La richesse en sucre est un peu plus importante que l'an dernier. Le volume produit baisse ainsi de 10 %. Suite à la réforme de l'OCM sucre (organisation commune de marché), la production de betteraves à sucre diminue ; cette année, celle des betteraves à alcool et éthanol diminue aussi. Depuis l'année 2006, le prix de la betterave sucrière se réduit conformément au règlement sur le sucre. En 2008, la baisse est de 4 %. Elle est compensée par l'augmentation progressive des droits à paiement unique pour les planteurs de betteraves.

### 3. Les fruits et légumes

#### Évolution 2008/2007 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 4,2</b>	<b>+ 5,5</b>	<b>+ 1,0</b>
dont : fruits (39,2 %)*	- 9,0	+ 10,0	+ 0,1
légumes (44,2 %)*	0,0	- 2,0	- 2,0
pommes de terre (16,6 %)*	- 4,0	+ 16,0	+ 11,4
Subventions sur les produits	- 8,6	+ 36,0	+ 24,2
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 4,3</b>	<b>+ 6,1</b>	<b>+ 1,5</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2007.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **fruits** reste quasiment stable (+ 0,1 %) en 2008, la baisse des quantités produites étant compensée globalement par la hausse des prix. La campagne a été bonne pour les fruits d'automne, mais très défavorable pour les fruits d'été. Pour les cerises, la récolte a diminué et les prix ont cependant baissé. Pour les abricots et les pêches, la récolte a chuté en raison du climat défavorable, avec du gel en mars et des périodes de pluie et de grêle au printemps. Les prix n'ont pas compensé cette baisse de production, même s'ils ont été nettement supérieurs à ceux de 2007. En revanche, pour les fraises, la baisse de production a été compensée par la hausse des prix. Pour les poires, la récolte est faible en 2008 en raison d'une baisse des surfaces de 10 % par rapport à 2007 et aussi des dégâts climatiques (gel et pluies) ; les prix sont très élevés. Pour les pommes, la production diminue en raison d'une baisse des surfaces de vergers et les prix s'accroissent légèrement. La récolte européenne 2008 est supérieure à celle de 2007 et la concurrence à l'exportation est vive.

Les subventions sur les produits se composent principalement de l'aide à la production de bananes qui reste couplée ; elles diminuent (- 2,2 %) en raison de la baisse de production (tableau 2 page 34). La valeur de la production de fruits au prix de base reste stable.

La valeur de la production de **légumes** diminue légèrement (- 2 %) sous l'effet d'une baisse des prix. Pour les tomates, comme l'an dernier, la production a été importante face à une demande peu dynamique et les cours ont baissé. Pour les endives, le marché est défavorable avec une production inférieure à celle de l'an passé en raison d'une réduction des surfaces et des rendements, et des prix en baisse. Pour les courgettes, les prix ont diminué sensiblement malgré une offre plus faible qu'en 2007. Pour les asperges, la production, qui reste stable à un faible niveau, s'est moins bien valorisée qu'en 2007. Pour les choux-fleurs, la baisse du volume de production n'a pas été entièrement compensée par la hausse des prix. Pour les concombres, la récolte, en légère hausse, s'est très bien valorisée. Le marché de la carotte a été dynamique et favorable, il a été dopé par une bonne demande à l'exportation et par des

conditions climatiques favorisant la demande intérieure ; la production a augmenté et les cours sont restés fermes.

La récolte de **pommes de terre** de conservation est inférieure à celle de 2007, tout en restant supérieure à la moyenne quinquennale, du fait d'une baisse des rendements due au manque de chaleur estivale. Les cours s'accroissent nettement ; la demande intérieure reste soutenue, la consommation des ménages progresse depuis l'année 2006 après plusieurs années de baisse consécutive, et la demande à l'exportation est dynamique. Globalement, le volume de la production de pommes de terre décroît de 4 %. Le prix, après une baisse de 27,5 % en 2007, augmente de 16 %, ce qui entraîne une hausse de la valeur de la production de 11,4 %. L'aide compensatrice à la féculé s'accroît. La valeur de la production au prix de base, y compris subventions, progresse de 11,3 %.

#### 4. Les vins

##### Évolution 2008/2007 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	<b>(100,0 %)*</b>	<b>- 1,8</b>	<b>+ 6,9</b>	<b>+ 5,0</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(83,9 %)</b>	<b>- 2,2</b>	<b>+ 6,2</b>	<b>+ 3,8</b>
Vins de champagne**	(29,8 %)	+1,0	+ 3,0	+ 4,0
autres vins d'appellation	(54,1 %)	- 4,0	+ 8,0	+ 3,7
<b>Autres vins</b>	<b>(16,1 %)</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 10,4</b>	<b>+ 11,1</b>
Vins pour eaux de vie AOC	(6,5 %)	+ 10,0	+ 2,0	+ 12,2
autres vins de distillation	(0,2 %)	- 90,0	- 10,0	- 91,1
Vins de table et de pays	(9,4 %)	- 4,0	+ 17,0	+ 12,3

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2007.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

La valeur de la production de **vins** s'accroît nettement en 2008 pour la deuxième année consécutive en raison d'une forte hausse des prix.

Le **volume** de production diminue pour la troisième année consécutive (-1,8 %). Les volumes de vins de champagne progressent sensiblement moins qu'en 2007, année pour laquelle le plafond d'appellation avait été relevé. En 2008 le plafond est maintenu au même niveau et n'est pas tout-à-fait atteint en moyenne. Les volumes des autres vins d'appellation continuent à diminuer, ainsi que ceux des vins de table et de pays. En effet, les rendements ont été affectés par des périodes de gel en mars-avril, des orages de grêle et un mois de septembre pluvieux ; de plus, de nombreux arrachages ont été effectués, notamment en Languedoc-Roussillon.

Le **prix** de la production des vins, globalement, augmente nettement en 2008 comme en 2007. La faiblesse des récoltes depuis deux ans et la baisse des stocks réduisent les disponibilités, ce qui fait monter les prix. Le prix des vins de champagne continue à progresser régulièrement. Les prix des autres vins d'appellation restent sur une dynamique de croissance ; les exportations baissent en volume, mais augmentent en valeur. Les prix des vins de table et de pays poursuivent aussi leur croissance.

## 5. Le bétail

### Évolution 2008/2007 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 4,4</b>	<b>+ 4,2</b>
dont : gros bovins (52,4 %)*	- 1,0	+ 3,0	+ 2,0
veaux (13,4 %)*	+ 5,0	- 5,0	- 0,2
porcins (27,1 %)*	0,0	+ 12,0	+ 12,0
ovins-caprins (6,3 %)*	- 5,0	+ 4,0	- 1,2
Subventions sur les produits	- 0,9	+ 1,0	+ 0,1
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 4,0</b>	<b>+ 3,8</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2007. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **gros bovins** se redresse en 2008 (+ 2 %).

Le volume de la production<sup>2</sup> de gros bovins décroît très légèrement en 2008. Les abattages sont en baisse et les exportations d'animaux vivants ont continué à diminuer surtout au premier semestre, freinées par les mesures sanitaires liées à la fièvre catarrhale.

Le nombre de vaches laitières rompt avec sa tendance habituelle à la baisse ; en effet, les éleveurs ont maintenu des vaches en production pour accroître la collecte laitière. L'effectif de vaches allaitantes continue sa progression. Le nombre de génisses diminue, tandis que celui des taurillons continue à croître fortement avec la limitation de sorties d'animaux due à la fièvre catarrhale. Globalement, les effectifs de bovins s'accroissent pour la deuxième année consécutive.

Les cours des gros bovins finis se sont redressés en 2008 en raison d'une offre peu abondante. Les prix des vaches laitières, gardées pour la production de lait, ont été fermes et cette fermeté a profité au prix des autres bovins. Leur prix à la production augmente de 3 %. En revanche, les prix des animaux maigres ont baissé (- 5 %) à cause des perturbations du marché liées à la fièvre catarrhale ovine.

Les aides sur la production de bétail sont quasi-stables. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 1,7 %.

**Hors subventions sur les produits**, la production des **veaux** de boucherie est quasiment stable en valeur. Les abattages augmentent nettement, mais les effectifs diminuent légèrement en regard d'une consommation en baisse. Le volume de production se redresse en 2008 après

<sup>2</sup> La production de gros bovins correspond à la somme des abattages, des exportations, des investissements en animaux reproducteurs et vaches laitières et des variations d'effectifs des autres animaux. Elle est diminuée des importations.

une baisse de 5 % en 2006 et 2007. Les cours, qui avaient beaucoup augmenté au deuxième semestre 2007, ont baissé en 2008 jusqu'en septembre, puis ils se sont redressés grâce à la maîtrise de l'offre face à une demande peu soutenue. Sur l'année 2008, le prix hors subventions décroît de 5 %, après deux années de hausse sensible. Il reste supérieur au prix moyen des cinq dernières années (+ 2,3 %).

La prime à l'abattage des veaux reste stable. La valeur de la production au prix de base baisse de 0,2 %.

La valeur de la production de **porcins** s'accroît fortement en 2008 (+ 12 %) après avoir chuté en 2007. Le volume de production est stable par rapport à 2007 et aussi par rapport à la moyenne quinquennale. Le prix du porc se redresse en 2008, il avait chuté en 2007. La consommation de viande de porc résiste mieux que celle des viandes rouges, plus onéreuses, dans un contexte de pouvoir d'achat en baisse.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** diminue légèrement en 2008 (- 1,2 %), la baisse des volumes n'étant pas compensée par la hausse des prix. Le volume de production décline de 5 % par rapport à 2007 et de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale. La décapitalisation s'accélère pour répondre à la baisse structurelle de la consommation : les abattages d'animaux de réforme augmentent sensiblement ; en revanche, les abattages d'agneaux diminuent nettement, ce qui entraîne un recul du total des abattages. Malgré la faible production, les importations sont peu élevées. Le prix à la production reste ferme.

Les subventions sont stables. La valeur de la production au prix de base décroît de 1,1 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 4,2 %), en raison du redressement des prix (+ 4,4 %), le volume restant quasi-stable. Les subventions sur les produits sont stables et **la valeur de la production de bétail au prix de base s'accroît de 3,8 %**.

## 6. Les produits avicoles

### *Évolution 2008/2007 de la production*

*En %*

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>		<b>- 0,7</b>	<b>+ 12,6</b>	<b>+ 11,8</b>
dont : volailles	(73,6 %)*	- 1,0	+ 15,0	+ 13,9
oeufs	(26,4 %)*	0,0	+ 6,0	+ 6,0

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2007.

Pour les **volailles**, la valeur de la production augmente fortement en 2008 (+ 13,9 %) pour la deuxième année consécutive. Le volume de production est légèrement inférieur à son niveau de 2007, mais nettement en dessous de celui de 2005, d'avant la crise de l'influenza aviaire. Seuls les abattages de poulets sont en légère hausse tandis que ceux de dindes continuent à décroître. Les abattages de canards rompent avec leur tendance à la hausse car les mises en place de canetons reculent. Les prix s'accroissent très fortement pour toutes les espèces : l'augmentation des coûts de production est répercutée, en particulier celle de l'alimentation, car cette filière est fortement intégrée.

Pour les **oeufs**, la valeur de la production progresse en 2008. En 2007, elle avait fortement augmenté en raison de la flambée des prix. Le volume de production se stabilise en 2008, tout en restant inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Il a baissé au premier semestre, puis s'est redressé au deuxième semestre. La modération de l'offre entraîne une fermeté des prix, qui sont supérieurs de 6 % à ceux de 2007.

## 7. Les autres produits animaux

### Évolution 2008/2007 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+ 3,5</b>	<b>+ 17,0</b>	<b>+ 21,0</b>
dont :			
lait et produits laitiers** (92,6 %)*	+ 4,0	+ 18,0	+ 22,7
Subventions sur les produits <sup>3</sup>	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 3,4</b>	<b>+ 17,0</b>	<b>+ 21,0</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2007.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production des autres produits animaux s'accroît très fortement (+ 21 %).

Le rythme de croissance de la collecte laitière s'est ralenti à partir de l'été 2008, mais il avait été élevé au premier semestre. Cette augmentation de la production s'explique en partie par la réactivité des éleveurs à l'envolée du prix du lait au second semestre 2007 ; les éleveurs ont maintenu les vaches en production avant tarissement et abattage et leur ont donné des compléments alimentaires concentrés. Ainsi, le volume de production progresse de 4 %.

Le prix à la production (hors subventions) du lait, qui s'était redressé à partir de juillet 2007, s'est fortement accru au dernier trimestre 2007 et au premier semestre 2008. Il a baissé au deuxième semestre en raison de la forte baisse des prix des produits laitiers industriels. Ainsi, le prix de la production s'accroît de 18 % en 2008 en moyenne annuelle.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers augmente de 22,7 %, après une hausse de 6,3 % en 2007.

<sup>3</sup> Le montant des subventions étant faible, il pèse peu dans la production au prix de base et son évolution n'est pas significative.

### III. Les consommations intermédiaires

#### Évolution 2008/2007

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble des consommations intermédiaires</b>		<b>+ 2,6</b>	<b>+ 8,7</b>	<b>+ 11,6</b>
<b>hors aliments intraconsommés</b>	(84,2 %)	<b>+ 2,4</b>	<b>+ 10,0</b>	<b>+ 12,6</b>
dont : énergie et lubrifiants	(9,6 %)	+ 0,0	+ 19,5	+19,5
engrais	(10,3 %)	+ 8,0	+ 26,0	+ 36,1
produits de protection des cultures	(8,5 %)	+ 7,5	+ 2,5	+ 10,2
aliments pour animaux *	(24,0 %)	+ 2,0	+ 15,0	+ 17,3

\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...); ils ne comprennent pas les produits agricoles intraconsommés, tels que les fourrages, qui sont comptabilisés dans l'ensemble des consommations intermédiaires.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2007.

Source : Insee

En 2008, la valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture est en **hausse sensible** (+ 11,6 %) pour la deuxième année consécutive. Le prix de l'ensemble des consommations intermédiaires augmente fortement (+ 8,7 %), tandis que le volume progresse modérément. Les achats d'aliments pour animaux contribuent pour plus de 30 % à l'alourdissement des charges et les engrais pour plus d'un quart.

Les dépenses consacrées aux **aliments pour animaux** s'envolent (+ 17,3 %) du fait d'une très forte hausse des prix (+ 15,0 %) en moyenne annuelle. Elle est liée à l'ascension du cours des céréales qui a débuté en juillet 2007 et connu un pic au mois de mars. Les cours des céréales et des autres matières premières des aliments composés connaissent une décrue au second semestre avec la mise sur le marché de la nouvelle récolte. Les évolutions du prix des céréales ont été répercutées avec retard dans les prix des aliments composés, qui se situent à un niveau élevé tout au long de l'année 2008.

Les quantités consommées (+ 2,0 %) augmentent globalement, mais l'évolution est diverse selon les animaux. La croissance est forte pour les bovins (+ 9 %) pour la quatrième année consécutive. En 2008, elle est tirée par les aliments composés pour vaches laitières : la hausse du prix du lait et l'assouplissement des quotas incitent les éleveurs à retarder les mises à la réforme et à renforcer l'alimentation en concentrés ; la consommation est toutefois ralentie en fin d'année par la baisse du prix du lait et la bonne production d'herbe durant l'été. Les achats d'aliments pour volailles (premier poste des aliments pour animaux) sont stables ; ils continuent à décroître fortement pour la filière dinde, en crise. Pour les porcins, les achats se réduisent légèrement.

Les dépenses en **engrais et amendements** progressent très fortement (+ 36 %) en raison surtout de l'envolée des prix (+ 26 %). Pour les engrais azotés simples, dont la facture pèse pour plus de la moitié, la hausse des prix est liée à celle du gaz naturel entrant dans leur fabrication. Les volumes d'engrais augmentent vivement (+ 8 %), en raison notamment de l'augmentation des surfaces cultivées, liée à la suppression en 2008 de l'obligation de

jachères. Il est probable que les surfaces remises en culture ont reçu des doses d'engrais plus importantes que la moyenne des surfaces fertilisables, comme cela a déjà été observé par le passé. En outre, la hausse du prix des céréales a pu inciter les agriculteurs à rechercher une augmentation des rendements en dépit du prix important des engrais.

La facture **énergétique** fait un bond en 2008 (+ 19,5 %). Cette estimation prend en compte la reconduction des mesures fiscales en faveur des agriculteurs appliquées les quatre années précédentes (réduction de taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel). Le prix des produits pétroliers a crû de janvier 2007 à juillet 2008, atteignant un niveau historiquement élevé, puis a connu une baisse importante, qui s'est accélérée en fin d'année. Le prix du fioul domestique, première source d'énergie de l'agriculture, a augmenté de plus de 50 % au cours du premier semestre 2008. Il a retrouvé en novembre 2008 le niveau d'octobre 2007.

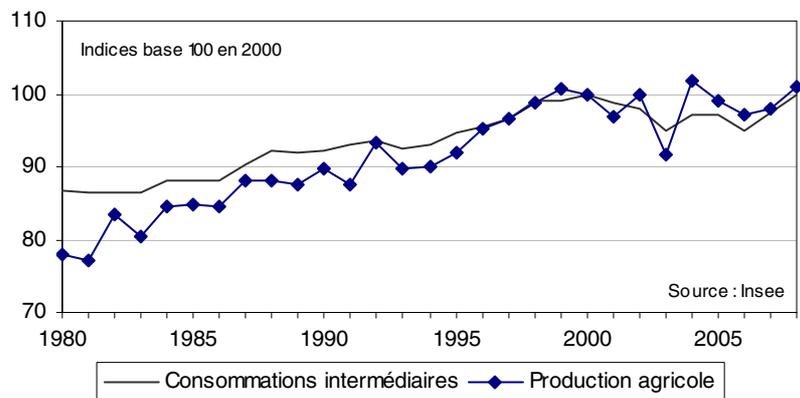
La hausse des dépenses en **produits de protection des cultures** (+ 10 %) est surtout due à une augmentation des volumes consommés. Elle peut s'expliquer par la progression des surfaces, la forte pression parasitaire et par le niveau du prix des céréales, qui conduit les agriculteurs à préserver leurs rendements. Les achats de fongicides et d'herbicides sont en hausse. En revanche, l'emploi d'insecticides baisse fortement.

Sur le long terme, le volume de la production agricole augmente plus vite que le volume des intrants ; inversement, le prix des intrants augmente plus vite que le prix de base de la production agricole. En 2008, le prix des intrants augmente beaucoup plus fortement que celui de la production (+ 8,7 % comparé à + 0,7 %).

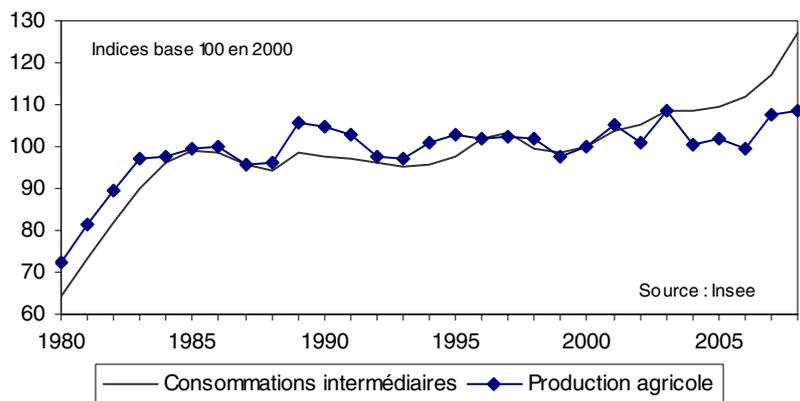
## Graphique 2

### Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

#### 2-a en volume



#### 2-b en prix



## IV - La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2008</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Evolution 2008/2007 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production au prix de base</b>	<b>69 329,3</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 3,8</b>
Consommations intermédiaires	41 915,4	+ 2,6	+ 8,7	+ 11,6
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>27 413,9</b>	<b>+ 3,7</b>	<b>- 9,6</b>	<b>- 6,3</b>
Consommation de capital fixe	10 325,5	+ 0,6	+ 3,6	+ 4,2
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>17 088,3</b>	<b>+ 5,3</b>	<b>- 16,1</b>	<b>- 11,6</b>

Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2008, les prix agricoles ayant globalement stagné, la production au prix de base augmente moins vite en valeur que les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée brute de la branche agriculture baisse sensiblement (- 6,3 %) mais reste néanmoins supérieure à son niveau de 2006.

Suivant la tendance des années précédentes, la valeur de la **consommation de capital fixe** progresse de 4,2 % en 2008. La consommation de capital fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. La consommation de capital fixe augmente essentiellement du fait de la hausse du prix des actifs fixes : prix des bâtiments, prix du matériel agricole, coût des plantations.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, baisse encore plus fortement que la valeur ajoutée brute (- 11,6 %).

## V - Le résultat agricole

Le **résultat agricole net** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé valeur ajoutée nette au coût des facteurs (tableau 6 page 36).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 7,3 milliards d'euros en 2008. Elles sont d'un montant comparable à celles de 2006 et 2007.

Le paiement unique à l'exploitation, mis en place en 2006, reste globalement stable en 2007 et 2008.

Le remboursement des montants retenus au titre de la modulation sur les 5 000 premiers euros d'aides directes et reversés aux exploitants sous forme d'un « montant supplémentaire » se stabilise entre 2007 et 2008.

Les aides agri-environnementales continuent de baisser mais plus lentement (- 3,6 % après - 13,2 %).

Après la crise aviaire de 2006, la fièvre catarrhale bovine et ovine a donné lieu, depuis 2007, au versement d'aides nationales aux éleveurs qui atteignent environ 35 millions d'euros en 2008. Par ailleurs, l'ONIEP a acheté, à hauteur de 49,4 M€, des vaccins mis gratuitement à disposition des éleveurs via un réseau de vétérinaires. Cette aide s'analyse comme une subvention en nature : les éleveurs perçoivent l'aide et l'utilisent pour payer les vaccins. L'opération est neutre sur leur revenu.

### Subventions d'exploitation\*

En millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008
Paiement unique à l'exploitation			5 714,7	5 695,0	5 734,0
Paiement supplémentaire		50,0	68,5	85,9	85,0
Aide au gel des terres	353,3	415,6	20,7	16,9	11,0
Aides agri-environnementales	1 045,8	1 100,2	1 119,1	971,5	937,0
Autres	417,9	670,6	569,6	506,9	534,4
dont : calamités agricoles	30,9	277,5	178,3	45,8	88,0
<b>Total</b>	<b>1 817,0</b>	<b>2 236,4</b>	<b>7 492,5</b>	<b>7 276,2</b>	<b>7 301,4</b>

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

**Les impôts sur la production** augmentent de 3,6 % en 2008. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 4,6 %.

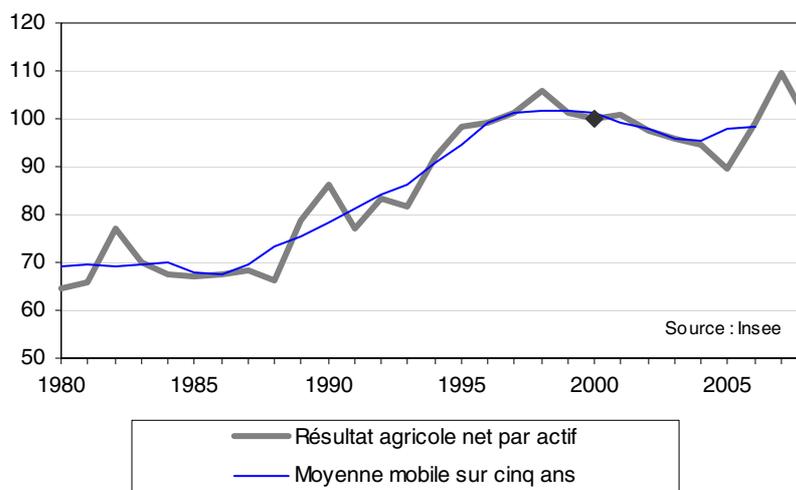
Le **résultat agricole net** enregistre finalement une baisse de 8,9 % (indice de valeur à 91,1 dans le tableau 6).

Compte tenu d'une réduction de 1,9 % de l'emploi agricole total, le résultat agricole net par actif baisse de 7,2 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,3 %), le résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 9,2 % en 2008 (tableau 9). Il se situerait ainsi à un niveau comparable à ceux des années 2006 et 2000.

**Le résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 9 % en 2008, après une croissance à + 11 % en 2007 (tableau 9 page 37).**

### Graphique 3 Résultat agricole net par actif en termes réels<sup>1</sup>

Indice 100 en 2000



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

## VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 0,6 % en 2008 du fait de la hausse du salaire horaire ; le volume d'heures travaillées diminue légèrement (- 0,5 %).

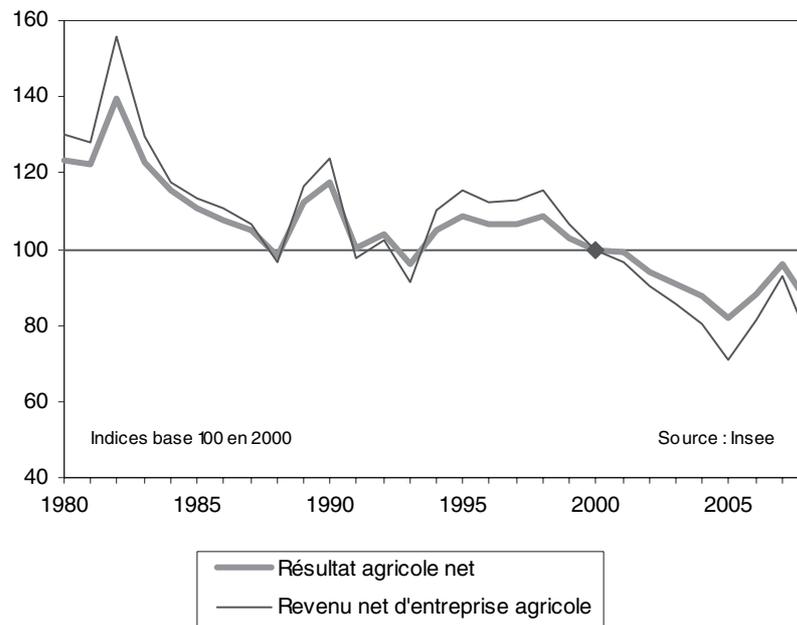
Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Ces charges locatives augmentent (+ 5,4 %).

Les **intérêts payés par les agriculteurs** augmentent de + 4,9 %. L'encours des prêts a globalement augmenté de 2,6 %, notamment en raison de la croissance de l'encours des prêts non bonifiés d'investissement (+ 7,4 %). Ainsi, bien que le taux d'intérêt des prêts non bonifiés continue à baisser en 2007, le taux d'intérêt apparent global, défini par le rapport des intérêts aux encours, augmente légèrement à cause des taux du crédit à court terme. Il se situe à 4,58 % en 2008 après 4,55 % en 2007 et 4,4 % en 2006. Il était de 7,38 % en 1990.

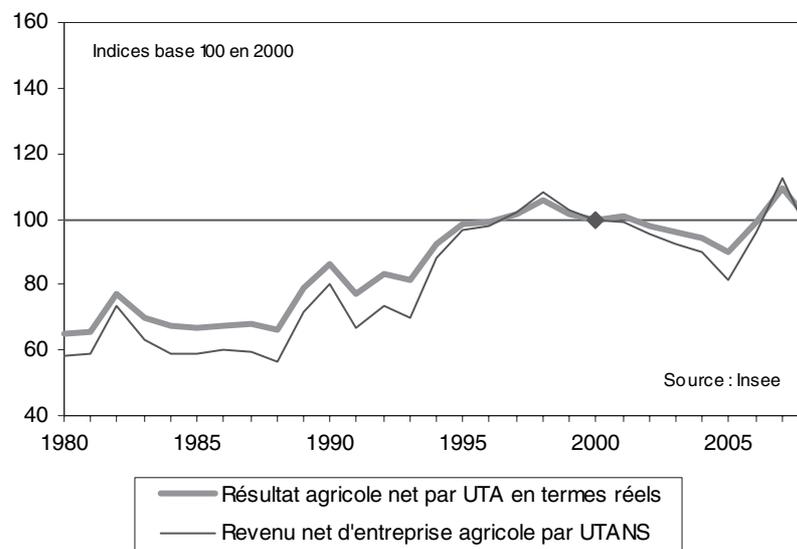
Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM sont les services bancaires qui ne font pas l'objet d'une facturation (par exemple, la tenue de la plupart des comptes courants). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM augmentent en 2008 du fait de la baisse des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM augmentent moins que les intérêts payés (+ 3,9 %).

## Graphique 4

### a) Indicateurs de revenu en termes réels <sup>1</sup>



### b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels <sup>1</sup>



1. Evolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.

2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés

Le revenu net d'entreprise agricole, solde du compte de revenu d'entreprise, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 9 page 37). Il baisserait en termes nominaux de 15,9 % en 2008 après la forte augmentation en 2007 (+ 17 %). Du fait de la baisse du volume d'emploi non salarié (- 2,8 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié baisserait un peu moins (- 13,5 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,3 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels se réduirait de 15,4 % en 2008 (tableau 9 page 37), après deux années de croissance supérieure à 17,5 %. Il retrouve un niveau proche de celui de 2006 ou de 2002.

**Le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels se réduirait d'environ 15 % en 2008.**

## *Annexe*

### ***LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2008***

#### **SOMMAIRE**

**TABLEAU 1 :** Production hors subventions

**TABLEAU 2 :** Subventions sur les produits

**TABLEAU 3 :** Production au prix de base

**TABLEAU 4 :** Les consommations intermédiaires

**TABLEAU 5 :** Le compte de production

**TABLEAU 6 :** Le compte d'exploitation

**TABLEAU 7 :** Le compte de revenu d'entreprise

**TABLEAU 8 :** Les indicateurs de revenu

**TABLEAU 9 :** Les indicateurs de revenu en termes réels

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2008

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 24 novembre 2008	Valeur 2007	Indice de volume	Volume 2008	Indice de prix	Valeur 2008	Indice de valeur
Blé dur.....	505,8	107,0	541,2	77,0	416,7	82,4
Blé tendre.....	5 976,1	120,0	7 171,3	80,0	5 737,0	96,0
Maïs.....	2 582,8	109,0	2 815,3	62,0	1 745,5	67,6
Orge.....	1 637,9	129,0	2 112,9	93,0	1 965,0	120,0
Autres céréales.....	408,1	112,0	457,1	89,0	406,8	99,7
<b>CEREALES.....</b>	<b>11 110,7</b>	<b>117,9</b>	<b>13 097,8</b>	<b>78,4</b>	<b>10 271,0</b>	<b>92,4</b>
Oléagineux.....	1 997,3	107,0	2 137,1	84,0	1 795,2	89,9
Protéagineux.....	173,6	90,0	156,2	90,0	140,6	81,0
Tabac.....	10,4	100,0	10,4	100,0	10,4	100,0
Betteraves industrielles.....	841,8	90,0	757,6	96,0	727,3	86,4
Autres plantes industrielles.....	356,9	103,0	367,6	106,0	389,7	109,2
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>3 380,0</b>	<b>101,4</b>	<b>3 428,9</b>	<b>89,3</b>	<b>3 063,2</b>	<b>90,6</b>
Maïs fourrage.....	782,3	98,0	766,7	72,0	552,0	70,6
Autres fourrages.....	3 929,1	103,5	4 066,6	106,0	4 310,6	109,7
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>4 711,4</b>	<b>102,6</b>	<b>4 833,3</b>	<b>100,6</b>	<b>4 862,6</b>	<b>103,2</b>
Légumes frais.....	3 155,9	100,0	3 155,9	98,0	3 092,8	98,0
Plantes et fleurs.....	2 243,6	100,0	2 243,6	107,0	2 400,7	107,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5 399,5</b>	<b>100,0</b>	<b>5 399,5</b>	<b>101,7</b>	<b>5 493,5</b>	<b>101,7</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1 183,1</b>	<b>96,0</b>	<b>1 135,8</b>	<b>116,0</b>	<b>1 317,5</b>	<b>111,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2 799,3</b>	<b>91,0</b>	<b>2 547,4</b>	<b>110,0</b>	<b>2 802,1</b>	<b>100,1</b>
Vins de champagne.....	2 837,8	101,0	2 866,1	103,0	2 952,1	104,0
dont vins calmes.....	2 023,8	101,0	2 044,0	103,0	2 105,3	104,0
dont champagne.....	814,0	101,0	822,1	103,0	846,8	104,0
Autres vins d'appellation.....	5 148,9	96,0	4 942,9	108,0	5 338,3	103,7
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>7 986,7</b>	<b>97,8</b>	<b>7 809,0</b>	<b>106,2</b>	<b>8 290,4</b>	<b>103,8</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	615,6	110,0	677,2	102,0	690,7	112,2
dont vins de distillation.....	83,0	110,0	91,3	102,0	93,1	112,2
dont cognac.....	532,6	110,0	585,9	102,0	597,6	112,2
Autres vins de distillation.....	18,0	10,0	1,8	90,0	1,6	8,9
Vins de table et de pays.....	904,2	96,0	868,0	117,0	1 015,6	112,3
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>1 537,8</b>	<b>100,6</b>	<b>1 547,0</b>	<b>110,4</b>	<b>1 707,9</b>	<b>111,1</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>38 108,5</b>	<b>104,4</b>	<b>39 798,7</b>	<b>95,0</b>	<b>37 808,2</b>	<b>99,2</b>
Gros bovins.....	5 504,5	99,0	5 449,5	103,0	5 613,0	102,0
Veaux.....	1 401,6	105,0	1 471,7	95,0	1 398,1	99,8
Ovins-caprins.....	665,3	95,0	632,0	104,0	657,3	98,8
Equidés.....	82,3	100,0	82,3	102,0	83,9	101,9
Porcins.....	2 843,1	100,0	2 843,1	112,0	3 184,3	112,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>10 496,8</b>	<b>99,8</b>	<b>10 478,6</b>	<b>104,4</b>	<b>10 936,6</b>	<b>104,2</b>
Volailles.....	2 980,8	99,0	2 951,0	115,0	3 393,7	113,9
Oeufs.....	1 066,2	100,0	1 066,2	106,0	1 130,2	106,0
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4 047,0</b>	<b>99,3</b>	<b>4 017,2</b>	<b>112,6</b>	<b>4 523,9</b>	<b>111,8</b>
Lait et produits laitiers.....	7 661,9	104,0	7 968,4	118,0	9 402,7	122,7
dont lait.....	7 366,4	104,0	7 661,1	118,0	9 040,1	122,7
dont produits laitiers.....	295,5	104,0	307,3	118,0	362,6	122,7
Autres produits de l'élevage.....	614,5	97,0	596,1	103,0	614,0	99,9
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>8 276,4</b>	<b>103,5</b>	<b>8 564,5</b>	<b>117,0</b>	<b>10 016,7</b>	<b>121,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>22 820,2</b>	<b>101,1</b>	<b>23 060,3</b>	<b>110,5</b>	<b>25 477,2</b>	<b>111,6</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>60 928,7</b>	<b>103,2</b>	<b>62 859,0</b>	<b>100,7</b>	<b>63 285,4</b>	<b>103,9</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	3 137,3	100,0	3 137,3	104,0	3 262,8	104,0
Activités secondaires de services.....	189,5	100,0	189,5	104,0	197,1	104,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>3 326,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 326,8</b>	<b>104,0</b>	<b>3 459,9</b>	<b>104,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>64 255,5</b>	<b>103,0</b>	<b>66 185,8</b>	<b>100,8</b>	<b>66 745,3</b>	<b>103,9</b>
dont production des activités secondaires.....	1 831,6	104,0	1 904,8	105,2	2 004,1	109,4

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2008

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 24 novembre 2008	Valeur 2007	Indice de volume	Volume 2008	Indice de prix	Valeur 2008	Indice de valeur
Blé dur.....	59,7	107,0	63,9	88,9	56,8	95,1
Blé tendre.....	403,7	120,0	484,4	86,4	418,7	103,7
Maïs.....	127,1	109,0	138,5	102,4	141,8	111,6
Orge.....	141,2	129,0	182,1	80,6	146,7	103,9
Autres céréales.....	53,7	112,0	60,1	88,0	52,9	98,5
<b>CEREALES.....</b>	<b>785,4</b>	<b>118,3</b>	<b>929,0</b>	<b>87,9</b>	<b>816,9</b>	<b>104,0</b>
Oléagineux.....	201,5	107,0	215,6	86,1	185,7	92,2
Protéagineux.....	30,0	90,0	27,0	81,5	22,0	73,3
Tabac.....	43,5	100,0	43,5	100,0	43,5	100,0
Betteraves industrielles.....	0,5	90,0	0,5	870,0	4,4	870,0
Autres plantes industrielles.....	64,6	103,0	66,5	112,5	74,8	115,8
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>340,1</b>	<b>103,8</b>	<b>353,1</b>	<b>93,6</b>	<b>330,4</b>	<b>97,1</b>
Maïs fourrage.....	111,2	98,0	109,0	105,8	115,3	103,7
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>111,2</b>	<b>98,0</b>	<b>109,0</b>	<b>105,8</b>	<b>115,3</b>	<b>103,7</b>
Légumes frais.....	5,2	100,0	5,2	861,5	44,8	861,5
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,2</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>861,5</b>	<b>44,8</b>	<b>861,5</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>15,4</b>	<b>91,6</b>	<b>14,1</b>	<b>113,5</b>	<b>16,0</b>	<b>103,9</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>133,4</b>	<b>91,0</b>	<b>121,4</b>	<b>107,5</b>	<b>130,5</b>	<b>97,8</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>1 390,7</b>	<b>110,1</b>	<b>1 531,8</b>	<b>94,9</b>	<b>1 453,9</b>	<b>104,5</b>
Gros bovins.....	971,3	99,0	961,6	101,2	972,9	100,2
Veaux.....	75,5	105,0	79,3	95,2	75,5	100,0
Ovins-caprins.....	81,7	95,0	77,6	105,3	81,7	100,0
Equidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>1 128,5</b>	<b>99,1</b>	<b>1 118,5</b>	<b>101,0</b>	<b>1 130,1</b>	<b>100,1</b>
Volailles.....	1,6		0,0			0,0
Oeufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Lait et produits laitiers.....	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont lait.....	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>1 132,6</b>	<b>98,8</b>	<b>1 118,5</b>	<b>101,0</b>	<b>1 130,1</b>	<b>99,8</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>2 523,3</b>	<b>105,0</b>	<b>2 650,3</b>	<b>97,5</b>	<b>2 584,0</b>	<b>102,4</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>2 523,3</b>	<b>105,0</b>	<b>2 650,3</b>	<b>97,5</b>	<b>2 584,0</b>	<b>102,4</b>
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2008

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 24 novembre 2008	Valeur 2007	Indice de volume	Volume 2008	Indice de prix	Valeur 2008	Indice de valeur
Blé dur.....	565,5	107,0	605,1	78,3	473,5	83,7
Blé tendre.....	6 379,8	120,0	7 655,7	80,4	6 155,7	96,5
Maïs.....	2 709,9	109,0	2 953,8	63,9	1 887,3	69,6
Orge.....	1 779,1	129,0	2 295,0	92,0	2 111,7	118,7
Autres céréales.....	461,8	112,0	517,2	88,9	459,7	99,5
<b>CEREALES.....</b>	<b>11 896,1</b>	<b>117,9</b>	<b>14 026,8</b>	<b>79,0</b>	<b>11 087,9</b>	<b>93,2</b>
Oléagineux.....	2 198,8	107,0	2 352,7	84,2	1 980,9	90,1
Protéagineux.....	203,6	90,0	183,2	88,8	162,6	79,9
Tabac.....	53,9	100,0	53,9	100,0	53,9	100,0
Betteraves industrielles.....	842,3	90,0	758,1	96,5	731,7	86,9
Autres plantes industrielles.....	421,5	103,0	434,1	107,0	464,5	110,2
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>3 720,1</b>	<b>101,7</b>	<b>3 782,0</b>	<b>89,7</b>	<b>3 393,6</b>	<b>91,2</b>
Maïs fourrage.....	893,5	98,0	875,7	76,2	667,3	74,7
Autres fourrages.....	3 929,1	103,5	4 066,6	106,0	4 310,6	109,7
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>4 822,6</b>	<b>102,5</b>	<b>4 942,3</b>	<b>100,7</b>	<b>4 977,9</b>	<b>103,2</b>
Légumes frais.....	3 161,1	100,0	3 161,1	99,3	3 137,6	99,3
Plantes et fleurs.....	2 243,6	100,0	2 243,6	107,0	2 400,7	107,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5 404,7</b>	<b>100,0</b>	<b>5 404,7</b>	<b>102,5</b>	<b>5 538,3</b>	<b>102,5</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1 198,5</b>	<b>95,9</b>	<b>1 149,9</b>	<b>116,0</b>	<b>1 333,5</b>	<b>111,3</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2 932,7</b>	<b>91,0</b>	<b>2 668,8</b>	<b>109,9</b>	<b>2 932,6</b>	<b>100,0</b>
Vins de champagne.....	2 837,8	101,0	2 866,1	103,0	2 952,1	104,0
dont vins calmes.....	2 023,8	101,0	2 044,0	103,0	2 105,3	104,0
dont champagne.....	814,0	101,0	822,1	103,0	846,8	104,0
Autres vins d'appellation.....	5 148,9	96,0	4 942,9	108,0	5 338,3	103,7
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>7 986,7</b>	<b>97,8</b>	<b>7 809,0</b>	<b>106,2</b>	<b>8 290,4</b>	<b>103,8</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	615,6	110,0	677,2	102,0	690,7	112,2
dont vins de distillation.....	83,0	110,0	91,3	102,0	93,1	112,2
dont cognac.....	532,6	110,0	585,9	102,0	597,6	112,2
Autres vins de distillation.....	18,0	10,0	1,8	90,0	1,6	8,9
Vins de table et de pays.....	904,2	96,0	868,0	117,0	1 015,6	112,3
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>1 537,8</b>	<b>100,6</b>	<b>1 547,0</b>	<b>110,4</b>	<b>1 707,9</b>	<b>111,1</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>39 499,2</b>	<b>104,6</b>	<b>41 330,5</b>	<b>95,0</b>	<b>39 262,1</b>	<b>99,4</b>
Gros bovins.....	6 475,8	99,0	6 411,1	102,7	6 585,9	101,7
Veaux.....	1 477,1	105,0	1 551,0	95,0	1 473,6	99,8
Ovins-caprins.....	747,0	95,0	709,6	104,1	739,0	98,9
Equidés.....	82,3	100,0	82,3	102,0	83,9	101,9
Porcins.....	2 843,1	100,0	2 843,1	112,0	3 184,3	112,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>11 625,3</b>	<b>99,8</b>	<b>11 597,1</b>	<b>104,0</b>	<b>12 066,7</b>	<b>103,8</b>
Volailles.....	2 982,4	99,0	2 951,0	115,0	3 393,7	113,8
Oeufs.....	1 066,2	100,0	1 066,2	106,0	1 130,2	106,0
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4 048,6</b>	<b>99,2</b>	<b>4 017,2</b>	<b>112,6</b>	<b>4 523,9</b>	<b>111,7</b>
Lait et produits laitiers.....	7 664,4	104,0	7 968,4	118,0	9 402,7	122,7
dont lait.....	7 368,9	104,0	7 661,1	118,0	9 040,1	122,7
dont produits laitiers.....	295,5	104,0	307,3	118,0	362,6	122,7
Autres produits de l'élevage.....	614,5	97,0	596,1	103,0	614,0	99,9
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>8 278,9</b>	<b>103,4</b>	<b>8 564,5</b>	<b>117,0</b>	<b>10 016,7</b>	<b>121,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>23 952,8</b>	<b>100,9</b>	<b>24 178,8</b>	<b>110,0</b>	<b>26 607,3</b>	<b>111,1</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>63 452,0</b>	<b>103,2</b>	<b>65 509,3</b>	<b>100,5</b>	<b>65 869,4</b>	<b>103,8</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	3 137,3	100,0	3 137,3	104,0	3 262,8	104,0
Activités secondaires de services.....	189,5	100,0	189,5	104,0	197,1	104,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>3 326,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 326,8</b>	<b>104,0</b>	<b>3 459,9</b>	<b>104,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>66 778,8</b>	<b>103,1</b>	<b>68 836,1</b>	<b>100,7</b>	<b>69 329,3</b>	<b>103,8</b>
dont production des activités secondaires.....	1 831,6	104,0	1 904,8	105,2	2 004,1	109,4

Source : Insee

**COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2008**

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

En millions d'euros

<b>Compte établi le 24 novembre 2008</b>	<b>Valeur 2007</b>	<b>Indice de volume</b>	<b>Volume 2008</b>	<b>Indice de prix</b>	<b>Valeur 2008</b>	<b>Indice de valeur</b>
Semences et plants	1 908,9	101,5	1 937,6	106,0	2 053,9	107,6
Energie et lubrifiants	3 049,7	100,0	3 049,7	119,5	3 644,4	119,5
Engrais et amendements	3 263,7	108,0	3 524,8	126,0	4 441,2	136,1
Produits de protection des cultures	2 700,7	107,5	2 903,2	102,5	2 975,8	110,2
Dépenses vétérinaires	1 323,3	107,5	1 422,5	103,0	1 465,2	110,7
Aliments pour animaux	13 519,6	104,2	13 908,3	109,2	15 194,4	112,4
dont : intraconsommés	5 918,2	104,0	6 154,9	102,0	6 278,0	106,1
achetés en dehors de la branche	7 601,4	102,0	7 753,4	115,0	8 916,4	117,3
Entretien du matériel	2 440,3	100,0	2 440,3	105,5	2 574,5	105,5
Entretien des bâtiments	301,1	100,0	301,1	101,0	304,1	101,0
Services de travaux agricoles	3 137,4	100,0	3 137,4	104,0	3 262,9	104,0
Autres services	5 916,9	100,1	5 921,8	101,3	5 999,0	101,4
dont : SIFIM	673,5	100,7	678,4	95,9	650,7	96,6
<b>Total</b>	<b>37 561,6</b>	<b>102,6</b>	<b>38 546,7</b>	<b>108,7</b>	<b>41 915,4</b>	<b>111,6</b>

Source : Insee

**Tableau 5 – Compte de production**

En millions d'euros

<b>Compte établi le 24 novembre 2008</b>	<b>Valeur 2007</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2008</b>
<b>Production</b>	66 778,8	103,8	69 329,3
(-) Consommations intermédiaires	37 561,6	111,6	41 915,4
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>29 217,2</b>	<b>93,8</b>	<b>27 413,9</b>
(-) Consommation de capital fixe	9 913,4	104,2	10 325,5
<b>(=) Valeur ajoutée nette</b>	<b>19 303,8</b>	<b>88,5</b>	<b>17 088,3</b>

Source : Insee

**Tableau 6 – Compte d'exploitation**

En millions d'euros

<b>Compte établi le 24 novembre 2008</b>	<b>Valeur 2007</b>	<b>Indice de valeur</b>	<b>Valeur 2008</b>
<b>Valeur ajoutée nette</b>	19 303,8	88,5	17 088,3
(+) Subventions d'exploitation	7 276,2	100,3	7 301,4
dont : bonifications d'intérêts	221,5	73,7	163,2
(-) Autres impôts sur la production	1 337,3	103,6	1 386,0
Impôts fonciers	850,6	104,6	889,7
Autres	486,7	102,0	496,3
<b>(=) Résultat agricole net</b>	<b>25 242,7</b>	<b>91,1</b>	<b>23 003,8</b>
(-) Rémunération des salariés	6 602,2	100,6	6 641,9
Salaires	5 295,8	100,6	5 327,7
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 306,4	100,6	1 314,3
<b>(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation</b>	<b>18 640,5</b>	<b>87,8</b>	<b>16 361,8</b>

Source : Insee

**COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2008**

**Tableau 7 – Compte de revenu d'entreprise**

En millions d'euros

Compte établi le 24 novembre 2008	Valeur 2007	Indice de valeur	Valeur 2008
<b>Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation</b>	18 640,5	87,8	16 361,8
(-) Intérêts <sup>1</sup>	1 338,2	103,9	1 390,7
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 790,2	104,9	1 878,2
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	1 964,6	105,4	2 070,7
<b>(=) Revenu net d'entreprise agricole</b>	<b>15 337,7</b>	<b>84,1</b>	<b>12 900,5</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

**Tableau 8 – Indicateurs de revenu**

Evolution annuelle en %

Compte établi le 24 novembre 2008	2008 / 2007
<b>Résultat agricole net</b>	-8,9
par actif	-7,1
<b>Revenu net d'entreprise agricole</b>	-15,9
par actif non salarié	-13,5
<i>Evolution du nombre d'UTA<sup>1</sup> totales</i>	-1,9
<i>Evolution du nombre d'UTA<sup>1</sup> non salariées</i>	-2,8

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

**Tableau 9 – Indicateurs de revenu en termes réels<sup>1</sup>**

Evolution annuelle en %

Compte établi le 24 novembre 2008	2008 / 2007
<b>Résultat agricole net</b>	-10,9
par actif	-9,2
<b>Revenu net d'entreprise agricole</b>	-17,8
par actif non salarié	-15,4
<i>Evolution du prix du PIB</i>	2,3

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

# Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2008 <sup>(1)</sup>

(Estimation au 24 novembre 2008)

Résumé .....	41
Grandes cultures : bonnes récoltes mais forte baisse des prix .....	43
Maraîchage et fleurs : poursuite de la baisse tendancielle du revenu .....	45
Viticulture : faibles récoltes mais prix en hausse .....	46
Arboriculture fruitière : petites récoltes, fortes hausses de prix .....	47
Élevage bovin : situation difficile en bovins viande, embellie sur la plus grande partie de l'année pour l'élevage laitier .....	48
Élevage ovin et autres herbivores : encore une année difficile .....	49
Élevage hors sol : stabilisation du revenu .....	50
Disparités et évolutions à long terme du revenu .....	51
Annexes .....	53

(1) Présenté par Maurice DESRIERS, secrétaire de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Éliane LE REY.

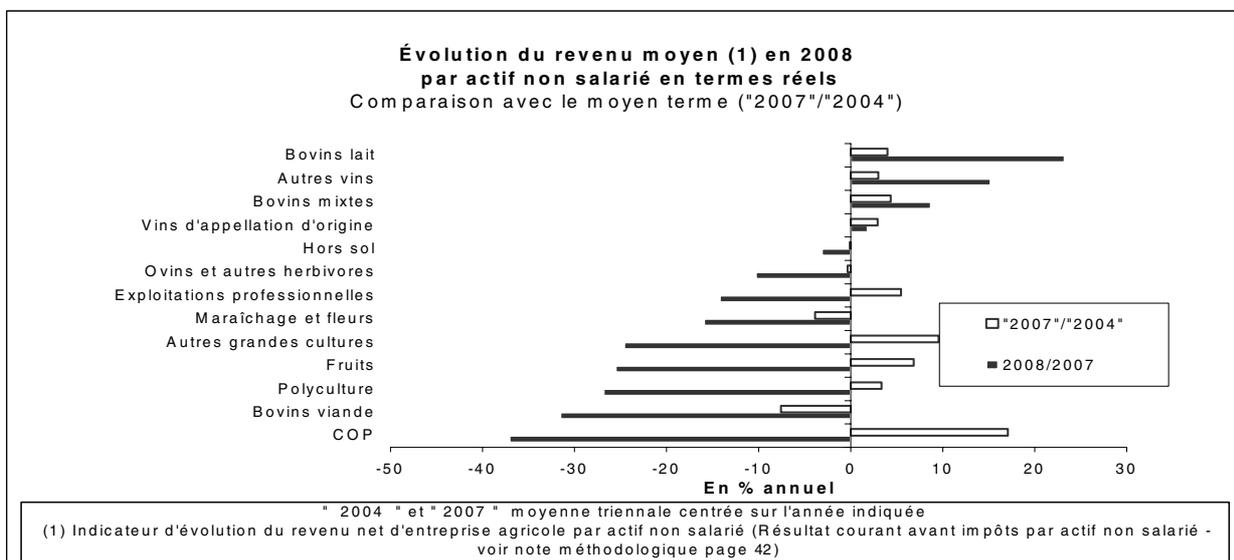
## LES COMPTES PRÉVISIONNELS PAR CATÉGORIE D'EXPLOITATIONS POUR 2008

En 2008, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié de l'ensemble de la branche agriculture diminuerait de 15 % en termes réels. Pour les exploitations agricoles professionnelles en France métropolitaine la baisse serait de 14 %. L'année 2008 se caractérise par la forte croissance des coûts de production, liée à l'envolée des cours des céréales et des produits pétroliers intervenue en 2007 et au début de 2008. Cette hausse, parfois associée à un recul des prix ou des volumes de la production, pèse sur le revenu de l'ensemble des exploitations.

Le renchérissement du coût des consommations intermédiaires (engrais, semences, énergie et produits de protection des cultures) a un impact négatif sur le revenu des exploitations tournées vers les productions végétales. Dans les exploitations de grandes cultures cet effet est accentué par la baisse de la valeur de la production. En effet, la hausse des récoltes de céréales et d'oléagineux, consécutive à la suppression de la jachère obligatoire, ne compense pas la nette dépréciation des prix. Dans ces conditions, le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux chute de 37 %. Le recul est un peu moins prononcé pour les autres exploitations de grandes cultures (- 25 %), confrontées à la baisse des rendements de la betterave et de la pomme de terre. Affectées par les aléas climatiques du printemps et de l'été qui ont perturbé la campagne des fruits et légumes d'été, les exploitations fruitières et horticolas voient leur revenu diminuer respectivement de - 26 % et de - 16 %.

Pour les exploitations d'élevage, la hausse accusée du prix des aliments composés entraîne une forte augmentation des dépenses d'approvisionnement. A l'exception des veaux, les productions animales affichent des prix en hausse. Le volume de la production est en léger retrait dans les exploitations spécialisées en bovins viande et poursuit sa lente érosion dans les exploitations ovines. Sous le poids des charges, le revenu s'inscrit en net recul dans ces deux orientations : - 32 % pour les éleveurs de bovins viande, - 10 % pour les éleveurs d'ovins. En revanche, la hausse de la collecte laitière, dans un contexte favorable de hausse des prix en moyenne sur l'année, se traduit par l'augmentation en valeur de la production. Cette augmentation compense largement celle des coûts de production. Le revenu des éleveurs laitiers s'accroît donc de 23 %. Globalement le revenu des exploitations d'élevage hors sol enregistre un léger repli (- 3 %). La production de porc et de volailles se stabilise en volume. Les cours du porc se redressent et les prix des volailles augmentent sensiblement. Mais la hausse des prix des produits de l'élevage hors sol est entièrement absorbée par la hausse des prix des aliments.

Dans l'ensemble, la situation des exploitations viticoles continue à s'améliorer. Excepté pour le champagne, les vendanges sont inférieures à celles de 2007 déjà peu élevées. En début de campagne 2008-2009, les stocks sont réduits. Les prix, en particulier des vins de table et de pays, sont en nette hausse. Dans ce contexte, le revenu des exploitations de viticulture courante continue à se redresser (+ 15 %). Celui des exploitations de viticulture d'appellation évolue beaucoup plus modérément : + 2 %.



## Méthodologie des comptes par catégorie d'exploitations

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les comptes annuels de l'agriculture selon les principales orientations de production. Ils sont établis sur **le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles**. Par rapport au champ couvert par le compte national, sont donc exclues d'une part les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), d'autre part les exploitations des DOM et les exploitations non professionnelles.

Ils ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du revenu dans les diverses catégories d'exploitations agricoles. Ils permettent également une première approche macro-économique des disparités de revenu entre orientations de production (OTEX).

Jusqu'en 2006, les comptes par catégorie d'exploitations ont été établis par répartition du compte national de la branche agriculture. Avec le découplage total ou partiel des aides directes du premier pilier introduit en 2006, les données nécessaires pour la répartition de cette part importante des subventions ne sont plus disponibles. Cette difficulté a conduit à réformer le mode de calcul des comptes par catégorie d'exploitations. La nouvelle méthode repose désormais totalement sur le réseau d'information comptable agricole (RICA).

Le revenu net d'entreprise agricole (RNEA) retenu comme indicateur des comptes macro-économiques de l'agriculture est très proche dans sa définition du résultat courant avant impôts (RCAI) calculé dans le cadre du RICA. Les évolutions annuelles constatées au niveau national sont très voisines. Les écarts peuvent être dus à deux raisons principales :

- la différence de champ : branche agriculture y compris DOM pour le compte national, exploitations agricoles professionnelles pour la France métropolitaine pour le RICA,
- dans certains cas le mode de valorisation des stocks.

Il a donc été décidé d'utiliser directement le RICA pour construire les comptes par catégorie d'exploitations et de **retenir le RCAI par Utans de cette opération comme indicateur d'évolution du RNEA par catégorie d'exploitations**. Les résultats du RICA observés constituent donc la référence historique pour les évolutions du revenu agricole par catégorie d'exploitations. Pour l'année en cours les résultats du RICA ne sont pas disponibles. Il est donc nécessaire d'actualiser les résultats à l'année, ce qui revient à calculer un RCAI prévisionnel pour le RICA, indicateur de l'évolution du RNEA de l'année en cours.

Le calcul des résultats prévisionnels du RICA est réalisé selon la même technique que les comptes prévisionnels, en utilisant les mêmes indicateurs conjoncturels que dans le compte national pour estimer les évolutions de chacune des composantes du RCAI. Ces indicateurs sont estimés au niveau de nomenclature le plus fin possible. Ils sont appliqués aux données individuelles du RICA de l'année précédente. Le RCAI prévisionnel est calculé au niveau de l'exploitation comme étant le solde des différentes composantes estimées au niveau fin. Les données agrégées par OTEX au niveau national sont calculées en appliquant les derniers coefficients d'extrapolation disponibles c'est à dire ceux de l'année n-1.

## Grandes cultures

### Bonnes récoltes mais forte baisse des prix

En 2008, le revenu par actif non salarié des exploitations professionnelles de grandes cultures marque un très net recul : - 37 % pour les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) et - 25 % pour les autres exploitations de grandes cultures.

Les récoltes ont été bonnes. Le volume global des moissons céréalières progresse de 18 % par rapport au faible niveau de 2007. Les surfaces cultivées augmentent en raison, notamment, de la remise en culture des jachères après la suppression du gel obligatoire en 2008. De ce fait, et grâce à des rendements en hausse, la récolte d'orge bondit de 29 % par rapport à 2007. La moisson de blé tendre s'accroît de 20 %. En revanche, les rendements de maïs, très élevés en 2007, faiblissent un peu cette année. L'augmentation du volume de la production est donc plus limitée (+ 9 %) et uniquement due à l'augmentation des surfaces : contrairement aux autres céréales, les superficies en blé dur diminuent. La récolte progresse tout de même de 7 % grâce à la hausse des rendements.

Le volume de la production d'oléagineux augmente de 7 % par rapport à 2007, déjà en hausse, et de 12 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. L'accroissement des surfaces en tournesol entraîne une remontée sensible de la production. Pour le colza, l'amélioration des rendements est à l'origine de la hausse des volumes produits alors que les superficies se réduisent. Dans un contexte de réduction des surfaces, les volumes de protéagineux, en particulier de pois, s'inscrivent en net recul (- 10 % en 2008) pour la quatrième année consécutive. Des conditions climatiques défavorables durant l'été ont affecté les rendements de la betterave et de la pomme de terre de conservation. Ainsi la production de betteraves industrielles fléchit de 10 % sur des surfaces fortement réduites. La récolte de pommes de terre se replie globalement de 7 %.

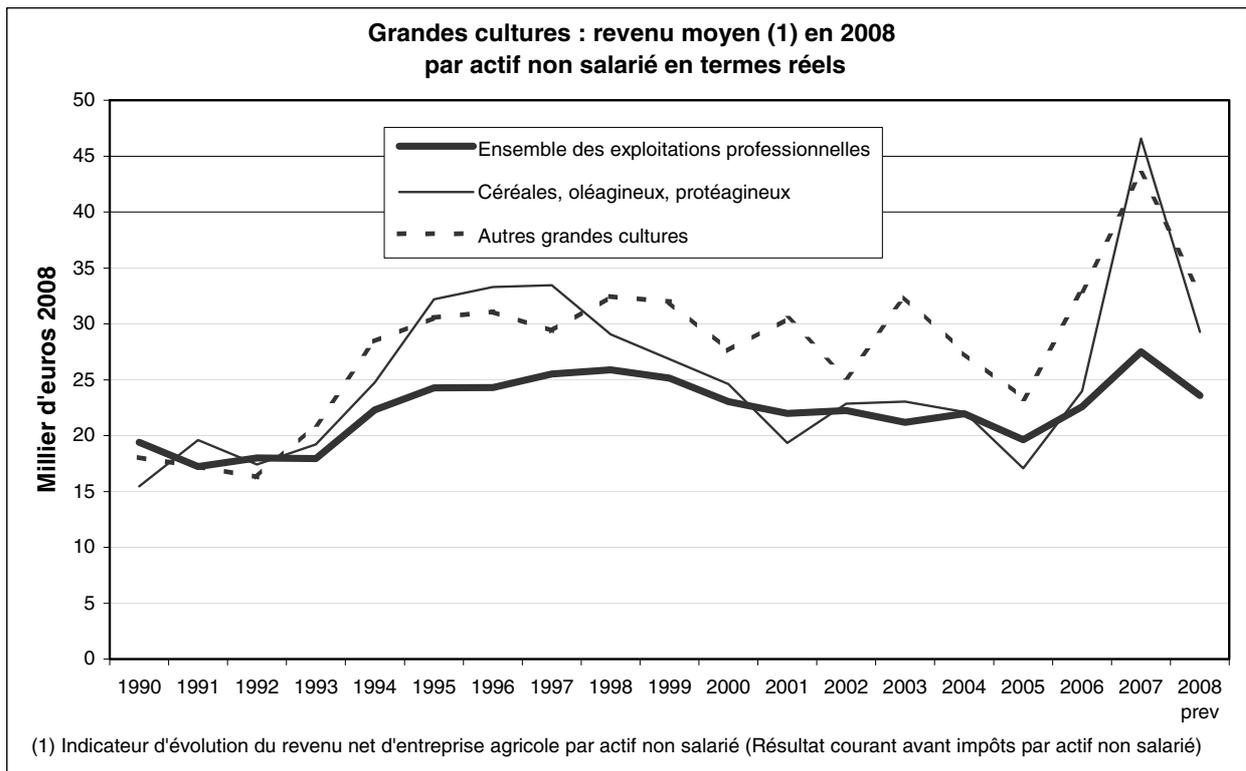
Après la flambée de 2007, les prix des céréales chutent globalement de 22 % en 2008. En effet, grâce aux récoltes plus

abondantes, le bilan mondial est excédentaire. Les stocks mondiaux devraient se reconstituer sauf pour le maïs. Toutefois, les cours des céréales sont désormais influencés par la spéculation financière et le marché de l'énergie, ce qui accroît leur volatilité. Dans ce contexte, l'importante récolte ukrainienne de blé fourrager pèse sur les prix du blé tendre et du maïs qu'il concurrence dans l'alimentation animale. En France, le prix du blé tendre reflue de 20 %, celui du maïs de 38 %. Les prix des oléagineux diminuent de 16 %, influencés par les cours mondiaux. Le prix du tournesol s'affaisse de 30 % face à la progression des disponibilités en Europe et dans les pays de la mer Noire. Celui du colza fléchit de 10 %. Le prix de la betterave continue à baisser (- 4 % en 2008), du fait de la réforme du marché communautaire du sucre. Celui de la pomme de terre progresse de 16 % après la forte baisse de 2007.

Les charges d'approvisionnement (engrais, produits de protection des cultures, semences, carburants et lubrifiants) augmentent de 20 % en valeur. Les quantités d'engrais achetées progressent en liaison avec l'augmentation des surfaces. Leurs prix qui répercutent, pour partie, l'envolée des cours des produits pétroliers, affichent une hausse de 26 %. Les charges en produits de protection des cultures augmentent essentiellement du fait des volumes achetés. Par contre, l'augmentation des dépenses en semences et en carburants et lubrifiants résultent de la hausse de leurs prix.

Cet accroissement des coûts de production conjugué avec les mouvements baissiers des prix explique la sensible diminution du revenu des exploitations de grandes cultures.

En forte baisse par rapport au niveau historiquement le plus élevé atteint en 2007, le revenu des exploitations de grandes cultures demeure cependant supérieur de 14 % à la moyenne des années 2003 à 2005. Il excède de 39 % le niveau de revenu de la moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles.



## Maraîchage et fleurs

### Poursuite de la baisse tendancielle du revenu

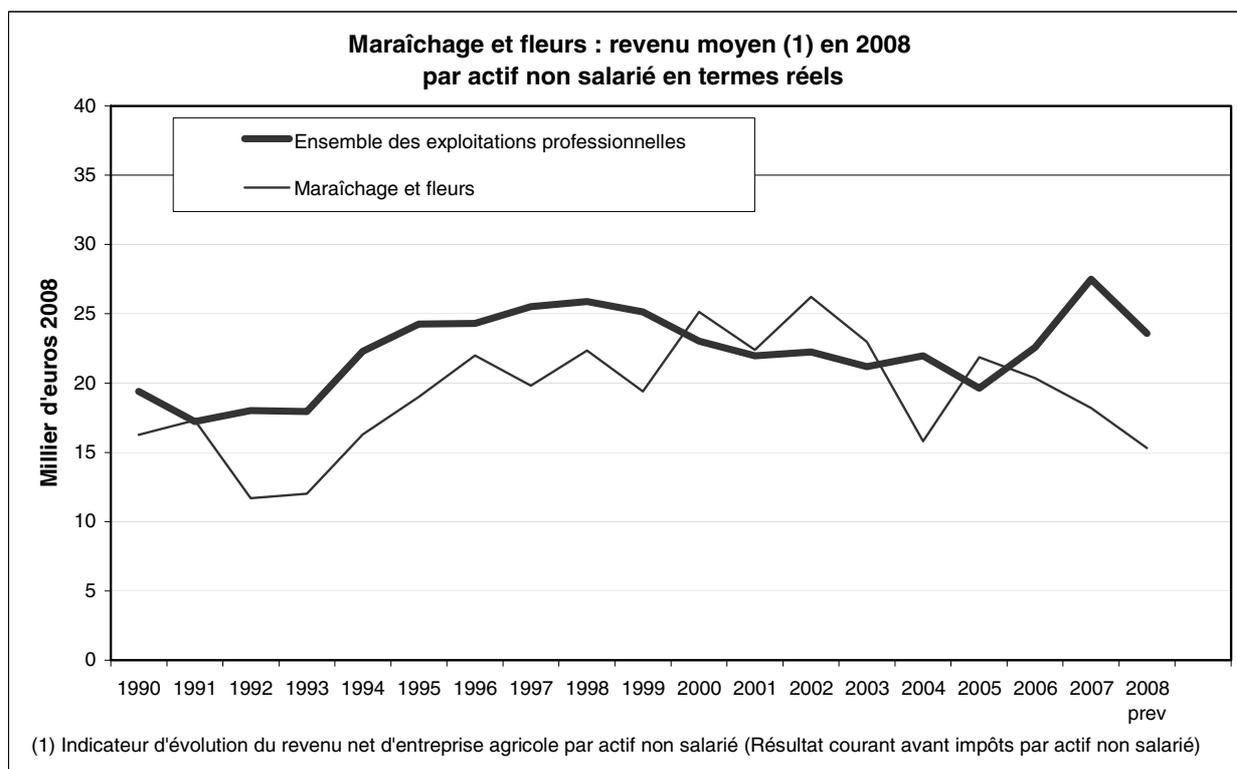
Le revenu par actif non salarié des exploitations productrices de légumes et de fleurs s'inscrit dans la baisse tendancielle amorcée en 2002, et recule de 16 % en 2008. Mais il convient de noter qu'au sein de cette orientation, les situations selon les différents légumes peuvent être très variables.

Globalement, le volume de la production de légumes s'est maintenu en 2008. Il a toutefois été inférieur à la moyenne des années 2003-2007. Mais les prix de l'ensemble des légumes se replient de 2 %. L'absence de temps chaud a limité la demande de légumes d'été souvent concurrencés par les produits espagnols et marocains. Les prix de la courgette accusent une baisse sensible (- 15 %) malgré une récolte moins abondante. Pour les artichauts et les tomates, la légère hausse des volumes ne compense pas le recul des prix. La production en valeur de ces produits baisse respectivement de 10 % et de 3 %. La situation est plus favorable pour les légumes d'hiver. Avec des volumes et des prix en hausse, la production en valeur des carottes s'accroît de 19 %. La bonne tenue des prix du chou-fleur

(+ 8 %) compense presque totalement la baisse des récoltes. Par contre, les prix des poireaux, en retrait de 10 %, entraînent une baisse du même ordre de la valeur de la production.

Les charges d'approvisionnement augmentent globalement de 12 % en valeur. Cet accroissement des charges provient en grande partie du renchérissement du coût des engrais, dont les prix progressent de 26 %, et des semences. La hausse de prix de l'énergie pèse aussi sur les coûts, notamment pour les productions sous abri.

En progression quasi-continue entre 1993 et 2001, l'évolution du revenu des exploitations horticoles est mal orientée depuis six ans : - 4 % en moyenne annuelle. Son niveau moyen est peu différent de celui observé au début des années 1990. Il représentait alors 83 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il en représente 73 % aujourd'hui.



# Viticulture

## Faibles récoltes mais prix en hausse

En 2008 le volume de la production de vins d'appellation se replie dans l'ensemble de 2 %. Les volumes de vins de champagne progressent (+ 1 %), mais beaucoup moins rapidement qu'en 2007. Ceux des autres vins d'appellation reculent à nouveau sensiblement (- 4 % en 2008 après - 3 % en 2007). Les vins de qualité courante affichent, quant à eux, une récolte en retrait de 4 % par rapport à 2007, déjà en fort recul. Des conditions météorologiques défavorables (gel au printemps, orages de grêle, mois de septembre pluvieux) sont à l'origine de cette situation. De plus, de nombreux arrachages ont été effectués en Languedoc-Roussillon et dans le Sud-Ouest.

En début de campagne 2008-2009 les stocks sont en nette diminution. Compte-tenu de la baisse des vendanges, les disponibilités totales sont réduites.

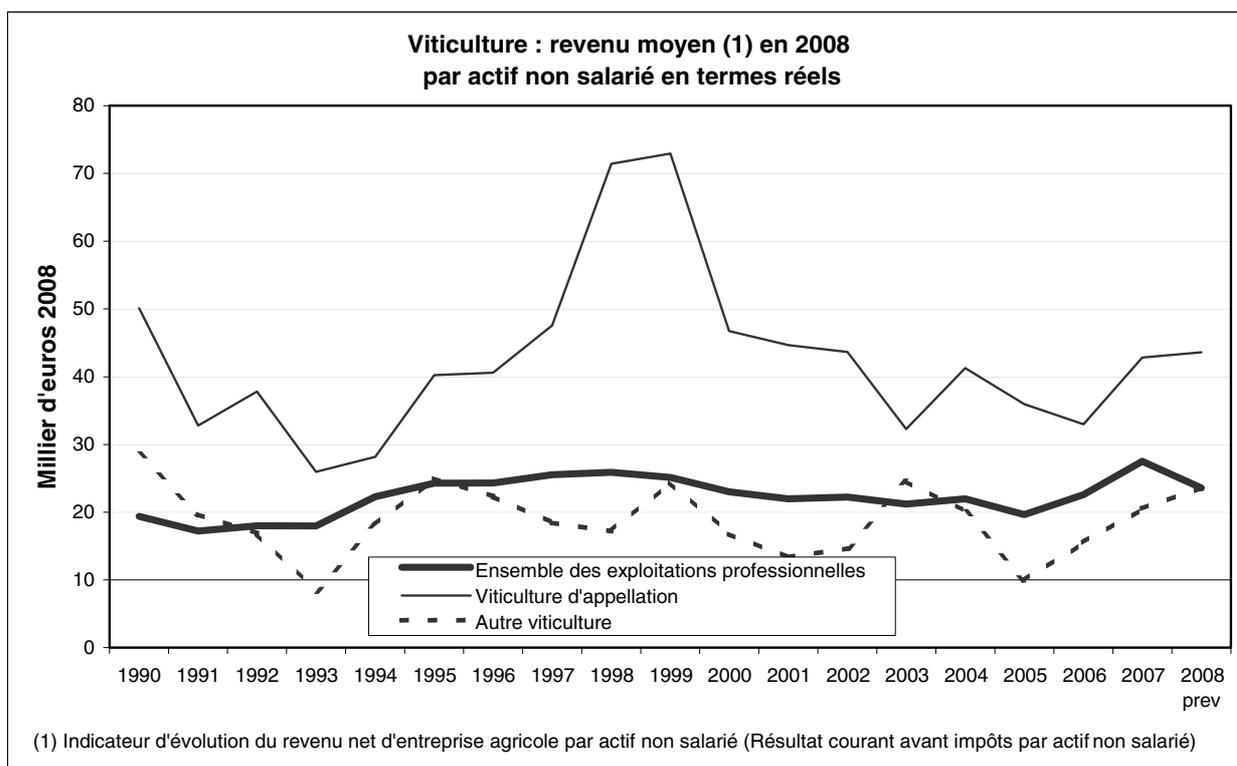
Les prix sont donc globalement en hausse. Sur l'ensemble de la campagne, ceux des vins d'appellation autres que le champagne progresseraient de 8 %, poursuivant la reprise amorcée en 2006. Les prix des vins de table et

de pays croîtraient fortement pour la deuxième année consécutive : + 17 % en 2008 après + 20 % en 2007.

Les charges d'approvisionnements sont impactées par la hausse des produits de protection des cultures, en particulier des fongicides. Elles augmentent de 7 % en viticulture d'appellation et de 13 % en autre viticulture.

Dans ce contexte, le revenu des exploitations de viticulture courante, en hausse de 15 % en 2008, continue à se redresser. Celui des exploitations de viticulture d'appellation évolue beaucoup plus modérément : + 2 %.

Le revenu des exploitations viticoles retrouve un niveau un peu supérieur à celui de 2004. Sur moyenne période, il augmente de 3 % en moyenne annuelle depuis cinq ans. Le niveau moyen de revenu des exploitations de viticulture d'appellation dépasse nettement celui de l'ensemble des exploitations professionnelles. En revanche, il est inférieur de 19 % à ce même niveau en viticulture courante.



## Arboriculture fruitière

### Petites récoltes, fortes hausses de prix

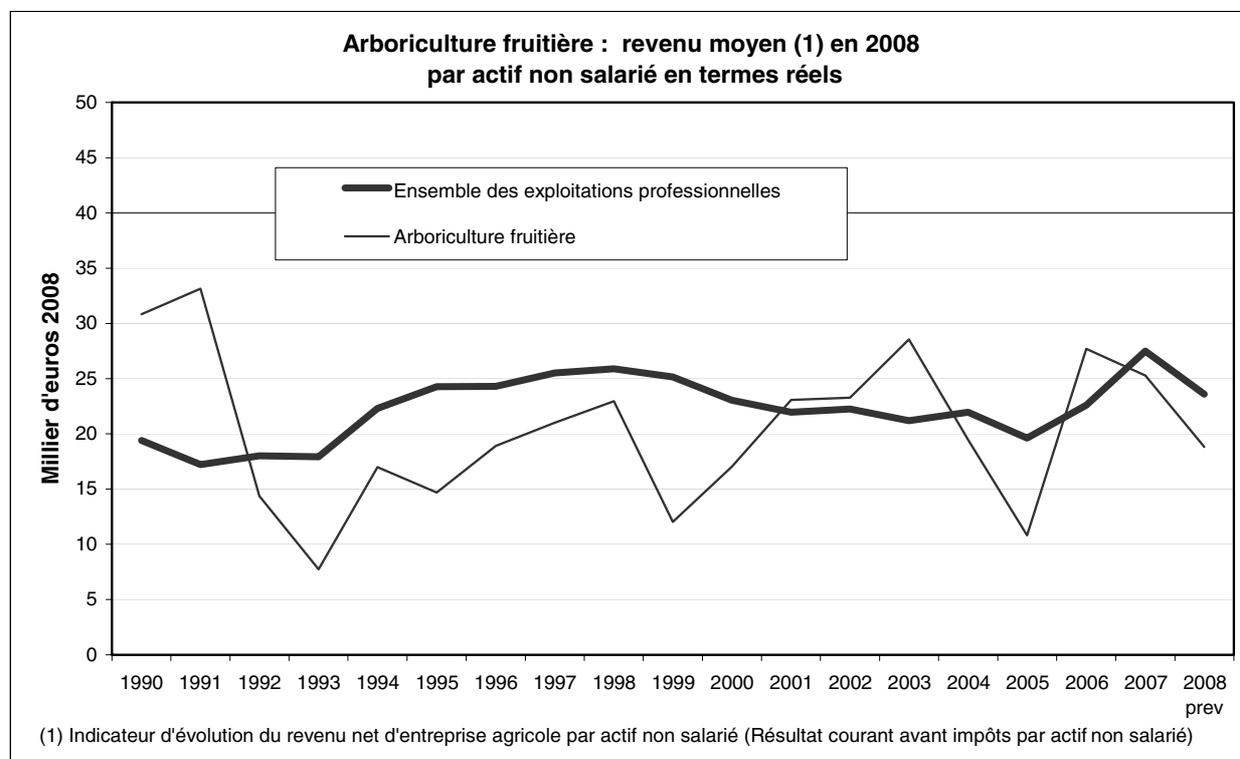
Le revenu par actif non salarié des exploitations fruitières fléchit nettement en 2008 : - 26 %. Cette situation est la conséquence de la forte hausse des coûts de production alors que, globalement, la hausse des prix ne fait que compenser la baisse des volumes produits.

La récolte est faible pour une majorité d'espèces. Les aléas climatiques ont eu un impact important sur la campagne des fruits d'été. Le froid du printemps et les intempéries de l'été 2008 ont affecté la production d'abricots, de pêches et de prunes dont les volumes reculent respectivement de 33 %, 22 % et 10 % par rapport à 2007, mais avec des prix en forte hausse. Avec un verger en réduction, la récolte de poires décline de 21 % et s'écoule à des prix élevés (+ 36 %). La production de pommes recule moins vivement (- 6 %) mais la relative faiblesse des prix ne

compense pas la perte en volume. La situation est nettement dégradée pour la cerise, très affectée par les pluies de juin. Les quantités produites fléchissent de 9 %, mais contrairement aux autres espèces les prix baissent en moyenne sur la campagne de production.

Les charges d'approvisionnement augmentent de 13 % en valeur, essentiellement du fait des engrais et des produits de protection des cultures.

Ainsi, la quasi-stabilité de la valeur de la production conjuguée à la hausse des coûts des consommations intermédiaires aboutit à un net recul du revenu. Celui-ci baisse de 6 % en moyenne annuelle depuis 2006 qui était une année très favorable.



## Élevage bovin

### Situation difficile en bovins viande, embellie sur la plus grande partie de l'année pour l'élevage laitier

En 2008, le revenu par actif non salarié des exploitations professionnelles spécialisées en bovins viande continue à se dégrader : - 32 % après - 29 % l'année précédente. En revanche, celui des exploitations spécialisées en bovins lait, dont la hausse s'accroît, progresse de 23 %.

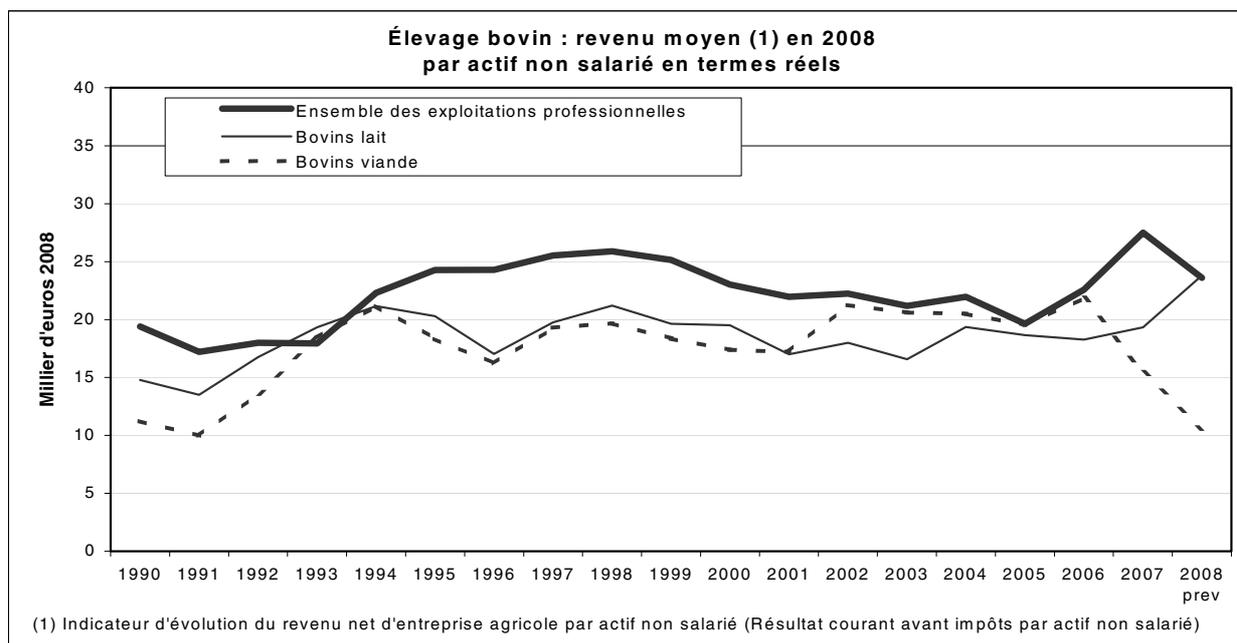
Le volume de production de veaux de boucherie augmente de 5 %. Par contre, la production de gros bovins, perturbée au premier semestre par l'extension de la fièvre catarrhale ovine, recule légèrement. La réduction du cheptel laitier s'interrompt. En effet, dans un contexte favorable de hausse des prix du lait au premier semestre, les éleveurs retardent l'abattage des vaches de réforme afin d'accroître la production.

En dépit de la baisse marquée au quatrième trimestre, le prix du lait augmente de 18 % en moyenne sur l'ensemble de l'année. La reprise amorcée en 2007 s'est intensifiée au premier semestre de 2008. La hausse a ralenti ensuite, en liaison avec la forte baisse des prix du beurre et des poudres de lait.

Les prix du veau se replient de 5 % après une hausse sensible en 2007. Ils ont chuté sur les neuf premiers mois de 2008, en raison de la faiblesse de la demande puis se sont raffermis ensuite grâce à la limitation de l'offre. A l'inverse, l'offre étant moindre, les cours des gros bovins, qui s'étaient repliés en 2007 progressent de 3 % cette année.

Les charges d'approvisionnement enregistrent une hausse marquée : + 22 % dans les exploitations laitières et + 17 % pour celles spécialisées en bovins viande. Cet accroissement des charges résulte de la hausse du coût de l'alimentation animale. En effet, la flambée des prix des céréales intervenue en 2007 est répercutée pour partie en 2008 sur les prix des aliments composés. Ceux destinés aux gros bovins augmentent ainsi de 17 %. La hausse des quantités achetées accentue la progression des dépenses en valeur (+ 28 %).

Les exploitations spécialisées en bovins viande voient donc leur revenu chuter fortement pour la deuxième année consécutive. Ce dernier atteint un niveau historiquement bas, proche de celui du début des années 1990. En moyenne pour l'année 2008, la situation est plus favorable pour les exploitations laitières. Sur moyenne période, leur revenu est légèrement orienté à la hausse : + 4 % en moyenne annuelle depuis le point bas de 2003. Dans ces deux spécialisations, le revenu demeure nettement plus faible que celui de la moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles. Tout comme au début des années 1990 il est inférieur de 17 % à cette moyenne pour les exploitations laitières et de 35 % pour celles spécialisées en bovins viande.



# Élevage ovin et autres herbivores

## Encore une année difficile

Le revenu par actif non salarié des exploitations d'élevage d'ovins et autres herbivores affiche un nouveau recul en 2008 : - 10 %, après - 12 % en 2007.

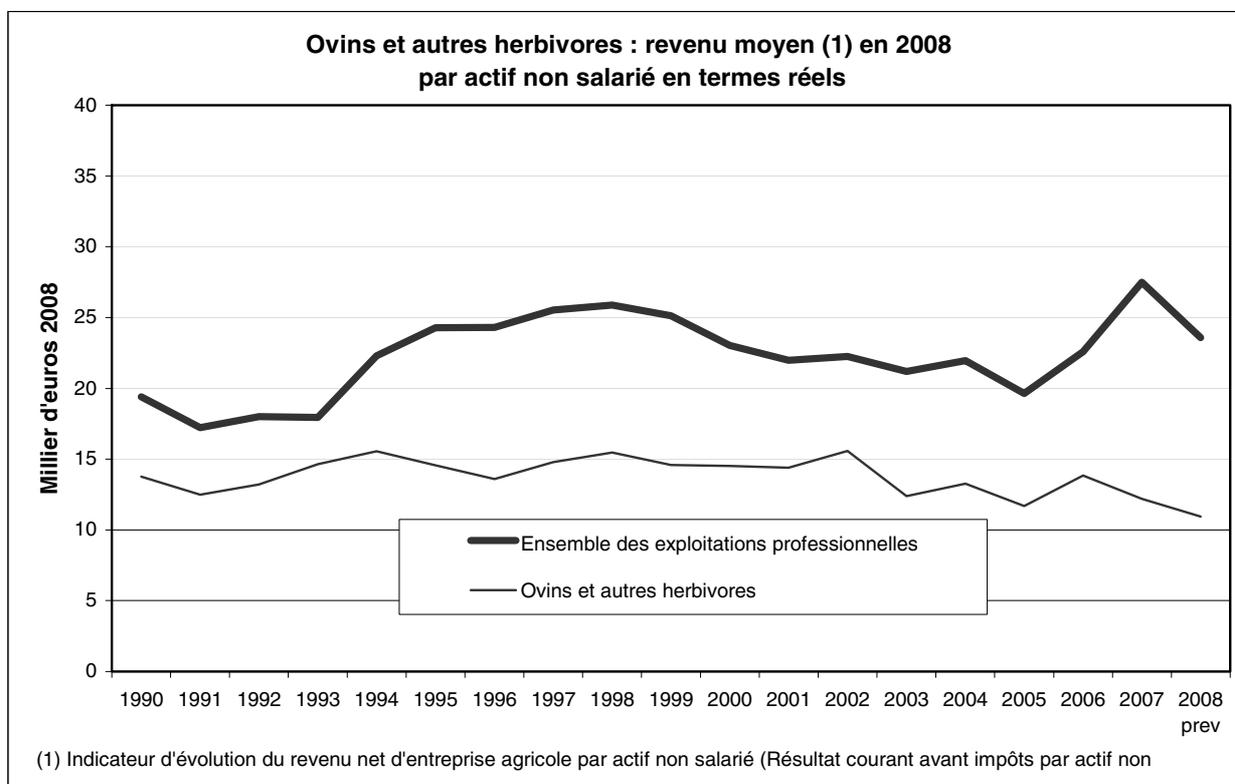
Le volume de la production ovine est en baisse de 5 % par rapport à 2007 et de 10 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Face à la baisse de la consommation, la décapitalisation du cheptel se renforce. Les abattages d'animaux de réforme sont plus nombreux. A l'opposé, les abattages d'agneaux diminuent sensiblement.

Les exportations de viande ovine avaient bénéficié en 2007 des difficultés de certains pays, liées à la fièvre aphteuse. Elles régressent en 2008.

Les prix sont fermes sur l'ensemble de la campagne, mais ne compensent pas les difficultés de la filière. Ils montent de 4 % par rapport à 2007.

Le coût de l'alimentation animale, en particulier des aliments composés, augmente fortement, du fait de la hausse des prix des matières premières entrant dans leur composition. En conséquence les charges d'approvisionnement progressent sensiblement en valeur (+ 17 %).

Tendanciellement orienté à la baisse depuis 2002 le revenu des exploitations ovines atteint de nouveau un point historiquement bas en 2008. Son niveau représentait 72 % du revenu moyen des exploitations professionnelles au début des années 1990 ; il est égal à 50 % de ce revenu moyen en 2008.



# Élevage hors sol

## Stabilisation du revenu

En moyenne pour l'ensemble des élevages hors sol, le revenu par actif non salarié se replie de 3 % en 2008 après une année 2007 en forte baisse.

La valeur de la production porcine s'accroît sensiblement en 2008 après un net recul l'année précédente. Les volumes produits sont stables. Le cours du porc, qui était très bas en 2007, se redresse en 2008 (+ 12 %). La consommation résiste mieux que les autres viandes à la baisse touchant l'ensemble de la consommation de viande d'animaux de boucherie.

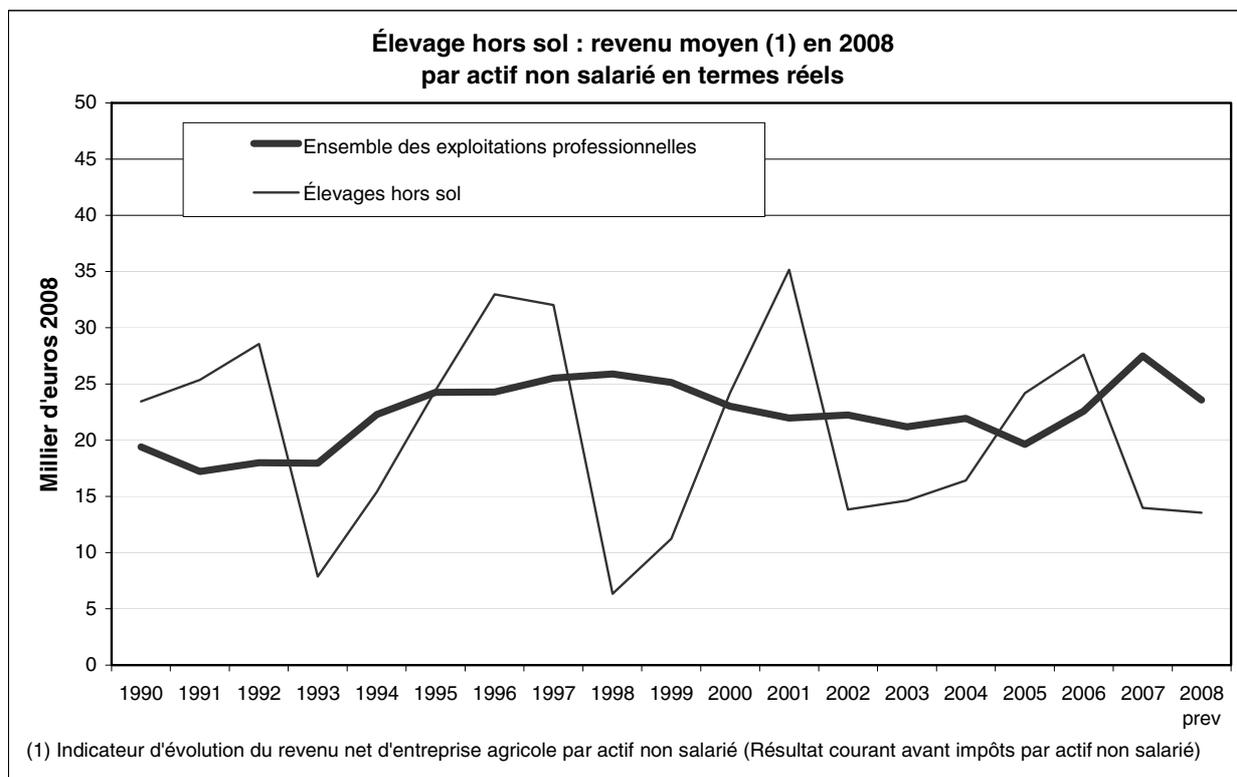
Pour la volaille, la valeur de la production augmente de 14 % sous l'effet de la hausse des prix. Le volume de la production est comparable à celui de 2007 mais reste inférieur de 8 % à son niveau de 2005 avant la crise aviaire. Les abattages de poulets progressent légèrement. En revanche, ils restent sur une tendance baissière pour les dindes. Les prix de l'ensemble des volailles croissent de 15 %. Cette hausse accusée

traduit la répercussion de l'augmentation des coûts de production, notamment de l'alimentation animale, facilitée par la forte intégration de la filière.

Les mises en place de poulettes de ponte sont stables au premier semestre 2008. Elles ralentissent depuis juin. Le volume de la production d'œufs se stabilise. Face à l'offre modérée, les prix sont fermes et dépassent de 6 % leur niveau de 2007.

Le renchérissement du coût de l'alimentation animale pèse sur les charges d'approvisionnement qui s'accroissent de 14 % en valeur.

En grande partie compensée par la hausse des prix de la production, la forte hausse des charges n'a pas entraîné de forte baisse de revenu pour l'ensemble des exploitations hors sol. Toutefois, celui-ci demeure à un point bas voisin de celui de 2002. Cette moyenne recouvre une situation toujours très difficile pour l'élevage porcine et une conjoncture plus favorable pour les élevages avicoles.

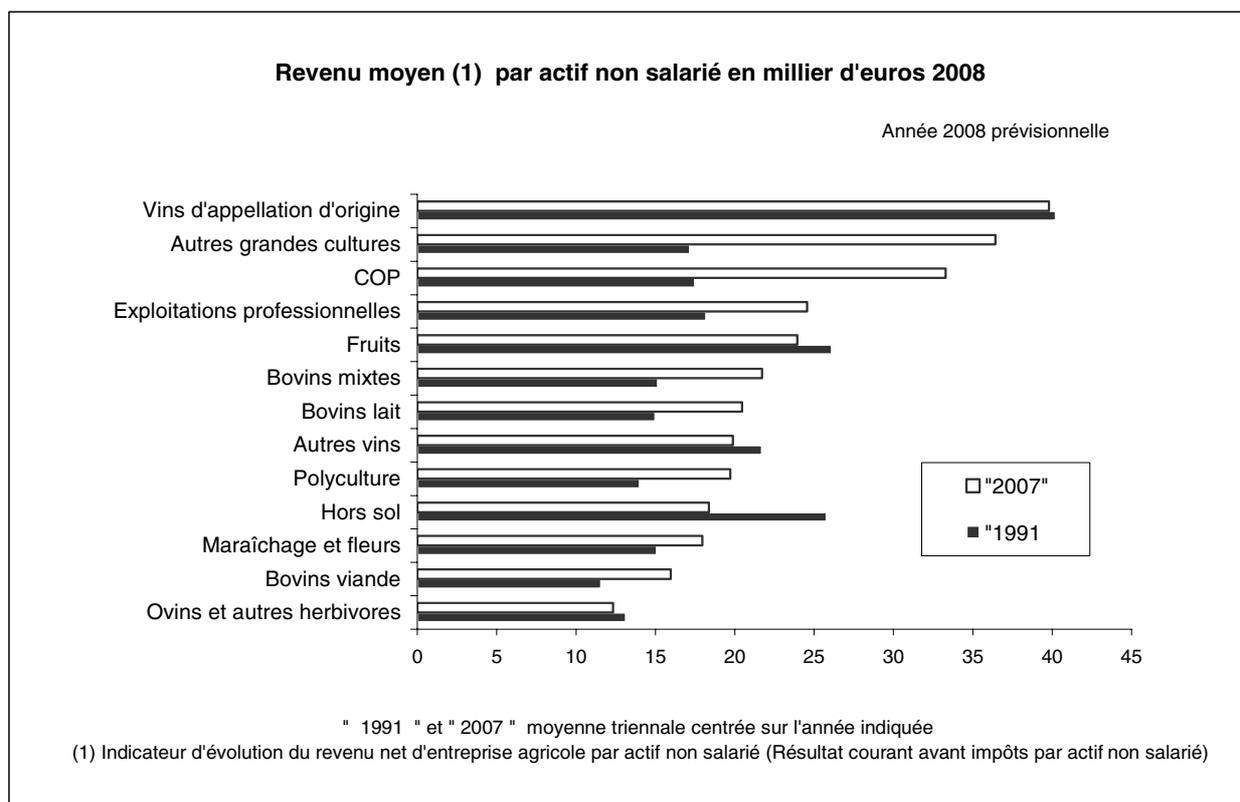


## Disparités et évolutions à long terme du revenu

Malgré la baisse marquée de 2008, l'évolution du revenu agricole moyen par actif reste positive sur longue période : + 1,9 % par an, en termes réels, entre 1990 et 2008, pour l'ensemble des exploitations professionnelles. Mais les situations sont variables selon les spécialisations. Les exploitations hors sol enregistrent sur cette période une baisse sensible de leur revenu (- 2,1 % par an). Les exploitations d'arboriculture fruitière et de viticulture courante voient aussi un recul de leur revenu (- 0,5 %). L'évolution est plus favorable pour les exploitations de grandes cultures dont le revenu augmente de près de 4 %, grâce aux bons résultats de 2006 et 2007. Les exploitations maraîchères et horticoles bénéficient également d'une légère hausse tendancielle (+ 1,1 %). Le revenu des exploitations d'élevage bovin reste orienté à la hausse depuis 1990 (+ 2 %) malgré les difficultés actuelles. La situation est défavorable pour les ovins et autres herbivores (- 0,4 %).

En conséquence, les exploitations d'élevage hors sol qui avaient un revenu nettement supérieur à la moyenne des exploitations professionnelles voient celui-ci chuter : de 40 % supérieur à cette moyenne

en 1990-1992, il lui est maintenant (moyenne des années 2006 à 2008) inférieur de 25 %. Les exploitations de viticulture courante connaissent une situation semblable : leur revenu qui dépassait la moyenne de 19 % lui est maintenant très inférieur (- 19 %). Le revenu des exploitations fruitières qui dépassait lui aussi la moyenne de 40 % lui est désormais un peu inférieur. Le revenu des exploitations de grandes cultures avoisinait la moyenne en 1990-1992, il la dépasse aujourd'hui très largement : + 39 %. La situation des exploitations d'élevage herbivores et de maraîchage est nettement moins favorable. Comme au début des années 1990, le revenu des exploitations laitières et bovins viande se situe respectivement à 20 % et 35 % au-dessous de la moyenne. Quant aux exploitations ovines et caprines leur revenu ne représente plus que 50 % de la moyenne contre 72 % auparavant. Pour les exploitations maraîchères la détérioration est moindre : la différence par rapport à la moyenne passe de 17 % à 27 %. Les exploitations de viticulture d'appellation constituent une exception : leur revenu très au dessus de la moyenne en 1990-1992 le demeure mais s'est cependant très nettement réduit.



# Annexes

Tableau 1 : Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en 2008

Tableau 2 : Indicateur de disparités du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (Résultat courant avant impôts par actif non salarié)

Tableau 3 : Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole (résultat courant avant impôts par actif non salarié) en termes réels (indices 1990 = 100)

## Résultats pour l'ensemble des catégories d'exploitations

**Tableau 1 : Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (résultat courant avant impôts par UTANS)**

	Résultat courant avant impôts par UTA non salariée en termes réels, en % annuel						Niveau moyen (ensemble des exploitations professionnelles = 100)	
	Evolutions annuelles moyennes (%)						"1991"	"2007"
	2006/2005	2007/2006	2008/2007	2008/"2006":	"2007"/"2004"	"2007"/"1991"		
Ensemble des exploitations professionnelles	15,1	21,8	-14	0,8	5,5	1,9	100	100
Céréales, oléagineux, protéagineux	40,5	94,1	-37	0,2	17,1	4,1	96	136
Autres grandes cultures	41,4	31,9	-25	-0,7	9,5	4,8	94	148
Ensemble grandes cultures	38,0	69,6	-33	-0,5	13,8	3,5	108	139
Maraîchage et fleurs	-6,9	-10,6	-16	-12,8	-3,9	1,1	83	73
Viticulture d'appellation	-8,3	29,9	2	8,2	2,9	-0,1	221	162
Autre viticulture	56,6	31,8	15	24,1	3,0	-0,5	119	81
Ensemble viticulture	-2,8	30,6	3	10,1	2,9	-0,2	198	143
Arboriculture fruitière	155,7	-8,7	-26	-5,9	6,9	-0,5	143	97
Bovins lait	-2,1	5,8	23	12,7	4,0	2,0	82	83
Bovins viande	12,1	-29,4	-32	-25,3	-7,6	2,0	64	65
Bovins mixtes	3,4	2,3	9	5,6	4,4	2,3	83	88
Ovins et autres herbivores	18,4	-11,8	-10	-6,7	-0,3	-0,4	72	50
Hors sol	14,1	-49,3	-3	-21,4	-0,1	-2,1	142	75
Polyculture	20,3	38,0	-27	-2,9	3,4	2,2	77	80
Elevage et culture	16,4	25,1	-6	6,3	8,4	3,8	74	99

"N" = moyenne des années N-1 à N+1.

Source : SSP, comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 2 : Indicateur de disparités du revenu net d'entreprise agricole moyen par actif non salarié (Résultat courant avant impôts par UTANS) selon les catégories d'exploitations

	VALEUR MOYENNE PAR UTANS EN MILLIERS D'EUROS COURANTS																		
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 prév
Ensemble des exploitations professionnelles	14,3	12,9	13,8	14,0	17,7	19,5	19,8	21,1	21,6	20,9	19,4	18,9	19,6	19,0	20,0	18,3	21,5	26,9	23,6
Céréales, oléagineux, protéagineux	11,4	14,7	13,4	15,0	19,7	25,9	27,2	27,6	24,2	22,3	20,8	16,6	20,1	20,7	20,2	15,9	22,9	45,5	29,3
Autres grandes cultures	13,3	13,0	12,5	16,5	22,6	24,6	25,4	24,2	27,0	26,6	23,3	26,2	22,3	29,1	25,0	21,7	31,4	42,5	32,8
Ensemble grandes cultures	14,6	15,3	14,4	17,8	23,9	26,5	27,9	27,8	26,4	23,7	21,6	19,8	20,8	23,4	21,7	18,0	25,5	44,2	30,1
Maraîchage et fleurs	12,0	13,0	9,0	9,4	12,9	15,3	18,0	16,4	18,6	16,1	21,2	19,3	23,1	20,6	14,4	20,4	19,4	17,8	15,3
Viticulture d'appellation	36,8	24,7	29,0	20,3	22,4	32,3	33,2	39,2	59,5	60,7	39,5	38,4	38,5	29,0	37,7	33,5	31,5	41,9	43,6
Autre viticulture	21,0	14,8	13,0	6,5	14,4	20,1	18,2	15,2	14,3	20,3	14,2	11,5	12,9	22,1	18,3	9,2	14,8	20,0	23,6
Ensemble viticulture	32,9	22,7	25,5	17,0	20,7	29,6	29,9	33,4	48,4	50,9	33,4	31,7	32,4	27,3	33,3	27,6	27,5	36,8	38,8
Arboriculture fruitière	22,7	24,9	11,0	6,0	13,5	11,8	15,4	17,4	19,1	10,0	14,4	19,9	20,5	25,6	17,7	10,1	26,4	24,7	18,8
Bovins lait	10,9	10,2	12,9	15,1	16,8	16,3	13,9	16,3	17,7	16,3	16,5	14,6	15,9	14,9	17,7	17,4	17,4	18,9	23,8
Bovins viande	8,3	7,5	10,4	14,4	16,8	14,7	13,2	15,9	16,4	15,3	14,7	14,8	18,7	18,5	18,7	18,2	20,9	15,1	10,6
Bovins mixtes	10,0	11,1	13,2	15,3	17,8	17,9	16,4	18,2	18,4	17,1	17,3	15,5	19,8	16,2	17,5	18,7	19,8	20,8	23,1
Ovins et autres herbivores	10,1	9,4	10,1	11,5	12,3	11,7	11,1	12,2	12,9	12,1	12,3	12,4	13,7	11,1	12,1	10,9	13,2	11,9	10,9
Hors sol	17,2	19,1	21,9	6,2	12,2	19,6	26,9	26,4	5,3	9,4	20,4	30,3	12,2	13,1	15,0	22,5	26,3	13,7	13,5
Polyculture	13,9	7,5	10,1	8,8	11,1	15,0	15,1	15,2	15,3	14,6	16,5	15,6	16,2	19,1	16,2	13,5	16,6	23,5	17,6
Elevage et culture	10,1	9,0	11,4	13,1	16,3	18,2	17,7	17,6	16,9	16,8	17,5	17,0	17,7	16,4	19,0	17,1	20,4	26,2	25,1

Source : SSP, comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 3 : Indicateur d'évolution de revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels (résultat courant avant impôts par UTANS) sur longue période selon les catégories d'exploitations

	Indices 1990=100																		
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 prév
Ensemble des exploitations professionnelles	100,0	88,8	92,8	92,5	114,9	125,1	125,3	131,6	133,5	129,6	118,7	113,3	114,7	109,2	113,2	101,2	116,4	141,8	121,6
Céréales, oléagineux, protéagineux	100,0	126,8	112,6	124,1	160,0	208,1	215,2	216,3	187,9	173,4	159,1	125,0	147,7	148,9	142,9	110,3	155,1	301,0	189,4
Autres grandes cultures	100,0	95,5	90,2	116,6	157,4	169,3	172,1	162,6	179,7	177,2	152,8	168,7	139,9	179,4	151,7	129,1	182,6	240,8	181,6
Ensemble grandes cultures	100,0	102,6	94,6	114,2	151,4	166,0	171,8	169,0	159,1	143,3	128,6	115,3	118,6	130,7	119,8	97,2	134,1	227,5	151,5
Maraîchage et fleurs	100,0	106,5	72,0	73,9	100,1	116,9	135,2	121,9	137,5	119,2	154,6	137,7	161,3	141,2	97,1	134,5	125,2	111,9	94,1
Viticulture d'appellation	100,0	65,5	75,5	51,8	56,2	80,3	81,0	94,9	142,6	145,6	93,3	89,1	87,1	64,5	82,4	71,7	65,8	85,5	87,0
Autre viticulture	100,0	68,8	59,0	29,0	63,5	87,3	78,1	64,5	60,1	85,3	58,7	46,7	51,2	86,0	70,2	34,7	54,4	71,7	82,6
Ensemble viticulture	100,0	67,3	74,0	48,6	58,1	82,2	81,8	90,3	129,7	136,5	88,4	82,3	82,0	68,0	81,5	66,2	64,3	84,0	86,7
Arboriculture fruitière	100,0	107,5	46,6	25,1	55,1	47,7	61,3	68,2	74,5	39,1	55,2	74,8	75,5	92,6	63,1	35,1	89,8	82,0	61,0
Bovins lait	100,0	91,4	113,3	130,9	143,1	137,2	115,2	133,7	143,4	132,7	131,9	115,0	121,8	112,1	130,9	126,3	123,6	130,7	161,1
Bovins viande	100,0	88,8	121,0	164,1	188,7	163,3	144,5	171,9	175,3	163,5	154,9	153,3	189,3	183,6	182,7	173,8	194,9	137,6	94,1
Bovins mixtes	100,0	109,2	126,6	144,4	165,1	164,5	148,3	163,0	163,0	151,2	151,1	133,2	165,9	132,7	141,6	148,3	153,2	156,7	170,4
Ovins et autres herbivores	100,0	90,8	96,0	106,5	113,0	105,9	98,8	107,6	112,4	106,0	105,5	104,7	113,2	90,0	96,5	85,0	100,6	88,7	79,5
Hors sol	100,0	108,1	121,7	33,6	65,7	104,2	140,5	136,5	27,1	47,9	103,2	149,9	59,0	62,3	70,1	103,1	117,7	59,6	57,7
Polyculture	100,0	52,4	69,4	59,6	74,1	98,4	97,5	97,1	97,1	92,5	103,2	95,5	97,0	112,3	93,6	76,5	92,0	127,0	92,9
Elevage et culture	100,0	87,1	107,9	121,9	149,8	164,7	157,8	155,5	147,3	147,0	150,8	143,9	146,3	133,1	151,5	133,7	155,6	194,7	182,5

Source : SSP, comptes nationaux par catégorie d'exploitations

## **RICA 2007 : situation financière et disparité des résultats écono- miques des exploitations <sup>(1)</sup>**

I - Un bilan contrasté en 2007 .....	59
II - Une conjoncture économique qui ne sourit pas à tout le monde .....	62
III - Charges courantes : des dépenses en énergie contenues .....	65
IV - Bilan des exploitations agricoles et rentabilité en 2007 .....	68
Annexes .....	71

*(1) Présenté par Emmanuel CHANTRY, responsable du RICA, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Tayeb SAADI.*

## RICA 2007

# SITUATION FINANCIÈRE ET DISPARITÉ DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS

### Résumé

En 2007, les exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) enregistrent une hausse de 22,0 % en valeur réelle du résultat courant avant impôts. La hausse exceptionnelle du prix du blé et du maïs y est pour beaucoup, gonflant le revenu des céréaliers et affectant négativement les filières animales par le biais des charges en alimentation du bétail. La filière porcine se retrouve dans une situation particulièrement difficile.

Source micro-économique, le Réseau d'information comptable agricole (*voir l'encadré*) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans toute leur diversité. Les données recueillies par le RICA se situent dans un cadre méthodologique et conceptuel différent de celui des comptes macroéconomiques, national ou par OTEX, dont elles complètent le diagnostic.

### 1 – Un bilan contrasté en 2007

En 2007, les exploitations professionnelles couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) ont enregistré une hausse de 25,0 % du résultat courant avant impôts, qui fait suite à la hausse de 18 % de 2006. En valeur réelle<sup>1</sup>, la hausse est de 22,0 %. Le RCAI s'élève ainsi en 2007 à 41 800 euros en moyenne par exploitation.

La production globale (153 500 euros) augmente de 9,5 % en valeur. Pourtant, pour des cultures importantes comme le blé, l'orge, la vigne, les rendements et les récoltes n'ont pas été bons. Mais les prix sont à peu près partout bien orientés, voire en vive augmentation (à l'exception de la filière porcine). Les ventes de l'année progressent de 9,7 %. La valeur des stocks augmente sensiblement.

Les charges d'approvisionnement augmentent fortement (+ 9,2 %) et s'élèvent à 50 700 euros en moyenne. La plupart des postes de charges sont en hausse. Les charges en engrais progressent

de 5,6 %. Les dépenses en aliments concentrés augmentent de 18,4 %. Les amortissements s'accroissent légèrement en 2007. Les charges financières amorcent une très légère hausse.

Pour la deuxième année du nouveau régime de primes, le montant total des subventions d'exploitation (29 000 euros) diminue d'un peu plus de 4 % par rapport à 2006. Cependant, le montant de 2006 était un peu surestimé, des reliquats de primes animales dues au titre de 2005, versés tardivement en 2006, ayant été enregistrés en 2006, en plus de la prime unique de 2006. Comme le RCAI augmente fortement dans le même temps, le ratio subventions d'exploitation sur résultat courant avant impôts baisse de façon spectaculaire. Toutes exploitations confondues, il s'établit en moyenne à 69 % alors qu'il était de l'ordre de 98 % en 2005 et de 90 % en 2006.

La capacité d'autofinancement augmente de près de 16 % en moyenne. Les prélèvements privés, solde des retraits et des apports effectués par l'exploitant, ont connu également une forte progression. L'autofinancement augmente de près de 18 %. Le stock de dettes (132 300 euros) augmente très légèrement en valeur réelle.

<sup>1</sup> Les évolutions du RCAI sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+ 2,46 % entre 2006 et 2007). Les autres évolutions sont sauf mention contraire exprimées en valeur courante.

## Le RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 82 000 exploitations agricoles. Réalisée dans l'ensemble des États membres selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente quelque 4 millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture européenne. En France, l'échantillon total enquêté en 2007 regroupe 7 385 exploitations. L'échantillon quasi définitif traité pour cette présentation comprend 7 366 exploitations. Le champ couvert correspond à 326 000 exploitations « professionnelles » d'au moins 12 hectares-équivalent-blé. Les évolutions du RCAI sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+2,46 % entre 2006 et 2007). Les autres évolutions sont sauf mention contraire exprimées en valeur courante.

### Méthodes de collecte et concepts

Le RICA consiste en un recueil annuel d'informations **comptables** et extra-comptables auprès des exploitations sélectionnées dans l'échantillon. Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, réévaluation annuelle du bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non soumise à la tenue d'une comptabilité). Le travail est en général confié à des centres de gestion et de comptabilité spécialisés, centres d'économie rurale du réseau CER France, divers autres centres comptables, experts-comptables, et de façon marginale, écoles d'agriculture, centres de recherche et agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut reconstituer des ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de **pondération** obtenu à partir des recensements ou enquêtes Structures (l'enquête sur la structure des exploitations de 2007 pour l'exercice comptable 2007). Le calcul des poids repose sur un système de strates croisant trois critères : OTEX - région - taille.

Les concepts centraux du RICA sont ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général, et non ceux des comptes macroéconomiques. Toutefois, un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles, et notamment des comptes par OTEX. Ainsi, sans lui être identique, le **résultat courant avant impôt (RCAI)**, indicateur central du RICA, se rapproche du **revenu net d'entreprise agricole** des comptes macroéconomiques.

Le traitement des **subventions** est également maintenant très proche. Comme les comptes macroéconomiques, mais sans inclure les subventions liées aux produits dans la valeur de la production, le RICA classe en subventions d'exploitation les aides prévues ou revalorisées par la réforme de la Politique agricole commune (PAC) de 1993 : aides compensatrices aux cultures de céréales, oléagineux, protéagineux, aides au gel des terres, à la jachère industrielle, primes aux bovins mâles, primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, etc. Il enregistre aussi sous ce poste l'indemnité spéciale montagne, la prime à l'herbe, etc. Il classe en subventions d'investissement des aides comme la dotation aux jeunes agriculteurs. Les subventions d'exploitation sont en principe rattachées à l'exercice ouvrant le droit, dès lors qu'elles sont connues et certaines. Si le montant de la créance n'a pas pu être estimé à la clôture de l'exercice, les subventions sont enregistrées lors de l'encaissement sur l'exercice suivant.

Les principales divergences avec les comptes macroéconomiques concernent maintenant les règles d'évaluation des immobilisations (animaux reproducteurs...), celles des stocks (animaux circulants, engrais...), et le traitement des primes et indemnités d'assurance. S'agissant des **stocks**, les comptes macroéconomiques de l'agriculture retracent la variation des volumes, mais pas des prix. La valeur des stocks de produits est mesurée à un prix moyen de l'année. Au contraire, dans le RICA, la valeur des stocks est évaluée au cours du jour. La variation des stocks intègre donc les variations de prix, qui peuvent être très importantes et conduire à des évaluations différentes de celles des comptes.

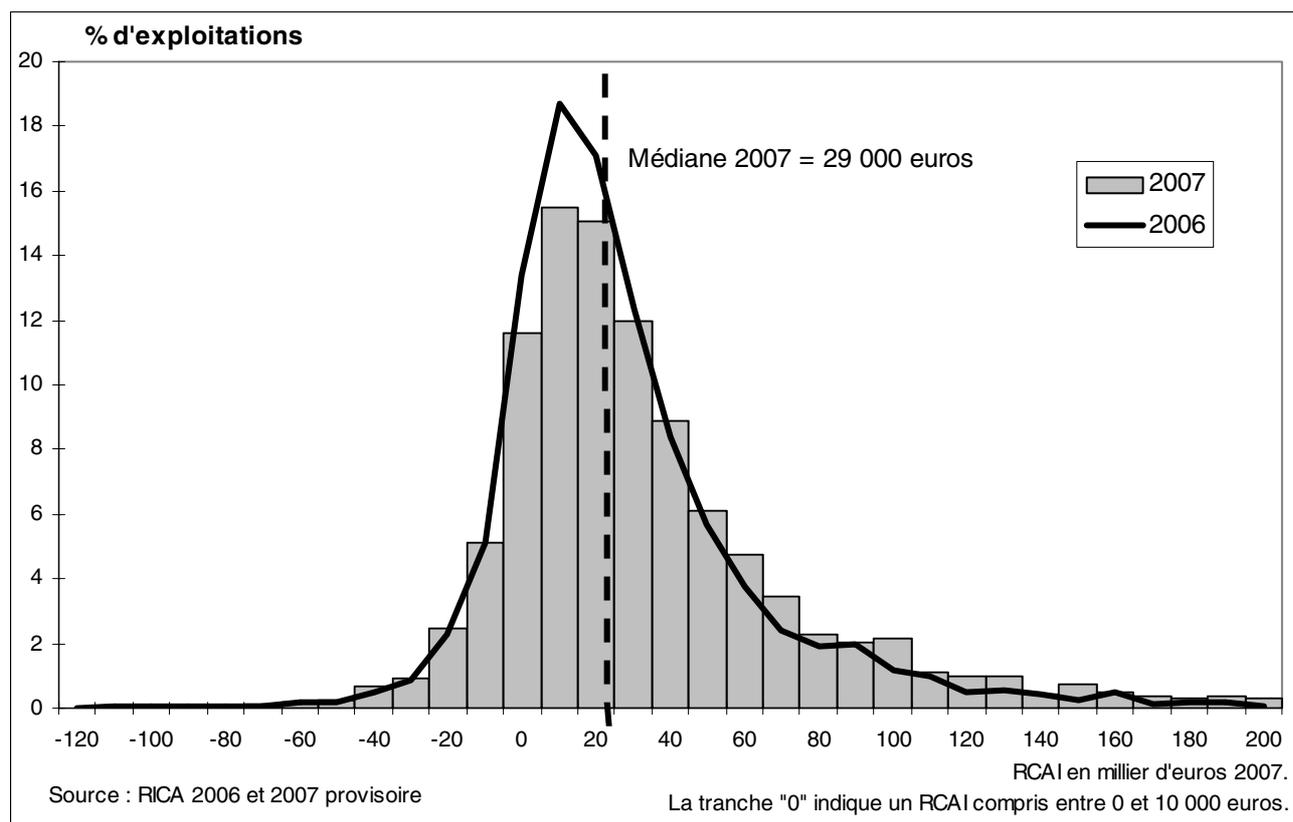
*Les chiffres relatifs à 2007 sont tirés de l'échantillon « provisoire ». Les comparaisons inter annuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » (constitué d'exploitations présentes à la fois en 2006 et 2007) et exprimées, sauf exception, en valeur courante. Les données présentées ici sont des valeurs moyennes par exploitation.*

L'amélioration moyenne du résultat courant avant impôts est toutefois trompeuse, elle ne profite pas à toutes les orientations. Elle est notamment le fruit des résultats exceptionnels en grandes cultures (+ 74 %) et en viticulture d'appellation (+ 27 %). À l'opposé, l'élevage hors-sol, qui poursuivait pourtant un redressement ces dernières années, voit ses résultats chuter fortement (- 46 %). Sans doute, le nombre d'exploitations qui améliorent leur revenu en valeur réelle (194 600) est-il encore cette année supérieure au nombre d'exploitations qui reculent (131 000), mais le sentiment d'amélioration est bien loin d'être partagé par tous. Le recul de revenu dépasse par exemple 10 000 euros pour près de 71 000 exploitants (un peu plus d'un cinquième sont des éleveurs de bovins viande).

Aux mouvements d'ensemble des rendements et des prix se superposent les conditions particulières des exploitations, une météorologie plus ou moins favorable, des difficultés dans la conduite des cultures, des épidémies, des frais imprévus, des investissements porteurs d'avenir, mais qu'il faut amortir, etc.

Les résultats 2007 dessinent donc, comme chaque année, une population très hétérogène. La médiane atteint 29 000 euros contre 24 000 en 2006. La moitié des exploitations dégagent un résultat supérieur à ce chiffre. Mais près de 33 000 exploitations (soit 10 % de l'ensemble) ont un résultat négatif. Ce ratio oscille entre 5 % dans les orientations grandes cultures et bovins lait et peut monter jusqu'à 32 % pour l'orientation autre viticulture.

**Graphique 1 : Distribution du RCAI en 2006 et 2007**



## 2 – Une conjoncture économique qui ne sourit pas à tout le monde

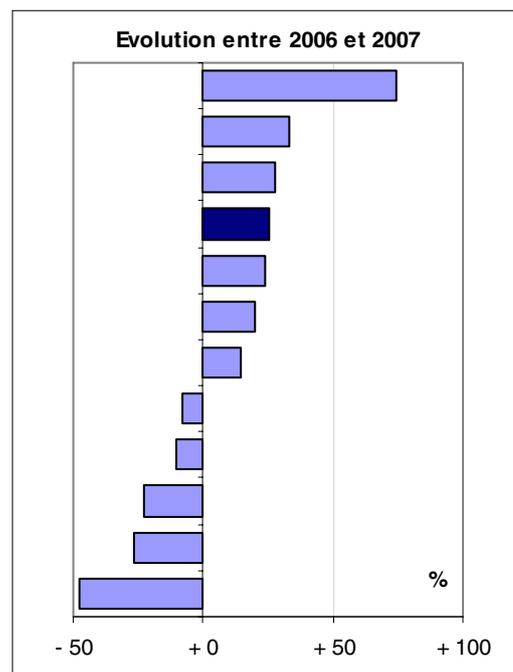
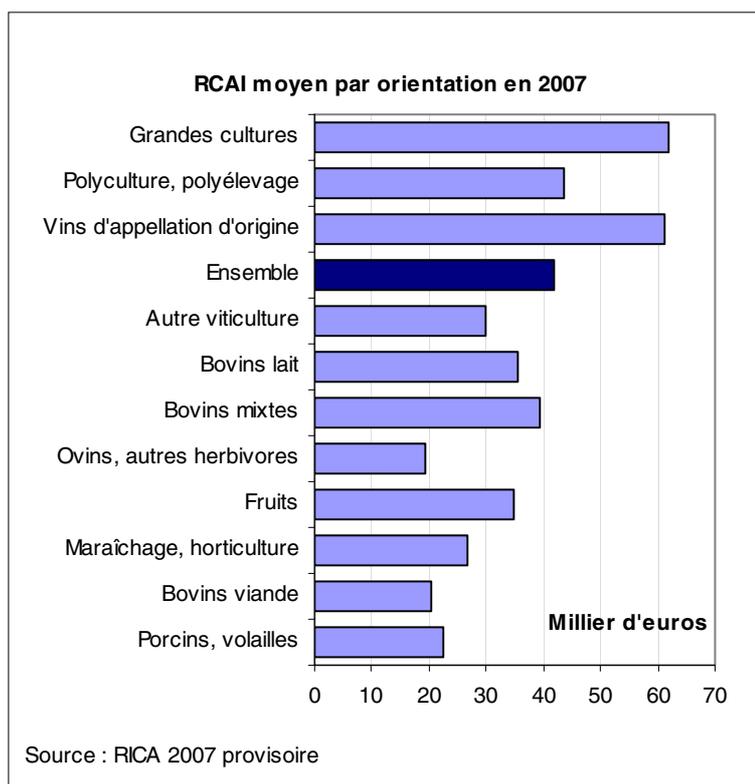
En 2007, le résultat courant avant impôts est en hausse dans plusieurs orientations, notamment en grandes cultures et viticulture d'appellation avec des évolutions supérieures à 27 %. A contrario maraîchage, horticulture, bovins viande et surtout élevage hors sol, particulièrement porcin connaissent des reculs marqués.

Après une dégradation continue sur plusieurs années, les grandes cultures qui avaient entamé un rétablissement en 2006 (+ 48 %) connaissent en 2007 une situation favorable exceptionnelle. Le résultat courant avant impôts augmente de 74 % en valeur courante pour atteindre 61 800 euros en moyenne. Il a même plus que doublé pour les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux, protéagineux (+ 110 %). La production en valeur augmente de 23 %. Les

récoltes de l'année 2007 ne sont pas à l'origine de cette situation. Les rendements des céréales à paille sont en baisse (blé : 64 q/ha, soit - 7 %). Le colza est toujours décevant (28 q/ha). En revanche, du côté des prix, ce ne sont que bonnes nouvelles pour les producteurs. Le prix de vente du blé s'envole de 52 % et atteint en moyenne près de 170 €/t (entre 2002 et 2006, le prix moyen annuel de la tonne de blé oscillait entre 100 et 120 €). Ce sont ces mouvements de prix qui expliquent la forte croissance du revenu des exploitations en grandes cultures.

Les charges d'approvisionnement (engrais, semences, produits phytosanitaires) augmentent sensiblement (+ 6,5 %), mais beaucoup moins que les produits.

**Graphique 2 : Forte progression du RCAI en grandes cultures et viticulture d'appellation**



Les exploitations spécialisées en viticulture d'appellation ont connu, ces dernières années, des résultats très fluctuants d'un exercice à l'autre. Après deux baisses consécutives en 2005 et 2006, le RCAI enregistre une vive hausse (+ 27 %), s'établissant à un niveau relativement élevé de 62 000 euros en moyenne. Ces résultats moyens ne reflètent pas suffisamment les forts contrastes qui existent actuellement entre les différentes régions viticoles françaises. Ainsi, les régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon

et Provence) restent, malgré une hausse de près de 26 %, touchées par la crise des vins AOC, avec un RCAI moyen médiocre (20 400 euros). La situation est toujours confortable pour les régions viticoles de la moitié Nord du pays, en particulier pour la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. C'est la bonne tenue des prix des vins d'appellation qui a permis le redressement du revenu en viticulture d'appellation. À cause de conditions météorologiques défavorables, la récolte a été faible. Les charges

d'approvisionnement sont en nette hausse (+ 10 %).

Le résultat des exploitations spécialisées en autre viticulture poursuit son redressement amorcé en 2006. La situation s'améliore doucement dans le vignoble méditerranéen. Le RCAI des exploitations du Languedoc-Roussillon redevient positif mais reste à un niveau relativement faible. En revanche, le vignoble de Poitou-Charentes affiche encore une fois de remarquables résultats. Tiré par une vive demande à l'exportation, notamment des Etats-Unis, les prix du vin et surtout du cognac ont beaucoup augmenté.

Après un rétablissement en 2006, la situation des exploitations spécialisées en arboriculture fruitière

se dégrade. Le RCAI baisse de 11 % et s'élève à 34 500 euros en moyenne en 2007. Faibles récoltes dues à des conditions climatiques difficiles (en abricots notamment) et prix à la baisse pour bon nombre d'espèces sont responsables de cette situation. Les charges d'exploitation augmentent légèrement. Les charges de personnel, qui constituent le plus gros poste (57 800 euros en moyenne par exploitation), sont en augmentation modérée en 2007. La capacité d'autofinancement est en vive baisse. Les prélèvements privés sont en hausse, l'autofinancement chute fortement.

### Note méthodologique sur les indicateurs de résultat

Le **résultat courant avant impôts** est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres (contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, les charges sociales de l'exploitant ne sont toutefois pas déduites du résultat dans le RICA). Le RCAI prend en compte à la fois des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements). Pour appréhender les flux financiers réels, il ne faut pas tenir compte des charges calculées. Les analystes utilisent le plus souvent la **capacité d'autofinancement** qui diffère du RCAI principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

D'autres analystes préfèrent considérer l'**excédent brut d'exploitation**. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie généré par les opérations courantes, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux. Cependant ce flux reste en partie *potentiel*. L'**excédent de trésorerie d'exploitation** obtenu à partir de l'EBE exprime un flux *effectif* de trésorerie généré au cours de l'exercice par les opérations d'exploitation. Ce flux de trésorerie peut comprendre des encaissements au cours de l'exercice de produits des années précédentes (écoulement de stocks, règlement par les clients de créances), inversement les produits de l'année qui n'ont pas fait l'objet d'un encaissement ne sont pas considérés. L'ETE élimine l'effet de variation de la valeur des stocks sur les résultats. En termes comptables, l'ETE est égal à l'EBE diminué de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation et de la variation d'inventaire des animaux reproducteurs.

Si la hausse du prix du blé a des répercussions très favorables sur le revenu des agriculteurs céréaliers, il n'en est pas de même pour les éleveurs, confrontés à la flambée des prix des matières premières (aliments et énergie), aux effets négatifs de la fièvre catarrhale et à la baisse des cours de la viande. Chez les éleveurs de bovins viande, le RCAI baisse en effet de 27 %. Les ventes ont diminué en 2007, de même que la production de l'exploitation. Les charges d'exploitation augmentent, notamment pour les produits vétérinaires. Les aliments du bétail, concentrés en particulier, pèsent davantage qu'en 2006. Les subventions d'exploitation reculent de 9 % par rapport à 2006. Mais, comme évoqué plus haut, cette chute est plus apparente que réelle. Des reliquats importants des primes

animales 2005 ont été versés en 2006 et comptés sur 2006, alors que les primes enregistrées en 2007 ne comprennent pratiquement pas de reliquats 2006. Les prélèvements privés ont fortement chuté de même que l'autofinancement.

Alors que la situation semblait s'améliorer pour le secteur hors-sol, 2007 est marqué par une nouvelle crise dans le secteur porcin. En moyenne pour l'ensemble des élevages hors sol, le RCAI chute de 46 % et s'établit à 22 500 euros après deux années consécutives de hausse. Les éleveurs réduisent massivement leurs prélèvements et augmentent leur endettement.

En fait, les éleveurs de volaille spécialisés et les éleveurs de porcs spécialisés ont des évolutions

de revenu totalement différentes. Pour les premiers la situation se redresse, grâce à une augmentation de la valeur de la production sous l'effet d'une hausse des prix de la volaille. Pour les seconds, le constat est plus alarmant. En effet le RCAI moyen dans ce secteur est négatif. La production en valeur diminue de 2 % : une forte dégradation du prix du porc conjuguée à la forte hausse des dépenses en alimentation animale (+ 28 % en aliments concentrés) expliquent cette situation difficile. Il faut donc nuancer le résultat de la filière hors sol.

L'embellie constatée en 2006 chez les éleveurs d'ovins, caprins et autres herbivores a fait long feu. Le RCAI est en net repli. Le secteur reste le moins profitable des grands secteurs agricoles.

Avec la très forte hausse du prix du lait en fin d'année 2007, le RCAI des éleveurs de bovins

laitiers apparaît en hausse sensible (+ 20 %). Il s'élève à 35 700 euros en moyenne par exploitation. La production de l'exploitation augmente fortement en valeur (+ 12 %). Ce bon résultat s'explique en partie par la présence dans l'échantillon d'exploitations qui clôturent au 31 mars et qui ont bénéficié de prix du lait très élevés, non seulement en fin d'année 2007, mais surtout au 1er trimestre 2008. Les subventions d'exploitation de l'orientation diminuent légèrement et atteignent 26 400 euros en moyenne. Les charges d'exploitation augmentent sensiblement. Les dépenses en alimentation du bétail progressent de 19 %. Les éleveurs de bovins lait augmentent leurs prélèvements ainsi que leurs investissements.

### 3 – Charges courantes : des dépenses en énergie contenues

En 2007, les charges courantes s'élèvent à 143 400 euros, moyenne nettement supérieure au niveau de 2006 (+ 5,5 %). Pour l'ensemble des exploitations, la structure de répartition des charges reste globalement stable. Ainsi, pour 100 euros de charges courantes, 62 % sont liées aux structures des exploitations, 35 % sont liées aux approvisionnements et 3 % sont liées au loyer de l'argent. Pour comparaison, le poids des charges

courantes représente pour l'ensemble des exploitations 77 % du produit brut (allant jusqu'à 92 % pour les élevages de porcins, volailles). En 2007, 10 % des exploitations doivent faire face à des dépenses supérieures à leurs ressources (18 % des éleveurs de porcins, volailles, 21 % pour l'arboriculture fruitière et 32 % en autre viticulture).

**Tableau 1 : Charges courantes en 2007**

Valeurs moyennes par exploitation, toutes orientations confondues

	2007 millier d'euros	Evolution 07/06 %	Structure en 2007 %
<b>I - Charges d'exploitation</b>	<b>138,9</b>	<b>+ 5,6</b>	<b>96,9</b>
<b>Approvisionnements</b>	<b>50,7</b>	<b>+ 9,2</b>	<b>35,3</b>
Engrais et amendements	8,7	+ 5,6	6,1
Semences et plants	5,3	+ 3,0	3,7
Produits phytosanitaires	7,6	+ 8,8	5,3
Aliments concentrés	15,1	+ 18,4	10,5
Aliments grossiers	1,5	+ 2,5	1,1
Produits vétérinaires	2,3	+ 7,2	1,6
Fournitures	5,1	+ 8,7	3,5
Energie stockée	5,1	+ 1,8	3,5
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>88,2</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>61,5</b>
Energie non stockée	2,7	+ 0,5	1,9
Travaux pour cultures et élevages	8,2	+ 4,8	5,7
Loyers et fermages	10,5	+ 3,3	7,3
Entretien des bâtiments et du matériel	6,7	+ 3,8	4,7
Assurances	4,5	+ 4,0	3,1
Charges de personnel	11,0	+ 3,1	7,7
Impôts et taxes	1,9	+ 1,3	1,3
Amortissements	26,1	+ 3,7	18,2
Autres	16,7	+ 4,3	11,7
<b>II - Charges financières</b>	<b>4,5</b>	<b>+ 3,2</b>	<b>3,1</b>
Charges financières à long ou moyen terme	3,4	- 0,0	2,4
Charges financières à court terme	1,1	+ 14,9	0,8
<b>I + II - Charges courantes</b>	<b>143,4</b>	<b>+ 5,5</b>	<b>100,0</b>
Dont énergie totale	7,8	+ 1,3	5,4

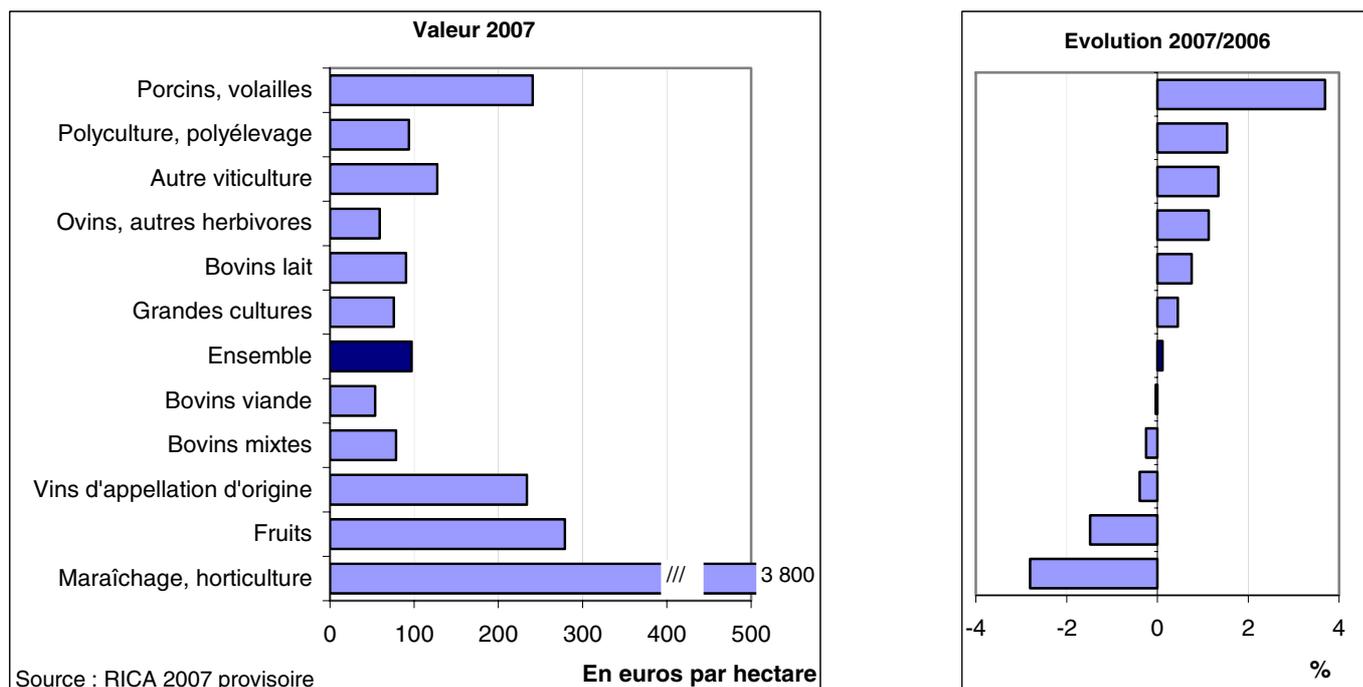
Source : RICA 2007 provisoire

Le prix de l'énergie a connu ces dernières années de fortes augmentations. En 2007, les exploitants agricoles doivent de nouveau faire face à la flambée du prix du baril de pétrole. Ces variations du prix de l'énergie ont des répercussions immédiates en agriculture, notamment sur les charges des agriculteurs. Pourtant en 2007, les dépenses consacrées à l'énergie n'ont progressé que de 1 % pour atteindre 7 800 euros en moyenne. Elles avaient par comparaison progressé de 15 % en 2005 et de 7 % en 2006. Toutes les orientations, à l'exception des secteurs de porcins volailles, ovins et polyculture, voient leurs dépenses en énergie diminuer en valeur en 2007. Ramenées à l'hectare et pour l'ensemble des exploitations, ces charges sont stables et s'élèvent à 97 euros par hectare. La part des dépenses en énergie représente toujours une part réduite du total des charges avec 5 %, niveau

légèrement inférieur à l'année précédente. Ce ratio est d'ailleurs souvent proche de ce seuil dans toutes les orientations, à l'exception notable du maraîchage, horticulture qui possède un ratio supérieur à 10 %. Au contraire, pour la viticulture d'appellation, ce ratio est très faible. Les dépenses en énergie ne représentent en effet que 3 % des charges dans cette orientation.

Par ailleurs, la plupart des exploitations subissent également, mais de manière indirecte, l'impact de cette hausse du prix de l'énergie à travers l'augmentation des charges en engrais et amendements. Celles-ci progressent en effet de 6 % en 2007 et s'établissent à 8 700 euros en moyenne. Chez les exploitations de grandes cultures par exemple, ces dépenses en engrais et amendements ont augmenté de 5 % (après + 3 % en 2006), elles s'élèvent désormais à 17 100 euros.

**Graphique 5 : Charges en énergie à l'hectare en 2007**



D'une orientation à une autre, la consommation d'énergie et son utilisation peuvent varier considérablement. Ainsi en 2007, les dépenses en énergie s'échelonnent entre 54 euros par hectare en bovins viande et 3 800 euros par hectare en maraîchage, horticulture. En effet dans cette dernière orientation, les surfaces utilisées sont petites (6 ha en moyenne) mais les dépenses en énergie, pour les cultures sous serre en particulier, sont très élevées. Les charges à l'hectare sont également élevées dans les orientations de fruits, de porcins-volailles, et de vins d'appellation où le ratio dépasse les 230 euros l'hectare. Les élevages de ruminants présentent quant à eux bien sûr une dépense en énergie à l'hectare réduite, inférieure à 90 euros.

La consommation d'énergie est depuis 2004 dans le RICA suivie en valeur, mais aussi en quantité, pour les principaux produits pétroliers (fioul domestique, gaz propane ou butane). En 2007, les exploitations agricoles ont consommé en moyenne 8 100 litres de fioul domestique, soit 2 % de plus qu'en 2006. Ramené à l'hectare, ce ratio augmente peu et s'établit à 102 litres en moyenne. Après une année 2006 de réduction de la consommation de fioul dans la plupart des orientations, la volonté se poursuit en 2007 dans bon nombre de secteurs. L'orientation

maraîchage, horticulture affiche une nouvelle fois la plus forte baisse des volumes de fioul consommés avec une réduction de 5 % entre 2006 et 2007 (après des réductions de 14 % et 21 % sur les deux années précédentes). Dans ce secteur, il est impératif de freiner la consommation en cette période de fortes hausses de prix. Ce secteur conserve évidemment la plus forte consommation à l'hectare (1 100 l), loin devant l'arboriculture fruitière (210 l) et la viticulture d'appellation (150 l). Ce sont les orientations à dominante animale, notamment les élevages de ruminants, qui présentent la consommation en volume par hectare la plus faible. Les éleveurs d'ovins ont ainsi consommé 62 l de fioul en moyenne par hectare en 2007.

En 2007, les dépenses en gazole à la pompe s'établissent à 790 euros en moyenne par exploitation, soit 6 % de plus qu'en 2006. Cette hausse est particulièrement forte pour les exploitations de porcins, volailles (+ 24 %), mais ceux-ci détiennent une consommation de carburant à la pompe relativement faible (680 euros en moyenne). Enfin, avec 1 600 euros en moyenne par exploitation, les dépenses en électricité diminuent de 2 %. Elles représentent ainsi 21 % des dépenses totales en énergie.

Graphique 6 : Charges en fioul à l'hectare en 2007

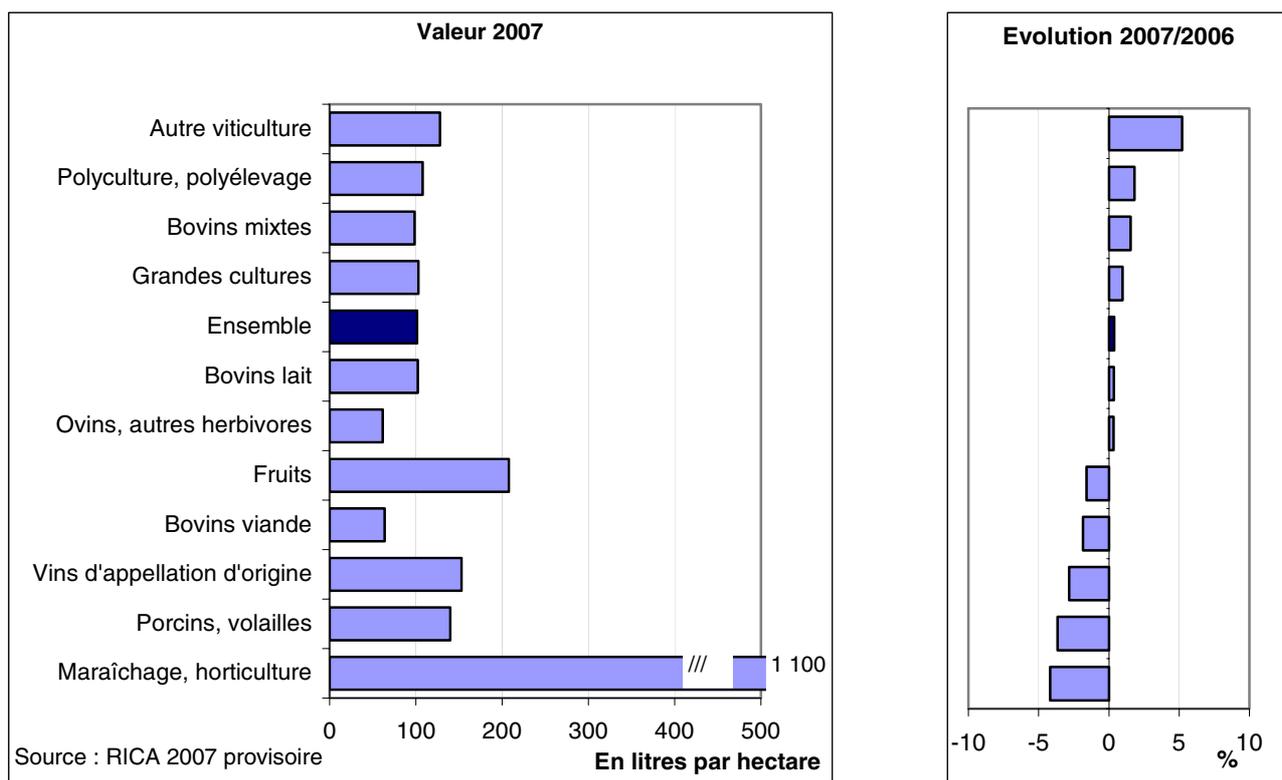


Tableau 2 : Détail des charges en énergie en 2007 selon les orientations

Orientation	Combustibles stockés					Carburants et lubrifiants stockés				Carburants et lubrifiants non stockés		Combustibles non stockés (Gaz de réseau)	Electricité	Total énergie
	Total	Dont				Total	Dont			Total	Dont			
		Fioul domestique	Gaz (propane et butane)				Fioul domestique	Lubrifiant						
	Valeur (1 000 euros)	Quantité (1 000)	Valeur (1 000 euros)	Quantité (t)	Valeur (1 000 euros)	Valeur (1 000 euros)	Quantité (1 000)	Valeur (1 000 euros)	Valeur (1 000 euros)	Valeur (1 000 euros)	Valeur (1 000 euros)			
Grandes cultures	0,4	0,4	0,2	0,3	0,2	62	11,5	56	0,3	0,8	0,7	0,1	1,3	88
Maraîchage, horticulture	11,2	3,7	1,8	9,3	6,9	1,7	2,9	1,5	0,0	1,9	1,7	5,1	3,9	23,9
Vins d'appellation	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,7	2,9	1,5	0,1	1,6	1,4	0,1	1,0	4,5
Autre viticulture	0,6	0,2	0,1	0,6	0,4	2,3	4,1	2,1	0,1	0,9	0,8	0,0	0,6	4,4
Fruits	1,1	0,7	0,5	1,0	0,6	3,2	5,4	2,8	0,1	1,6	1,5	0,0	2,3	8,3
Bovins lait	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	4,1	7,6	3,8	0,2	0,6	0,4	0,0	1,9	6,7
Bovins viande	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	3,3	5,8	3,0	0,2	0,9	0,8	0,0	0,6	5,0
Bovins mixtes	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	5,7	10,6	5,3	0,3	0,7	0,6	0,0	1,9	8,5
Ovins, autres herbivores	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	2,9	5,1	2,6	0,2	0,9	0,7	0,0	1,1	4,9
Porcins, volailles	2,7	0,3	0,2	3,7	2,5	3,3	6,2	3,1	0,1	0,8	0,7	0,1	4,4	11,3
Polyculture, polyélevage	0,9	0,1	0,1	1,3	0,8	5,6	10,5	5,2	0,3	0,9	0,7	0,1	1,9	9,3
<b>Ensemble</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>7,8</b>	<b>3,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>7,8</b>
<b>Evolution 07/06 %</b>	<b>-1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>-3,8</b>	<b>-2,7</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>	<b>10,9</b>	<b>5,0</b>	<b>6,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,3</b>

Source : RICA 2007 provisoire

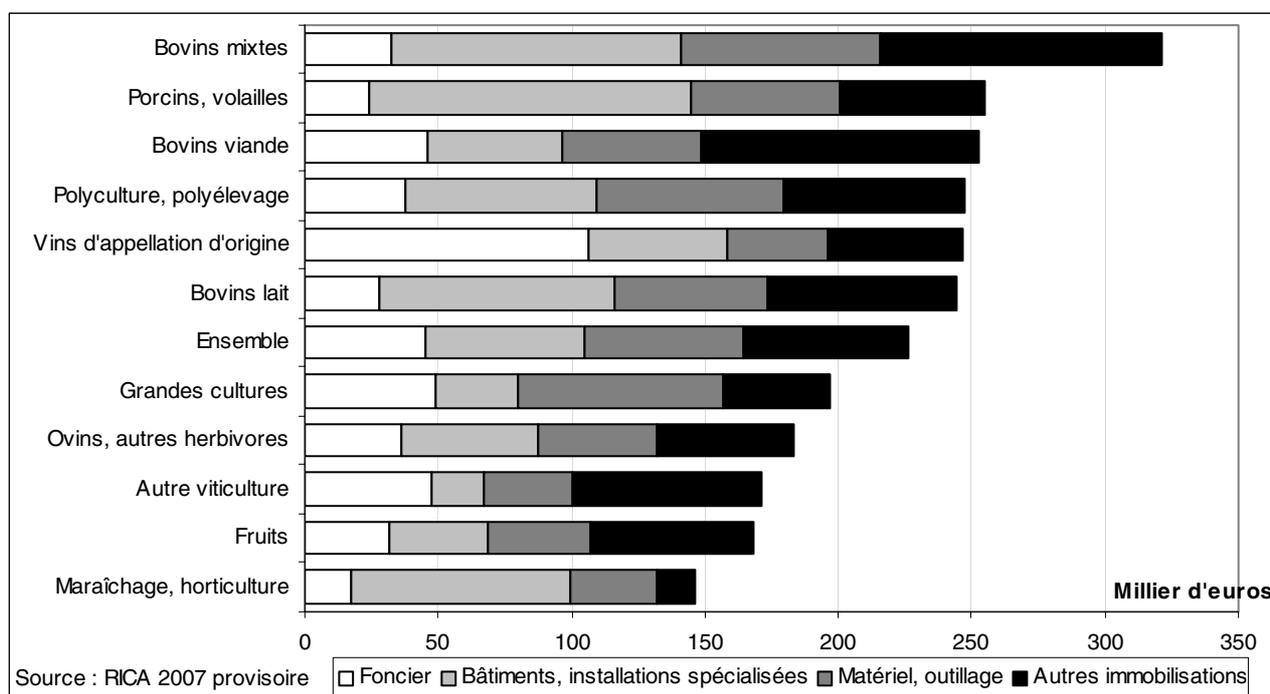
## 4 - Bilan des exploitations agricoles et rentabilité en 2007

Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. L'actif du bilan traduit les moyens possédés par l'exploitation et mis en œuvre pour exercer son activité. En 2007, l'actif total des exploitations professionnelles s'élève à 363 400 euros en moyenne : + 6 % par rapport à 2006.

Les immobilisations représentent 62 % de l'actif et s'élèvent à 226 600 euros en moyenne par exploitation. Les actifs immobilisés sont les biens nécessaires au processus productif, tels que les terres, les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. Les orientations diffèrent bien

évidemment par la structure de leurs immobilisations. Si les grandes cultures nécessitent un matériel important, en viticulture, c'est le foncier qui prédomine. Les plantations sont fondamentales pour les arboriculteurs, alors que le maraîchage, horticulture dédie un montant relativement élevé aux bâtiments et installations spécialisées. Dans les orientations d'élevage, le capital en animaux reproducteurs est le principal poste des immobilisations. Chez les éleveurs de porcins, volailles, il y a nécessité à posséder des bâtiments et des installations spécialisées.

**Graphique 7 : Structure des immobilisations à la clôture de l'exercice 2007**



Les actifs circulants représentent, quant à eux, 135 500 euros, soit 37 % de l'actif total en 2007. Il s'agit de biens et de créances résultant du processus de production, y compris les stocks. Selon les orientations, l'actif circulant peut présenter de fortes divergences. Les orientations viticoles possèdent des vins en cours de vinification ou d'élevage. Les stocks représentent ainsi 75 % de l'actif circulant en viticulture d'appellation et 79 % en autre viticulture. Dans les orientations animales, la majeure partie des stocks est constituée par les animaux circulants. Les valeurs réalisables sont parfois élevées, il s'agit dans la plupart des cas de créances sur les clients.

Le passif décrit les ressources mobilisées par l'exploitation pour financer les moyens mis en œuvre. L'endettement, qui représente la contribution des partenaires extérieurs, atteint 132 300 euros, niveau nettement supérieur à

2006. Les capitaux propres constituent la contribution du chef d'exploitation lui-même. Ils représentent 64 % du passif avec 230 900 euros en moyenne par exploitation.

La structure des bilans est conditionnée en grande partie par le processus de production. Elle diffère sensiblement d'une orientation à l'autre. La part des immobilisations dans l'actif total est importante, notamment pour les orientations d'élevage. Elle est relativement élevée dans les orientations animales, jusqu'à 75 % pour les éleveurs d'ovins. À l'inverse, elle est plus faible pour les orientations végétales, à commencer par l'orientation viticulture d'appellation, qui compte seulement 42 % d'immobilisations dans son actif.

La situation financière des exploitations est d'autant plus saine que les immobilisations sont couvertes par les capitaux propres. En 2007, seules les orientations viticoles et de grandes cultures répondent à cette caractéristique. En

viticulture d'appellation, les capitaux propres s'élèvent en moyenne à 406 100 euros et couvrent ainsi largement les immobilisations (245 300 euros). Mais il est vrai qu'ils servent aussi à financer le vin en cours de vieillissement,

qui par certains aspects est assimilable à une immobilisation. Chez les éleveurs de porcs, volailles, les immobilisations (255 300 euros) dépassent largement les capitaux propres (161 600 euros).

**Tableau 4 : Bilan à la clôture de l'exercice en 2007 toutes orientations confondus**

Détail de l'actif 2007	Valeur 2007	Evolution 07/06 %	Détail du passif 2007	Valeur 2007	Evolution 07/06 %
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>226,6</b>	<b>3,2</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>230,9</b>	<b>7,4</b>
Actifs incorporels	1,8	15,0	Situation nette	222,6	7,7
Terrains	42,5	3,0	Subventions d'investissement	8,3	-0,5
Aménagements	2,9	-1,8	<b>Ensemble des dettes</b>	<b>132,3</b>	<b>3,1</b>
Constructions	51,3	2,0	Dettes à long ou moyen terme	85,0	0,9
Installations spécialisées	8,5	2,2	Emprunts à court terme	5,0	1,5
Matériel	58,9	6,8	Autres dettes financières à moins de 1 an	6,9	-2,6
Plantations	8,1	-3,3	Dettes auprès des fournisseurs	23,5	11,2
Animaux reproducteurs	38,0	2,1	Dettes sociales	3,0	7,5
Autres immobilisations corporelles	7,6	1,5	Dettes auprès de l'Etat	1,3	20,4
Actifs financiers	6,9	0,1	Dettes sur immobilisations	1,7	23,4
<b>Actifs circulants</b>	<b>135,5</b>	<b>10,4</b>	Avances et acomptes reçus	0,8	8,6
Stocks	82,3	10,7	Autres dettes	5,1	2,1
Valeurs réalisables	32,9	8,6			
Valeurs disponibles	20,4	12,6			
<b>Régularisation actif</b>	<b>1,3</b>	<b>9,0</b>	<b>Régularisation passif</b>	<b>0,1</b>	<b>-23,4</b>
<b>Total actif</b>	<b>363,4</b>	<b>5,8</b>	<b>Total passif</b>	<b>363,4</b>	<b>5,8</b>

Source : RICA 2007 provisoire

En 2007, la rémunération du travail annuel salarié sur l'exploitation s'établit en moyenne à 15 900 euros par UTA salariée. L'exploitation moyenne emploie en moyenne 1,44 unité de travail annuel non salariée, principalement le chef d'exploitation, assisté le plus souvent par un membre de sa famille. Si l'on admet que le travail non salarié est rémunéré de la même manière que le travail salarié, en moyenne 22 800 euros sont dédiés à la rémunération de l'ensemble des UTANS par exploitation. Le résultat courant avant impôts s'élève en moyenne à 41 800 euros en 2007. Une fois déduites les charges sociales de l'exploitant (8 800 euros en moyenne) et la rémunération conventionnelle des UTA non salariées de

l'exploitation, il reste 10 200 euros pour rémunérer les capitaux propres consacrés à l'exploitation. Les capitaux propres se montent quant à eux à 230 900 euros en moyenne par exploitation. La rentabilité estimée moyenne des capitaux propres en 2007 est, sous les hypothèses retenues, relativement importante (+ 4,4 %). Cette rentabilité estimée est bien évidemment plus élevée dans les grandes exploitations où elle atteint 11,7 %. Elle est négative dans les petites. Les résultats progressent avec la taille économique alors que la quantité de facteurs de production mis en œuvre augmente dans une moindre mesure.

**Tableau 5 : Rentabilité des capitaux propres en 2007**

	Toutes exploitations confondues	Petite exploitation Cdex 5-6	Moyenne petite exploitation Cdex 7	Moyenne grande exploitation Cdex 8	Grande exploitation Cdex 9	Très grande exploitation Cdex 10
Nombre d'exploitations représentées (milliers)	326,0	9,3	100,5	135,3	70,4	10,5
Surface agricole utilisée (ha)	79,9	26,1	49,2	77,0	125,4	154,7
Rémunération de la main d'œuvre salariée (1)	15,9	14,4	14,0	15,0	16,0	17,1
Travail non salarié en UTA (UTANS) (2)	1,44	1,10	1,16	1,44	1,77	2,10
Rémunération totale des UTA non salariée (3)=(1)*(2)	22,8	15,9	16,2	21,6	28,3	35,8
Résultat courant avant impôts (4)	41,8	7,6	18,2	35,6	77,5	139,4
Charges sociales de l'exploitant (5)	8,8	3,5	4,7	8,1	14,4	24,7
Revenu de l'exploitant (6) = (4) - (5)	33,0	4,0	13,5	27,6	63,1	114,7
Capitaux propres (7)	230,9	85,2	145,6	207,0	351,9	673,9
Rémunération des capitaux propres (8) =(6)-(3)	10,2	-11,9	-2,8	5,9	34,8	78,8
Rentabilité des capitaux propres (%) (8)/(7)	4,4	-13,9	-1,9	2,9	9,9	11,7

Source : RICA 2007 provisoire

# Annexes

Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2007

Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2006 et 2007

Tableau 1

## Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2007

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2006 en valeur réelle

	Ensemble		Grandes cultures		Maraîchage, horticulture		Vins d'appellation		Autre viticulture		Fruits	
	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.
Echantillon	7 366		1 808		379		815		227		334	
Population	326 000		74 500		9 700		32 800		11 100		9 100	
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	80	+1,3	116	+1,1	6	-1,0	19	+0,0	34	-0,5	30	-0,5
dont : SAU en fermage	64	+0,9	99	+0,9	4	+1,2	13	+0,4	20	-1,6	21	-0,8
Effectifs animaux (en UGB)	72	-0,6	15	ε	1	+12,4	1	-29,3	ε	///	3	-3,3
Nombre d'UTA	2,00	-0,2	1,67	+0,5	4,31	+1,4	3,03	-0,4	2,00	-0,4	4,60	-4,1
dont : UTA non salariées	1,44	-0,3	1,28	-0,4	1,51	+2,3	1,40	-0,7	1,24	-2,0	1,42	-1,2
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	67,8	+13,1	88,8	+40,4	53,1	-13,8	84,9	+16,0	48,2	+11,4	58,8	-8,1
- Prélèvements privés	35,3	+11,3	46,9	+47,2	35,8	+0,2	48,3	+19,3	23,8	-7,5	34,3	+11,6
= Autofinancement	32,5	+15,2	41,9	+33,1	17,4	-32,7	36,6	+11,3	24,3	+37,8	24,5	-26,9
Actif immobilisé	226,6	+0,7	196,8	+3,2	144,4	-0,5	245,3	-2,0	172,2	-2,2	168,4	+0,4
Actif circulant	135,5	+7,8	134,3	+17,2	80,6	-2,9	343,6	+2,6	196,4	+3,4	123,1	+3,1
Stocks	82,3	+8,0	65,9	+25,5	27,1	+7,8	256,1	+2,2	155,3	+2,5	43,4	+8,7
Capitaux propres	230,9	+4,8	206,0	+12,8	94,6	-4,4	406,1	+1,6	277,3	+2,4	159,3	+3,4
Endettement total	132,3	+0,6	126,2	+1,8	131,9	+1,0	184,1	-1,6	92,1	-3,8	133,6	+0,3
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
<b>Ventes et autoconsommation</b>	<b>145,9</b>	<b>+7,1</b>	<b>146,1</b>	<b>+18,1</b>	<b>243,9</b>	<b>-3,4</b>	<b>201,1</b>	<b>+5,4</b>	<b>109,9</b>	<b>+12,1</b>	<b>194,0</b>	<b>-4,6</b>
- Achats d'animaux	5,3	-13,2	2,3	-10,8	0,1	+10,8	0,1	-64,1	ε	///	0,1	-6,6
= <b>Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux</b>	<b>140,6</b>	<b>+8,0</b>	<b>143,9</b>	<b>+18,8</b>	<b>243,9</b>	<b>-3,4</b>	<b>201,0</b>	ε	<b>109,9</b>	<b>+12,1</b>	<b>193,9</b>	<b>-4,6</b>
+ Production stockée	7,1	///	10,2	///	0,4	///	11,8	///	7,0	///	3,7	///
+ Production immobilisée	3,4	+7,9	1,9	+50,6	3,3	+7,5	3,2	+11,4	3,9	+22,6	6,4	+21,4
+ Produits divers	2,5	+7,6	4,3	+0,0	2,6	+1,5	3,6	+5,3	1,8	+8,8	3,3	+14,7
= <b>Production de l'exercice</b>	<b>153,5</b>	<b>+9,5</b>	<b>160,2</b>	<b>+23,1</b>	<b>250,1</b>	<b>-3,0</b>	<b>219,7</b>	<b>+7,4</b>	<b>122,5</b>	<b>+9,3</b>	<b>207,2</b>	<b>-3,0</b>
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,3	///	0,6	///	0,5	///	0,0	///	0,2	///	0,2	///
- Charges d'approvisionnement	50,7	+6,5	54,7	+3,9	86,5	-0,1	31,3	+7,3	22,9	+11,2	35,1	-1,8
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	38,8	+1,5	35,2	+3,7	52,1	-1,6	45,5	+0,7	33,1	+6,4	58,9	+0,1
= <b>Valeur ajoutée</b>	<b>64,4</b>	<b>+17,7</b>	<b>70,9</b>	<b>+60,3</b>	<b>112,1</b>	<b>-5,6</b>	<b>142,9</b>	<b>+9,6</b>	<b>66,7</b>	<b>+10,0</b>	<b>113,4</b>	<b>-4,8</b>
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	29,0	-6,5	42,3	-3,6	2,9	-20,0	2,9	-24,0	6,9	-18,5	11,2	-15,5
+ Indemnités d'assurance	1,6	+27,3	2,8	+57,9	0,9	+32,3	1,7	+74,0	1,4	+93,0	4,2	+24,9
- Fermages	10,5	+0,8	14,2	+0,1	3,2	+14,2	19,6	+3,0	6,5	+0,6	7,4	-0,4
- Impôts et taxes	1,9	-1,1	2,4	+0,6	1,8	+18,7	3,3	-5,2	2,8	+9,2	1,8	+3,3
- Charges de personnel	11,0	+0,6	7,6	+1,3	54,1	-0,4	34,8	+0,9	15,0	+2,0	57,8	-1,6
= <b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>71,6</b>	<b>+12,3</b>	<b>91,8</b>	<b>+39,0</b>	<b>56,8</b>	<b>-12,2</b>	<b>89,8</b>	<b>+14,9</b>	<b>50,7</b>	<b>+10,5</b>	<b>61,8</b>	<b>-8,9</b>
+ Transferts de charge	0,4	///	0,6	///	0,6	///	0,6	///	0,1	///	0,8	///
- Dotations aux amortissements	26,1	+1,2	27,1	-0,1	27,1	+0,7	23,1	-0,9	18,3	-0,6	24,6	-1,2
= <b>Résultat d'exploitation</b>	<b>45,9</b>	<b>+19,7</b>	<b>65,3</b>	<b>+63,9</b>	<b>30,4</b>	<b>-22,4</b>	<b>67,2</b>	<b>+21,2</b>	<b>32,6</b>	<b>+17,5</b>	<b>38,0</b>	<b>-12,8</b>
+ Produits financiers	0,4	+15,0	0,8	+17,0	0,5	+54,1	0,3	-23,5	0,4	+33,3	0,6	+63,7
- Charges financières	4,5	+0,8	4,3	+0,7	4,2	-2,2	5,6	-6,1	3,1	+1,4	4,0	-5,7
= <b>Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	<b>41,8</b>	<b>+22,0</b>	<b>61,8</b>	<b>+70,2</b>	<b>26,6</b>	<b>-24,7</b>	<b>62,0</b>	<b>+24,1</b>	<b>29,9</b>	<b>+19,6</b>	<b>34,5</b>	<b>-12,8</b>
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	3,7	+18,8	8,1	+24,1	1,2	///	1,6	+44,3	2,0	-6,6	2,3	+145,7
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,2	+2,9	0,5	+4,5	2,0	-13,2	0,8	+2,6	1,9	+1,9	2,9	+1,1
+ Profits et charges exceptionnels	-0,1	///	-0,1	///	-0,5	///	-0,2	///	0,0	///	-0,3	///
= <b>Résultat de l'exercice</b>	<b>46,7</b>	<b>+21,1</b>	<b>70,3</b>	<b>+62,2</b>	<b>29,3</b>	<b>-23,5</b>	<b>64,2</b>	<b>+24,0</b>	<b>33,8</b>	<b>+17,1</b>	<b>39,4</b>	<b>-8,1</b>

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : RICA 2007 provisoire

Tableau 1

## Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2007

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2006 en valeur réelle

	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins		Porcins, volailles		Polyculture, polyélevage	
	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.	2007	% évo.
Echantillon	988		683		250		402		321		1 159	
Population	53 100		39 700		8 500		19 200		13 300		55 000	
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	74	+1,3	92	+1,2	107	+1,7	83	+1,5	46	+0,9	98	+1,9
dont : SAU en fermage	61	+1,1	65	+0,4	89	+1,5	52	-1,3	36	+0,0	82	+1,5
Effectifs animaux (en UGB)	85	+1,8	105	+1,6	137	+0,3	80	-0,1	404	-2,3	101	-1,0
Nombre d'UTA	1,73	-0,7	1,33	-0,2	1,82	+0,7	1,58	+0,2	1,90	+1,7	1,93	-0,5
dont : UTA non salariées	1,62	-1,0	1,26	+0,2	1,68	+0,2	1,45	+0,0	1,55	+1,5	1,58	-0,5
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	62,6	+9,5	40,6	-14,0	72,7	+8,3	38,0	-5,8	58,2	-24,7	73,9	+16,4
- Prélèvements privés	31,4	+1,6	17,9	-21,7	32,5	+4,5	17,7	-21,6	33,8	-19,1	37,4	+13,6
= Autofinancement	31,2	+19,8	22,8	-5,4	40,2	+12,5	20,2	+15,5	24,4	-32,1	36,5	+19,3
Actif immobilisé	245,4	+1,5	252,2	-0,7	318,2	+0,9	183,9	+0,0	255,3	-1,0	248,0	+1,0
Actif circulant	87,7	+9,6	91,3	+1,4	130,0	+10,2	62,3	+4,9	117,4	+3,3	121,4	+10,8
Stocks	49,1	+5,2	57,7	+5,1	83,7	+7,8	30,9	+5,7	78,6	+6,8	70,4	+9,7
Capitaux propres	211,0	+4,2	249,1	+1,2	286,4	+3,6	168,1	+1,4	161,6	-3,3	222,7	+6,6
Endettement total	123,1	+2,3	95,1	-3,5	164,0	+3,9	78,3	+0,6	212,8	+3,5	148,0	+0,2
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
<b>Ventes et autoconsommation</b>	<b>126,4</b>	<b>+7,6</b>	<b>65,1</b>	<b>-4,6</b>	<b>146,2</b>	<b>+5,8</b>	<b>69,4</b>	<b>+0,1</b>	<b>292,6</b>	<b>+1,2</b>	<b>162,7</b>	<b>+10,4</b>
- Achats d'animaux	4,5	-17,9	7,4	-19,5	10,7	+4,8	3,4	-7,7	30,6	-2,6	8,3	-11,5
= <b>Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux</b>	<b>121,9</b>	<b>+8,8</b>	<b>57,7</b>	<b>-2,7</b>	<b>135,5</b>	<b>+5,9</b>	<b>66,1</b>	<b>+0,5</b>	<b>262,1</b>	<b>+1,6</b>	<b>154,4</b>	<b>+11,8</b>
+ Production stockée	4,6	///	6,1	///	9,9	///	3,4	///	5,2	///	ε	///
+ Production immobilisée	4,8	+16,4	2,2	-44,2	5,6	+23,7	1,8	-8,9	4,8	-23,0	4,5	+21,1
+ Produits divers	1,0	-5,5	1,0	+5,6	1,1	+46,7	2,5	+10,9	1,6	+62,9	2,4	+24,9
= <b>Production de l'exercice</b>	<b>132,3</b>	<b>+9,5</b>	<b>67,0</b>	<b>-4,4</b>	<b>152,2</b>	<b>+9,0</b>	<b>73,7</b>	<b>+1,5</b>	<b>273,7</b>	<b>+1,5</b>	<b>167,4</b>	<b>+13,1</b>
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	///	ε	///	0,2	///	0,0	///	0,3	///	0,4	///
- Charges d'approvisionnement	42,0	+8,1	27,9	+2,8	56,4	+7,2	29,6	+2,0	161,0	+16,8	63,3	+8,7
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	40,0	+2,6	25,3	-6,0	45,3	+2,7	24,6	-0,5	52,2	-3,4	44,2	+4,2
= <b>Valeur ajoutée</b>	<b>50,4</b>	<b>+16,9</b>	<b>13,9</b>	<b>-13,8</b>	<b>50,6</b>	<b>+17,6</b>	<b>19,5</b>	<b>+3,3</b>	<b>60,8</b>	<b>-22,2</b>	<b>60,3</b>	<b>+26,0</b>
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	26,4	-5,9	37,5	-11,5	41,1	-5,0	27,4	-9,6	18,6	-5,6	36,1	-5,3
+ Indemnités d'assurance	0,8	+17,0	0,8	-3,7	1,4	+2,6	0,8	+2,2	1,1	-51,2	1,6	+1,5
- Fermages	7,9	-0,5	6,7	-1,2	11,1	+0,8	4,4	+2,3	5,5	-2,8	11,1	+0,8
- Impôts et taxes	1,4	-3,5	1,1	+8,4	1,7	-3,1	0,9	-3,0	1,6	+0,3	1,8	-6,4
- Charges de personnel	1,8	+7,9	1,1	-7,3	2,5	-3,9	2,2	+3,7	8,2	+11,1	6,6	-1,5
= <b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>66,5</b>	<b>+9,4</b>	<b>43,3</b>	<b>-14,0</b>	<b>77,7</b>	<b>+7,7</b>	<b>40,2</b>	<b>-5,6</b>	<b>65,2</b>	<b>-23,5</b>	<b>78,4</b>	<b>+15,6</b>
+ Transferts de charge	0,2	///	0,1	///	0,3	///	0,1	///	0,4	///	0,4	///
- Dotations aux amortissements	27,0	+1,2	20,4	+4,5	33,7	+3,8	18,5	+0,2	35,3	+2,3	30,4	+1,7
= <b>Résultat d'exploitation</b>	<b>39,7</b>	<b>+15,8</b>	<b>23,1</b>	<b>-25,7</b>	<b>44,3</b>	<b>+10,9</b>	<b>21,7</b>	<b>-10,0</b>	<b>30,3</b>	<b>-40,3</b>	<b>48,5</b>	<b>+26,5</b>
+ Produits financiers	0,2	+12,4	0,1	+24,8	0,4	+45,9	0,1	+21,9	0,4	+22,4	0,4	+9,7
- Charges financières	4,3	+4,5	3,0	+3,2	5,9	+8,9	2,6	-2,4	8,2	+2,0	5,3	+2,8
= <b>Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	<b>35,7</b>	<b>+17,2</b>	<b>20,2</b>	<b>-28,3</b>	<b>38,9</b>	<b>+11,5</b>	<b>19,3</b>	<b>-10,7</b>	<b>22,5</b>	<b>-47,7</b>	<b>43,5</b>	<b>+30,0</b>
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	2,2	-18,9	2,2	+18,3	3,4	+30,8	1,1	-31,1	1,8	-49,2	4,1	+19,5
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,5	+6,4	1,1	+6,8	1,8	-4,5	1,5	+6,4	1,6	+2,8	1,5	+2,2
+ Profits et charges exceptionnels	ε	///	0,1	///	0,2	///	0,1	///	0,4	///	ε	///
= <b>Résultat de l'exercice</b>	<b>39,4</b>	<b>+13,2</b>	<b>23,6</b>	<b>-23,1</b>	<b>44,2</b>	<b>+13,0</b>	<b>22,0</b>	<b>-11,2</b>	<b>26,3</b>	<b>-44,9</b>	<b>49,1</b>	<b>+27,8</b>

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : RICA 2007 provisoire

**Tableau 2**  
**Situation financière des exploitations en 2006 et 2007**

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Grandes cultures		Maraîchage-horticulture		Vins d'appellation		Autre viticulture		Fruits	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>33,5</b>	<b>41,9</b>	<b>36,2</b>	<b>63,1</b>	<b>29,9</b>	<b>23,1</b>	<b>48,7</b>	<b>61,9</b>	<b>25,5</b>	<b>31,2</b>	<b>38,9</b>	<b>34,8</b>
+ Dotation aux amortissements	25,2	26,1	26,4	27,0	27,7	28,5	22,6	22,9	17,8	18,1	23,9	24,2
+ Charges et produits exceptionnels	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,2	-0,6	-0,1	ε	0,0	0,0	0,0	0,2
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>58,7</b>	<b>68,0</b>	<b>62,6</b>	<b>90,0</b>	<b>57,7</b>	<b>51,0</b>	<b>71,1</b>	<b>84,6</b>	<b>43,3</b>	<b>49,4</b>	<b>62,8</b>	<b>59,1</b>
- Prélèvements privés	31,9	36,3	32,7	49,3	33,3	34,1	42,0	51,3	25,3	24,0	30,7	35,1
<b>= Autofinancement</b>	<b>26,8</b>	<b>31,6</b>	<b>29,9</b>	<b>40,8</b>	<b>24,5</b>	<b>16,9</b>	<b>29,2</b>	<b>33,3</b>	<b>18,0</b>	<b>25,4</b>	<b>32,1</b>	<b>24,1</b>
+ Cessions d'immobilisations	5,7	7,2	10,8	14,3	1,1	2,0	2,8	4,5	3,5	4,6	3,3	4,7
+ Subventions d'équipement reçues	1,6	1,2	0,5	0,3	2,0	1,7	1,2	0,5	3,7	1,7	3,3	2,3
+ Nouvelles dettes financières	25,4	25,2	27,0	27,8	20,0	22,0	32,8	26,7	14,2	12,6	21,8	18,3
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,0	3,2	0,9	3,9	-2,4	6,6	4,1	4,4	ε	1,4	3,6	3,7
+ Diminution de trésorerie nette					0,3	1,4						
<b>= Total des ressources</b>	<b>60,5</b>	<b>68,5</b>	<b>69,0</b>	<b>87,1</b>	<b>45,5</b>	<b>50,5</b>	<b>70,1</b>	<b>69,4</b>	<b>42,7</b>	<b>45,7</b>	<b>64,1</b>	<b>53,1</b>
Acquisitions d'immobilisations	28,3	30,2	29,6	38,3	21,6	26,3	28,8	22,7	15,9	19,0	22,0	26,7
+ Augmentation des animaux reproducteurs	1,2	0,8	0,0	ε	ε	ε	ε	0,0	ε	ε	0,0	0,0
+ Charges à répartir	ε	ε	ε	ε	-0,1	0,0	ε	ε	0,0	ε	ε	0,0
+ Remboursements des dettes financières	24,2	24,4	26,8	26,1	23,9	23,4	29,1	29,7	14,8	15,6	22,9	18,9
+ Variation des stocks	3,4	7,9	5,0	14,8	-0,5	1,6	6,5	11,6	8,7	7,6	2,5	4,5
+ Variation des créances auprès des tiers	1,6	3,0	5,2	3,1	1,0	-1,1	5,4	4,0	1,3	2,1	9,6	1,0
+ Variation des comptes de régularisation	ε	ε	0,1	0,0	-0,3	0,2	ε	0,0	-0,1	0,2	ε	1,3
+ Augmentation de trésorerie nette	1,8	1,9	2,3	4,7			0,0	1,4	2,1	1,4	8,5	0,7
<b>= Total des emplois</b>	<b>60,5</b>	<b>68,5</b>	<b>69,0</b>	<b>87,1</b>	<b>45,5</b>	<b>50,5</b>	<b>70,1</b>	<b>69,4</b>	<b>42,7</b>	<b>45,7</b>	<b>64,1</b>	<b>53,1</b>
Variation du fonds de roulement net	5,8	9,8	11,8	18,6	2,2	-7,2	8,0	12,7	8,6	9,8	15,6	3,8
Variation du besoin en fonds de roulement	4,1	7,9	9,5	13,9	2,5	-6,0	8,0	11,3	6,6	8,4	7,0	3,1
Variation de trésorerie nette	1,8	1,9	2,3	4,7	-0,3	-1,3	0,0	1,4	2,1	1,4	8,5	0,7
Investissement total	23,8	23,8	18,8	24,2	20,5	24,4	26,2	18,2	12,4	14,4	18,8	22,0
Excédent de trésorerie d'exploitation	53,3	58,5	54,0	76,3	54,9	55,7	60,9	71,5	35,5	39,2	52,2	51,6

Bilan 2007	Ouvert. Clôture											
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
<b>Actif immobilisé</b>	<b>219,5</b>	<b>226,7</b>	<b>186,6</b>	<b>197,3</b>	<b>149,2</b>	<b>150,8</b>	<b>248,0</b>	<b>253,2</b>	<b>168,1</b>	<b>170,8</b>	<b>161,0</b>	<b>165,6</b>
Terrains	41,2	43,7	43,9	46,2	15,2	16,4	112,2	116,1	46,0	47,3	24,3	29,0
Constructions	49,6	50,9	22,6	23,6	58,9	57,7	42,5	43,5	13,4	15,2	26,8	27,0
Matériel	56,3	58,4	69,7	76,1	32,8	33,5	36,8	36,8	33,7	33,4	36,6	35,9
Plantations (y compris forêt)	8,1	8,0	0,7	0,7	5,0	4,1	36,5	36,2	60,0	59,9	46,0	46,0
Animaux reproducteurs	37,1	37,9	7,0	7,2	0,4	0,5	0,9	1,0	0,3	0,3	0,5	0,6
Autres immobilisations	16,1	16,8	32,4	32,9	9,7	10,7	12,0	12,8	9,9	10,0	14,3	15,2
<b>Actif circulant</b>	<b>123,8</b>	<b>136,5</b>	<b>113,9</b>	<b>135,9</b>	<b>84,5</b>	<b>83,1</b>	<b>329,2</b>	<b>346,1</b>	<b>188,2</b>	<b>199,4</b>	<b>118,7</b>	<b>125,3</b>
Stocks et en-cours	75,2	83,1	51,7	66,5	26,4	28,1	248,9	260,5	150,2	157,8	39,4	43,9
dont animaux circulants	18,5	18,9	5,5	5,5	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Valeurs réalisables	30,5	33,0	39,8	41,9	27,5	28,0	58,1	62,0	22,0	22,8	50,7	49,0
Valeurs disponibles	18,1	20,4	22,4	27,5	30,6	27,0	22,2	23,6	16,0	18,9	28,5	32,5
Régularisation actif	1,2	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6	1,4	1,4	0,8	1,0	1,3	1,4
<b>Total actif</b>	<b>344,4</b>	<b>364,5</b>	<b>301,7</b>	<b>334,4</b>	<b>235,1</b>	<b>235,5</b>	<b>578,6</b>	<b>600,7</b>	<b>357,1</b>	<b>371,2</b>	<b>280,9</b>	<b>292,4</b>
Capitaux propres	217,3	233,6	181,8	209,5	99,9	95,6	397,5	418,2	264,2	279,6	152,1	161,2
Total endettement	127,0	130,8	119,7	124,8	135,2	139,9	181,1	182,4	92,9	91,6	127,6	131,1
Dettes à long ou moyen terme	83,4	84,0	75,7	77,6	82,2	81,3	96,0	93,8	54,5	51,9	68,2	66,2
Emprunts à court terme	4,8	4,9	5,3	5,1	5,4	5,0	8,6	7,8	2,2	1,8	3,9	5,4
Autres dettes financières à - 1 an	7,1	6,9	7,2	6,7	5,9	5,4	13,9	13,8	3,2	3,3	7,2	7,7
Dettes auprès des tiers	31,7	34,9	31,5	35,4	41,7	48,3	62,6	67,0	33,1	34,5	48,2	51,9
Régularisation passif	0,2	0,1	0,2	0,1	ε	0,0	ε	ε	ε	ε	1,2	0,1
<b>Total passif</b>	<b>344,4</b>	<b>364,5</b>	<b>301,7</b>	<b>334,4</b>	<b>235,1</b>	<b>235,5</b>	<b>578,6</b>	<b>600,7</b>	<b>357,1</b>	<b>371,2</b>	<b>280,9</b>	<b>292,4</b>

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2006 et 2007

Source : RICA 2007 provisoire

**Tableau 2**  
**Situation financière des exploitations en 2006 et 2007**

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins		Porcins-volailles		Polyculture-polyélevage	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>30,1</b>	<b>36,2</b>	<b>27,5</b>	<b>20,2</b>	<b>36,2</b>	<b>41,3</b>	<b>20,9</b>	<b>19,2</b>	<b>42,2</b>	<b>22,6</b>	<b>32,5</b>	<b>43,3</b>
+ Dotation aux amortissements	25,8	26,7	19,2	20,6	33,1	35,2	18,1	18,6	33,6	35,2	29,4	30,6
+ Charges et produits exceptionnels	0,0	€	-0,4	0,1	0,1	0,5	0,1	€	-0,1	0,6	0,0	-0,1
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>55,9</b>	<b>62,7</b>	<b>46,3</b>	<b>40,8</b>	<b>69,4</b>	<b>77,0</b>	<b>39,2</b>	<b>37,8</b>	<b>75,7</b>	<b>58,4</b>	<b>61,9</b>	<b>73,8</b>
- Prélèvements privés	31,6	32,9	24,4	19,5	36,1	38,6	22,5	18,1	43,0	35,7	30,9	36,0
<b>= Autofinancement</b>	<b>24,3</b>	<b>29,8</b>	<b>22,0</b>	<b>21,3</b>	<b>33,3</b>	<b>38,4</b>	<b>16,7</b>	<b>19,7</b>	<b>32,7</b>	<b>22,7</b>	<b>30,9</b>	<b>37,8</b>
+ Cessions d'immobilisations	4,8	5,2	3,3	3,9	5,0	6,4	3,0	2,5	5,1	4,1	5,9	7,0
+ Subventions d'équipement reçues	2,1	1,9	1,8	1,5	2,2	1,6	2,0	0,8	1,5	1,3	1,7	1,4
+ Nouvelles dettes financières	22,3	25,3	20,0	17,1	31,7	36,4	12,6	15,7	34,9	40,0	28,8	28,3
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,6	2,5	-0,1	0,4	1,0	3,9	0,8	1,3	2,3	6,5	0,0	2,7
+ Diminution de trésorerie nette				2,7	0,2		0,6	0,4		1,9		
<b>= Total des ressources</b>	<b>54,0</b>	<b>64,7</b>	<b>47,0</b>	<b>46,9</b>	<b>73,5</b>	<b>86,7</b>	<b>35,7</b>	<b>40,4</b>	<b>76,5</b>	<b>76,6</b>	<b>67,4</b>	<b>77,2</b>
Acquisitions d'immobilisations	29,0	30,6	25,4	20,9	37,9	37,5	18,3	20,1	33,3	32,3	32,4	34,1
+ Augmentation des animaux reproducteurs	1,8	2,2	3,4	0,7	3,5	2,3	2,0	0,6	0,6	0,9	1,4	1,2
+ Charges à répartir	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
+ Remboursements des dettes financières	21,1	22,4	17,2	18,8	31,0	30,2	14,7	15,7	34,6	34,5	27,2	27,4
+ Variation des stocks	1,7	3,3	1,4	4,2	2,9	8,6	0,6	2,6	2,9	7,1	3,5	7,7
+ Variation des créances auprès des tiers	-0,1	3,2	-4,9	2,1	-1,3	5,3	0,2	1,5	2,4	1,7	-0,4	4,5
+ Variation des comptes de régularisation	€	0,0	0,1	0,1	-0,4	1,1	-0,1	-0,1	0,3	0,0	€	0,2
+ Augmentation de trésorerie nette	0,5	€	4,4			1,8			2,4		3,1	2,1
<b>= Total des emplois</b>	<b>54,0</b>	<b>64,7</b>	<b>47,0</b>	<b>46,9</b>	<b>73,5</b>	<b>86,7</b>	<b>35,7</b>	<b>40,4</b>	<b>76,5</b>	<b>76,6</b>	<b>67,4</b>	<b>77,2</b>
Variation du fonds de roulement net	1,6	7,0	1,1	3,4	-0,1	12,8	-0,8	2,4	5,6	0,4	6,4	11,8
Variation du besoin en fonds de roulement	1,1	4,0	-3,4	6,0	0,1	11,0	-0,1	2,8	3,2	2,3	3,2	9,7
Variation de trésorerie nette	0,5	€	4,4	-2,6	-0,2	1,8	-0,6	-0,3	2,4	-1,9	3,1	2,1
Investissement total	25,9	27,6	25,5	17,6	36,3	33,4	17,3	18,1	28,9	29,1	27,9	28,2
Excédent de trésorerie d'exploitation	53,2	54,1	45,4	35,1	63,3	62,7	37,6	34,2	73,0	53,6	57,5	62,8

Bilan 2007	Ouvert. Clôture											
<b>Actif immobilisé</b>	<b>233,8</b>	<b>242,7</b>	<b>244,6</b>	<b>248,9</b>	<b>313,7</b>	<b>322,9</b>	<b>177,6</b>	<b>182,7</b>	<b>258,9</b>	<b>261,6</b>	<b>239,6</b>	<b>246,9</b>
Terrains	24,6	27,0	39,3	41,4	25,0	26,8	31,3	35,3	19,4	20,6	31,2	33,7
Constructions	71,1	73,2	44,8	46,6	90,7	93,4	44,2	45,6	121,0	118,7	60,6	61,5
Matériel	56,3	57,4	52,6	52,1	76,4	78,5	44,7	43,5	52,2	54,5	66,9	69,0
Plantations (y compris forêt)	0,2	0,2	0,1	0,1	€	€	€	€	0,1	0,1	4,2	4,2
Animaux reproducteurs	58,4	60,6	95,9	96,5	93,2	95,4	43,5	44,1	42,3	43,3	45,2	46,4
Autres immobilisations	9,5	10,3	5,5	5,7	12,2	12,9	5,8	6,3	13,3	14,1	17,8	18,6
<b>Actif circulant</b>	<b>79,0</b>	<b>88,4</b>	<b>87,0</b>	<b>90,6</b>	<b>122,7</b>	<b>138,6</b>	<b>57,5</b>	<b>62,1</b>	<b>112,0</b>	<b>118,9</b>	<b>107,4</b>	<b>121,7</b>
Stocks et en-cours	45,5	48,8	53,2	57,3	82,7	91,3	28,6	31,1	74,4	81,5	63,0	70,7
dont animaux circulants	24,5	24,5	36,5	38,4	51,5	55,2	13,6	13,5	56,3	58,4	25,6	25,7
Valeurs réalisables	21,0	23,6	15,0	16,8	26,2	31,6	18,0	19,2	27,1	28,4	27,1	30,8
Valeurs disponibles	12,5	16,0	18,9	16,4	13,8	15,7	11,0	11,7	10,6	8,9	17,3	20,2
Régularisation actif	1,0	1,1	0,5	0,7	2,3	3,4	0,4	0,3	2,0	2,1	1,4	1,6
<b>Total actif</b>	<b>313,8</b>	<b>332,1</b>	<b>332,0</b>	<b>340,2</b>	<b>438,7</b>	<b>464,9</b>	<b>235,6</b>	<b>245,1</b>	<b>373,0</b>	<b>382,6</b>	<b>348,4</b>	<b>370,2</b>
Capitaux propres	200,3	213,3	240,7	250,2	277,2	293,0	160,3	167,8	172,9	170,5	208,0	226,2
Total endettement	113,4	118,6	91,3	89,9	160,9	171,4	75,0	77,0	200,1	212,0	140,3	143,9
Dettes à long ou moyen terme	83,2	86,3	67,7	66,4	116,6	122,3	53,8	53,6	136,4	135,4	96,5	97,4
Emprunts à court terme	3,9	3,6	3,0	2,7	5,2	5,8	2,8	2,9	7,3	13,9	4,6	4,6
Autres dettes financières à - 1 an	4,1	4,0	3,5	3,4	5,4	5,6	3,1	3,8	17,9	17,8	7,5	7,4
Dettes auprès de tiers	22,2	24,7	17,1	17,5	33,7	37,6	15,4	16,7	38,4	44,9	31,7	34,4
Régularisation passif	0,1	0,1	0,1	0,0	0,5	0,5	0,3	0,3	0,0	€	0,2	0,2
<b>Total passif</b>	<b>313,8</b>	<b>332,1</b>	<b>332,0</b>	<b>340,2</b>	<b>438,7</b>	<b>464,9</b>	<b>235,6</b>	<b>245,1</b>	<b>373,0</b>	<b>382,6</b>	<b>348,4</b>	<b>370,2</b>

€ : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2006 et 2007

Source : RICA 2007 provisoire

## CHAPITRE IV

# Les concours publics à l'agriculture en 2008 <sup>(1)</sup>

I - Les concours publics à l'agriculture en 2008 .....	79
II - Méthodologie .....	89
III - Les concours publics à la protection sociale agricole .....	91

*(1) Présenté par Elisabeth RIGNOLS, chef du bureau de l'étude des concours publics à l'agriculture, au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ce rapport a été rédigé au bureau d'étude des concours publics à l'agriculture par Jean-Claude QUAGLIA et Christian GARCIA.*

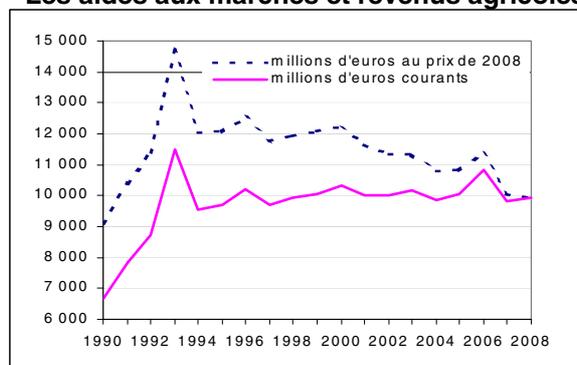
## Les concours publics à l'agriculture en 2008

En 2008, selon les données prévisionnelles, les concours publics à l'agriculture (hors protection sociale) s'élèveraient à 16,3 milliards d'euros, dont 62 % financés par l'Union européenne. Ils seraient quasiment stables (+ 0,9 %) par rapport à l'année précédente. Les aides en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux, plus directement destinées au secteur de l'agriculture, augmenteraient de 1,3 %. Elles représentent les trois quarts de l'ensemble des concours publics mais quasiment la totalité des aides européennes. Les soutiens aux marchés et revenus agricoles augmenteraient peu tandis que ceux tournés vers le développement rural reculeraient légèrement ; en revanche, les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux progresseraient fortement. L'année 2008 est marquée par une forte mobilisation pour lutter contre la fièvre catarrhale ovine et par la poursuite de la montée en charge du nouveau règlement de développement rural 2007-2013.

### Quasi-stabilité des aides aux marchés et revenus agricoles

Les aides aux marchés et revenus agricoles s'élèvent en 2008 à 9,9 milliards d'euros, soit 1,1 % de plus qu'en 2007. L'évolution enregistrée en 2008 recouvre une faible hausse des aides européennes (+ 2 % à 9,1 milliards) qui compense le repli des aides nationales (- 8,5 % à 811 millions). Ces évolutions fortement différenciées sont dues au report en 2009 du paiement d'une partie du refus d'apurement communautaire. En effet, les refus d'apurement, de même que les charges financières liées aux emprunts souscrits éventuellement pour les payer, sont pris en charge par le budget du ministère de l'agriculture et de la pêche, tandis qu'à l'inverse, le refus d'apurement minore les montants communautaires puisqu'il n'est pas pris en charge par le fonds européen. S'il n'y avait pas eu paiement du refus d'apurement sur les aides de marchés et revenus agricoles en 2007, les aides nationales auraient augmenté de 16 % en 2008 et les aides européennes n'auraient pas varié.

### Les aides aux marchés et revenus agricoles



Note : chevauchement en 1993 de l'application des dispositifs PAC antérieur et postérieur à 1992

Source : MAP - SAFSL

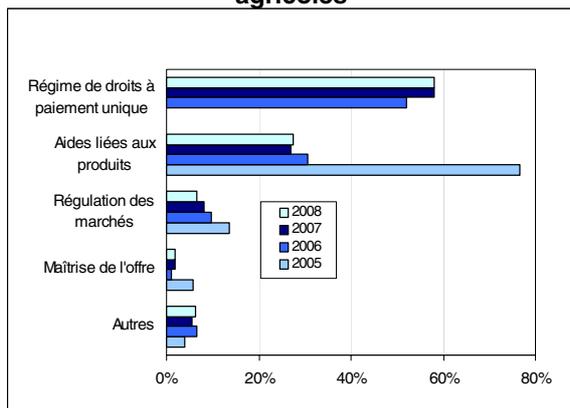
En 2008, les aides découplées liées aux droits à paiement unique (DPU) sont quasiment stables et les aides liées aux produits progressent légèrement, ces deux types de soutiens représentant 85 % des aides de marché et revenus agricoles. L'année 2008 est en outre marquée par une forte poussée des aides nationales d'organisation et de modernisation des filières (+ 107 %) afin d'aider les éleveurs et les entreprises affectées par la fièvre catarrhale ovine (FCO) et quelques autres crises intervenues en 2008. Ce contexte explique également le doublement des aides du Fonds d'allègement des charges.

### Stabilité des aides découplées

Les aides découplées liées au régime des DPU (5,8 milliards) sont supérieures de 1 % à celles de 2007 : revalorisation de la betterave chicorée, intégration dans les DPU des aides tomate pour transformation et cerises, paiement du solde des réserves 2007. Leur poids dans l'ensemble des aides aux marchés et revenus agricoles est stable à 58 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, certaines productions légumières (cerises bigarreau pour l'industrie, endives, oignons, choux-fleurs...) sont admissibles pour l'activation des DPU, sans en être pour autant dotées. Les producteurs devront donc cultiver ces produits sur des terres déjà dotées pour prétendre en bénéficier. Pour autant, les surfaces activées en DPU diminuent de 0,7 % à 24,2 millions d'ha et les surfaces non activées sont supérieures de 16 % à celles de 2007.

## Répartition des aides aux marchés et revenus agricoles

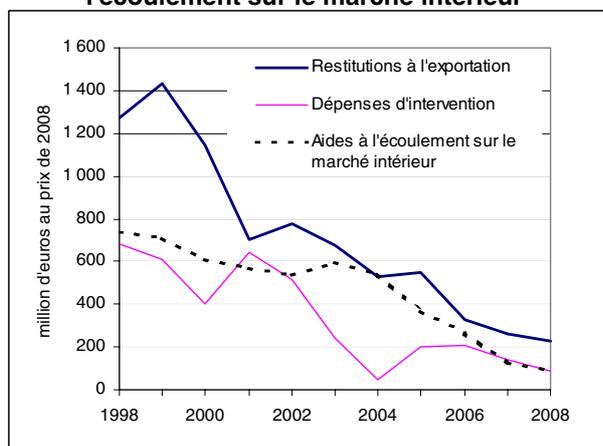


Autres : Organisation et modernisation des filières, promotion et qualité des produits, aide alimentaire, gestion des aléas de production et allègement des charges  
Source : MAP - SAFSL

### Poursuite du repli des aides de régulation des marchés

Les aides de régulation des marchés (653,5 millions) reculent de 18 %, après une baisse de 24 % en 2007. Les restitutions à l'exportation, les dépenses d'intervention et les aides à l'écoulement sur le marché intérieur se situent dans le prolongement de la baisse observée depuis plusieurs années.

### Restitutions, dépenses d'intervention et aides à l'écoulement sur le marché intérieur



Source : MAP - SAFSL

Les restitutions pour les produits laitiers et les céréales ont quasiment disparu. Celles du secteur porcin, qui passent de 1 million à près de 8 millions, reflètent l'augmentation des quantités exportées et la décision de la communauté fin 2007 de réintroduire des restitutions à l'exportation, les mesures de stockage privé s'étant révélées insuffisantes pour réguler le marché : surproduction, prix bas et prix des matières premières à la hausse. L'augmentation des prix à la production a conduit

la communauté européenne à fixer à zéro, début août, le montant des restitutions à l'exportation de viande de porc fraîche.

En 2008, seuls deux secteurs conservent des restitutions significatives, en repli pour le secteur sucrier (121 millions), en hausse de 42 % pour le secteur de l'aviculture du fait d'exportations plus élevées.

Les dépenses d'intervention (88 millions), qui concernent quasi exclusivement les aides européennes au secteur vitivinicole liées à la distillation, diminuent de moitié.

Les aides à l'écoulement sur le marché intérieur, uniquement européennes, reculent de 28 % à 89 millions. Cela s'est traduit pour le marché des produits laitiers par une chute de 30 millions à 3 millions.

Les autres soutiens pour la régulation des marchés enregistrent une baisse marquée (-10 %) en raison de l'absence d'emprunt, et donc de charges financières, qui aurait pu être souscrit, comme c'est le cas les années précédentes, pour financer le refus d'apurement communautaire 2008 qui a été reporté en 2009. Hors refus d'apurement payé en 2007, la baisse n'aurait été que de 2 %, avec une diminution de 17 % des aides nationales et une augmentation de 4 % des aides européennes.

L'aide européenne au Fonds opérationnel des organisations de producteurs de fruits et légumes est stable à 90 millions. Les aides Poseidom reculent de 4 % du fait de la baisse de 19 % de l'aide à l'industrie du sucre.

### Hausse modérée des aides liées aux produits

Les aides liées aux produits (2,7 milliards) progressent de 3 %.

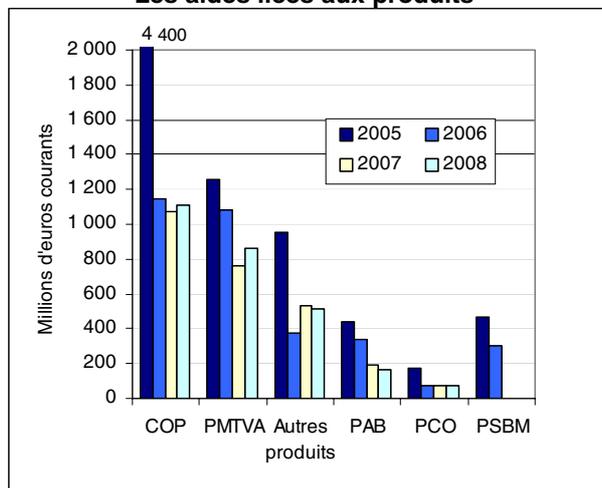
La hausse de 27 % des aides nationales est essentiellement liée à la gestion exceptionnelle de la campagne 2006 de la PMTVA. En effet, le montant payé en 2007 au titre de la campagne 2006 était particulièrement bas puisque 93 % avaient été alloués dès 2006 ; ainsi, seulement 7 % de l'aide de la campagne 2006 avait été versé en 2007 au lieu des 40 % habituels. L'évolution des paiements entre 2007 et 2008 est donc sensible bien que 2007 soit une « année normale » en terme de date de paiement pour la campagne 2007.

En raison de la crise de la FCO, les éleveurs ont perçu 19 millions d'aides « de minimis », dans le cadre du plan « ovins allaitants », pour compenser leurs pertes de marge brute. Des aides

ont également été accordées au secteur de l'engraissement et aux éleveurs bovins pour qu'ils maintiennent les animaux sur l'exploitation : 6,2 millions en 2008 après 3,6 en 2007.

La plupart des autres aides nationales diminuent, notamment les aides de trésorerie accordées en 2007 aux entreprises du secteur vitivinicole.

**Les aides liées aux produits**



Source : MAP - SAFSL

Les aides européennes liées aux produits (2,5 milliards) varient peu (+ 1 %). L'aide compensatrice à l'hectare des céréales, oléagineux, protéagineux (COP) se maintient à 1,1 milliard (+ 3 %).

L'absence de stabilisateur en 2008 et le report en début d'année 2008 de paiements effectués habituellement en fin d'année se traduit par une augmentation de 44 % des aides aux cultures énergétiques (25 millions en 2008). Pour autant, leurs surfaces sont inférieures de 35 % à celles de 2007 et les paiements prévus pour la campagne 2008-2009 reculent de 10 %. La hausse des cours a incité les agriculteurs à réorienter leurs productions vers l'alimentaire.

La stabilité concerne également les aides couplées animales. Pour tenir compte des difficultés rencontrées par les éleveurs du fait de la FCO, la Commission européenne a autorisé la France à verser une avance dès le 15 octobre pour les primes à la brebis, qui se maintiennent à 75 millions. La communauté a également permis à la France de verser en 2008 80 % du montant de la PMTVA et de la PAB au lieu de 60 %. Le montant de la prime de base PMTVA progresse ainsi de 4 %. En revanche, le montant de la PAB (166 millions) diminue pour des raisons liées aux différences de paiement des soldes de la campagne 2006 (40 % et modulation à 4 %) et de la campagne 2007 (20 % et modulation à 5 %),

mais leurs montants prévus pour la campagne 2008-2009 sont stables.

Les autres aides européennes liées aux produits (423 millions) diminuent de 2 %. L'aide compensatrice bananes (129 millions) baisse de 35 % : le montant 2007 intégrait le paiement du solde 2006. Le montant supplémentaire (84 millions) progresse de 25 % : versé en septembre, il repose sur un taux de modulation de 5 % pour la récolte 2007, alors que le versement effectué en 2007 s'appuyait sur un taux de modulation de 4 % sur la récolte 2006. Des aides fruits et légumes ont été couplées en 2008 (44 millions) dans le cadre d'un régime transitoire de 5 ans. Pour la tomate, le taux de couplage est de 50 % alors que pour les fruits pour transformation (pêches, poires et prunes d'Ente), il est de 100 %.

### *Hausse des aides de maîtrise de l'offre*

Les aides de maîtrise de l'offre (183 millions) augmentent de 10 %.

Les aides européennes allouées aux producteurs de sucre pour abandonner des quotas (44 millions) dans le cadre du Fonds de restructuration du sucre expliquent l'essentiel de la hausse de 8 % des financements européens. Dans le cadre de ce Fonds, neuf fabricants ont actuellement déposés des demandes. Un seul l'a fait au titre de la campagne 2006-2007 pour lequel 40 % ont été payés en 2007 et 60 % en 2008. Le second, au titre de la campagne 2008-2009, a perçu en 2008 ses premiers soutiens. Le solde sera versé en 2009 en même temps que pour les sept autres fabricants, la Commission envisageant un seul paiement en juin 2009. Par ailleurs, les aides européennes allouées pour le retrait des terres chutent de 73 % à 6 millions.

L'aide nationale à la cessation d'activités laitières (45 millions) augmente de 28 %.

### *Forte progression des aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières*

Les aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières (166 millions) sont supérieures de 71 % à celles versées en 2007.

Les aides européennes de restructuration et de reconversion du vignoble passent de 61 à 91 millions.

Les aides nationales doublent entre 2007 et 2008 ; elles s'élèvent à 76 millions. Le renforcement des filières porcine, avicole et laitière, les aides de crises et les premiers paiements au titre des contrats de projet et des

plans de relance Corse expliquent cette évolution. Le secteur des productions animales a connu plusieurs crises en 2008 qui ont fait l'objet de paiements souvent sous forme d'aides « *de minimis* ».

Par ailleurs, les subventions versées pour la rénovation des vergers, l'investissement en serre et dans les exploitations dans les secteurs des fruits et légumes et de l'horticulture ont plus que doublé par rapport à 2007.

### ***Hausse sensible des aides en faveur d'actions de promotion et de qualité des produits***

Les aides en faveur d'actions de promotion et de qualité des produits (91 millions) augmentent de 17 %.

Les aides nationales de promotion sur les marchés internationaux (33 millions) progressent de 4 %. Elles représentent 40 % des soutiens nationaux et concernent les vins, les fromages et les fruits et légumes. Le marché intérieur a fait l'objet d'actions de promotion pour les vins, vins de liqueur et cidre à hauteur de 4 millions.

Les DOM (+ 147 %) et les actions de promotion de la pomme (+ 36 %) ont bénéficié de financements européens en hausse.

### ***Léger repli de l'aide alimentaire***

L'aide alimentaire (81 millions) diminue de 6 %.

Les soutiens européens au titre des programmes alimentaires laitiers se maintiennent à 47 millions ; la distribution de lait aux écoliers baisse à 11 millions alors que celle de beurre « aux défavorisés de la CEE » augmente à 34 millions. La distribution de riz « aux défavorisés de la CEE » progresse également. En revanche, l'aide européenne pour assurer des opérations de distribution gratuite de fruits et légumes a quasiment disparu.

La diminution de l'aide alimentaire nationale touche le programme de distribution de lait aux écoles (- 31 %) et celle de produits animaux financée par le Ministère du travail (- 24 %).

### ***De fortes variations, à la hausse comme à la baisse, des aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges***

Les aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges (254 millions) varient peu globalement (- 3 %) mais de fortes évolutions affectent les différentes aides prises individuellement.

Les remboursements de TIPP atteignent 168 millions, contre 76 millions en 2007. Cette forte augmentation est due à des dates de paiement très différenciées entre les deux années : en 2008, les paiements sont effectués au titre de l'année 2007 et du premier semestre 2008, alors qu'en 2007, ils ne l'étaient qu'au titre du second semestre 2006.

Les aides de l'Etat liées aux calamités chutent de 110 à 36 millions. La subvention au FNGCA passe de 82 à 32 millions ; elle est destinée à poursuivre la couverture des intempéries antérieures à 2008 et une partie du gel et des inondations 2008. L'appui de l'Etat au développement de l'assurance récolte chute de 29 à 4 millions, la plus grande partie des paiements étant décalée sur 2009.

A l'inverse, l'Etat a plus que doublé ses délégations au titre du FAC (17 millions) pour financer, généralement sous forme d'aides « *de minimis* », la prise en charge des intérêts des prêts notamment :

- des éleveurs de bovins et d'ovins en difficultés financières en raison des cas de FCO ;
- des éleveurs d'ovins allaitants et de porcs touchés par la crise économique de leur secteur de production ;
- des serristes, production légumière et horticulture dans le cadre d'un plan de soutien qui leur permette de faire face à la hausse des prix des énergies fossiles.

A partir de 2008, les prêts pour calamités agricoles sont arrêtés mais 2 millions ont été versés au titre des engagements antérieurs. Le nouveau dispositif de prise en charge d'intérêts, intégré au FAC, a mobilisé 0,6 million en 2008.

### **Hausse des aides en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux**

Les soutiens en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux (473 millions) progressent de 33 %.

Les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux (288 millions) augmentent très fortement (+ 62 %). La cause principale de cette évolution est le développement de la fièvre catarrhale ovine qui menace l'élevage. Plus de 20 000 cas ont été déclarés, essentiellement dans le nord de la France. Les vaccins n'étant pas disponibles immédiatement, la campagne de vaccination s'est mise en œuvre progressivement en 2008. Les paiements sur l'ensemble de l'année 2008

s'élèvent à plus de 49 millions : 41 pour l'achat de vaccins, dont 28 financés par l'Union européenne, et 8 pour financer les actes de vaccination. Il faut ajouter à ces dépenses les indemnités versées aux éleveurs pour les mortalités enregistrées dans les exploitations (34 millions d'euros).

Par ailleurs, les indemnités d'abattage versées au titre de la tuberculose bovine (14 millions) diminuent.

Au total, le montant des indemnités d'abattage a quasiment doublé. L'Europe finance principalement les indemnités liées à la Tremblante.

Les aides destinées à la protection des végétaux (20 millions) progressent de 9 %. Cette hausse est imputable essentiellement aux paiements nouveaux effectués pour la construction du laboratoire national de la protection de végétaux, opération globale de réaménagement du site d'Angers. Elle résulte également des opérations de suivi des risques phytosanitaires et de promotion des modes de production. A l'inverse, les aides destinées au contrôle des conditions de production des végétaux retrouvent leur niveau de 2006, avant l'indemnisation des arboriculteurs victimes de la sharka.

Les aides au SPE (146 millions) sont stables alors que l'élimination des farines animales augmente de 14 %.

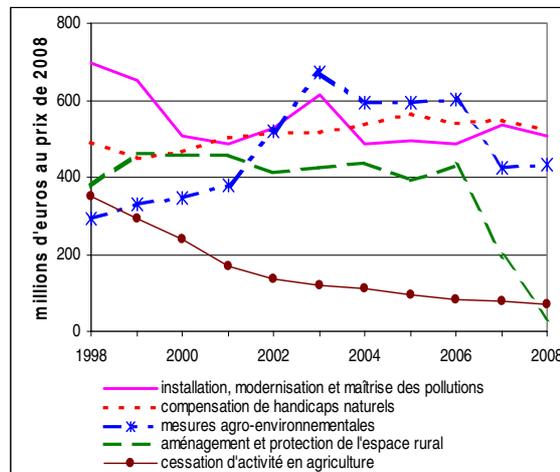
### **Légère diminution des dépenses de développement rural, 18 mois après l'entrée en vigueur du Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH)**

Un an et demi après l'approbation par la commission européenne le 19 juillet 2007 du PDRH, l'année 2008 est marquée par un léger repli des soutiens au développement rural. Ils passent de 1,908 milliards en 2007 à 1,842 milliards en 2008, soit une baisse de 3,4 %. L'année 2008 se caractérise par la diminution du paiement du stock des mesures de la programmation 2000-2006 avec un montant d'environ 320 millions pour 2008, contre des paiements de 470 millions de stocks intervenus en 2007, et la montée en puissance des mesures de la nouvelle programmation 2007-2013, aussi bien pour la métropole que pour les cinq plans de développement régionaux (PDR) pour la Corse et pour chaque département d'outre-mer.

Mais les nouveaux dispositifs du PDRH n'ont pas encore atteint leur régime de croisière. En Corse et dans les DOM, les PDR sont encore en phase de mise en œuvre. Ainsi, les dépenses du PDR de la Corse s'élèveraient à 11,8 millions et celles des

PDR des DOM représenteraient 10,3 millions dont 75 % au bénéfice de la Réunion.

### **Les principaux soutiens au titre du développement rural**



Source : MAP - SAFSL

### **Baisse des soutiens relatifs à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions**

Les aides à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions (508 millions) baissent globalement de 3 %. Plusieurs dispositifs concourent à cette diminution :

- la bonification des prêts d'investissement (171 millions) diminue, après une forte hausse enregistrée en 2007 (211 millions) ;
- la dotation jeunes agriculteurs (DJA) recule également. Elle a néanmoins permis d'aider 5 800 agriculteurs en 2008 ;
- les mesures liées à la modernisation et aux investissements dans le cadre des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et des contrats d'agriculture durable (CAD) continuent de baisser. Les projets agréés dans le cadre des CTE s'achèvent tandis que le dispositif des CAD est plus contraignant que le précédent.

Les dépenses en faveur du plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) demeurent constantes à 29 millions.

Les dépenses d'aménagements fonciers et hydrauliques augmentent pour la cinquième année consécutive (+ 13 % à 30 millions).

En outre, deux mesures phares du PDRH, qui visent la modernisation des exploitations agricoles, progressent mais n'ont pas encore atteint leur régime de croisière :

- le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) a eu beaucoup de succès et connaît une hausse marquée. Si, en 2007, seul le

paiement de dossiers en stock était intervenu, en 2008, des paiements de dossiers issus de la nouvelle programmation ont également eu lieu. Ainsi, en 2008, ce plan a mobilisé 126 millions (91 millions en 2007) ;

- le plan végétal pour l'environnement (PVE), créé en 2006 et donc encore en phase de décollage, aide au financement d'investissements à vocation environnementale dans les secteurs des grandes cultures et des cultures spécialisées ; son montant est passé à 5 millions en 2008 après un peu moins de 4 millions en 2007.

#### ***Poursuite du repli des crédits relatifs à la cessation d'activité***

Les aides pour la cessation d'activité (71 millions) poursuivent leur mouvement de baisse, effectif depuis la seconde moitié des années quatre-vingt dix. En 2008, elles reculent de 5 %. L'indemnité viagère de départ (IVD) est fermée à de nouveaux entrants depuis 1990 ; elle serait versée à 144 000 bénéficiaires en 2008 (155 200 en 2007). Les préretraites concernent de moins en moins de nouveaux bénéficiaires (300 en 2008 contre 674 en 2007).

#### ***Faible diminution des aides destinées à compenser les handicaps naturels***

Les aides versées pour compenser les handicaps naturels (525 millions) diminuent de 2 %.

L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), qui représente plus de 95 % de ces aides, recule de 2 %, passant de 526 millions en 2007 à 518 millions en 2008. La baisse est tirée par celle des financements nationaux. L'ICHN serait versée à 90 695 bénéficiaires, moins qu'en 2007 (95 340 bénéficiaires).

#### ***Hausse des crédits relatifs aux mesures agro-environnementales***

Les dépenses liées aux mesures agro-environnementales (433 millions) progressent de 5 %. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) qui croît de 17 millions atteignant 260 millions, à l'augmentation de la mesure rotationnelle (+ 4 millions) et à la montée en charge des nouveaux dispositifs de mesures agro-environnementales qui passent de 11 millions à 42 millions.

A l'inverse, les CTE chutent en raison de leur arrivée à terme et les CAD retrouvent leur niveau de 2006.

#### ***Réduction des dépenses pour l'aménagement et la protection de l'espace rural***

La diminution de ces dépenses (- 82 % à 33 millions) est notamment liée à l'arrivée à échéance des CTE et des CAD (volets adaptation et développement des zones rurales) et à l'absence de paiements communautaires en 2008 pour les axes 3 et Leader + du nouveau règlement de développement rural.

#### ***Forte progression des aides destinées à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles***

Les soutiens en faveur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles sont multipliés par 7,5, passant de 15 millions à 114 millions. Alors qu'en 2007 le passage de la programmation 2000-2006 à la nouvelle programmation avait retardé les paiements, ceux-ci sont devenus effectifs en 2008.

Ainsi, les financements communautaires, interrompus en 2007 dans l'attente de la mise en œuvre de la nouvelle programmation, se sont élevés à 76,5 millions en faveur des investissements dans les industries agro-alimentaires. Les financements nationaux progressent aussi, de 15 millions à 38 millions.

***Les concours publics soutiennent également le secteur du cheval***, notamment par l'intermédiaire du contrat d'objectifs passé avec l'établissement public des Haras Nationaux. Dans ce cadre, les Haras jouent à la fois le rôle d'intervenant direct de terrain (étalonnage, aides à l'élevage) et d'expert de proximité.

#### ***Baisse des soutiens au secteur forestier***

Les soutiens au secteur forestier (348 millions) diminuent de 7 %. Ils sont liés au contexte des dernières années, dominé par la gestion de crise découlant des tempêtes de 1999.

Le recul enregistré en 2008 est dû à la baisse des soutiens à l'amélioration de la gestion des forêts privés et à la réduction des soutiens au développement économique de la filière forêt-bois. L'amélioration de la gestion des forêts privées a mobilisé 85 millions, traduisant la diminution des engagements sur le plan chablis

mis en oeuvre après la tempête de 1999. Le soutien au développement économique de la filière forêt-bois (38 millions) est destiné à améliorer la compétitivité économique de la filière et accroître la récolte de bois.

A l'inverse, les aides en faveur des actions de protection et de prévention de la forêt et de gestion du patrimoine forestier public progressent. L'aide aux actions de protection et de prévention (57 millions), en particulier contre les incendies, a permis de réduire les surfaces détruites par les feux. La gestion des forêts publiques (169 millions) est réalisée par l'Office national des forêts. Celui-ci reçoit à ce titre 141,5 millions de versement compensateur, le reste étant affecté principalement à la reconstitution des forêts publiques après les tempêtes de décembre 1999.

### Légère progression des dépenses pour l'enseignement et la recherche

En 2008, les concours publics à l'enseignement et à la recherche augmentent de 0,5 % contre 3 % en 2007. Ils s'élèvent à 2,2 milliards et représentent 14 % des soutiens publics à l'agriculture et 36 % des crédits nationaux, soit des niveaux comparables à ceux de 2007.

Ces financements sont répartis entre les trois pôles d'enseignement : technique, supérieur et formation continue (1,46 milliard) et le pôle recherche (795 millions). Les dépenses de l'enseignement technique sont en repli alors que celles de l'enseignement supérieur et de la recherche sont en nette progression pour la deuxième année consécutive.

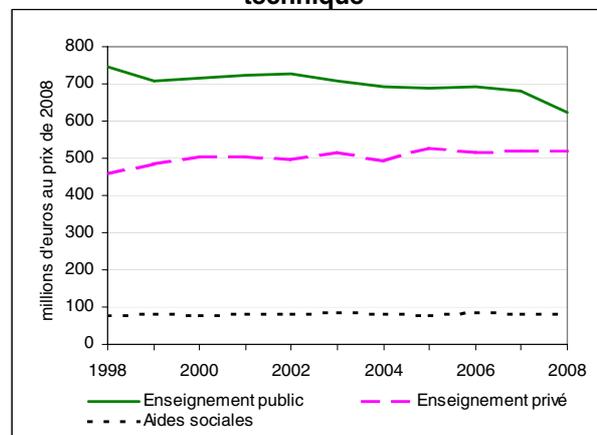
### Baisse sensible des soutiens à l'enseignement technique

A la rentrée scolaire 2008-2009, l'enseignement technique agricole a accueilli 173 185 élèves, soit une diminution de 0,6% par rapport à 2007. Les effectifs de l'enseignement public (63 040 élèves) baissent de 1,4 % et ceux du privé (110 146 élèves) progressent de 1,7 %. Ces évolutions sont dans la tendance des années antérieures et l'importance relative des effectifs de l'enseignement public continue de décroître. Elle représente 36 % en 2008 contre 40 % en 1998.

Les crédits globaux à l'enseignement technique agricole (1,2 milliard) baissent de 2,3 % sous l'effet de la réduction des soutiens aux établissements publics alors que ceux du privé

progressent. Ces évolutions confirment la tendance passée ; le poids des soutiens en faveur de l'enseignement public a reculé en dix ans de 60 % à 55 % en lien avec la baisse de la part des élèves du public.

### Les concours publics à l'enseignement technique



Source : MAP - SAFSL

Après la faible augmentation de 2007 (+ 0,4 %), les financements à l'enseignement public (624 millions) baissent fortement (- 6 %). Les dépenses salariales (430 millions) reculent de 8 % (- 38 millions) sous l'effet du non-remplacement d'un agent sur deux lors des départs en retraite et des transferts des TOS et la charge des pensions (162 millions) est en hausse de 1,2 %. La subvention aux différentes actions pédagogiques (32 millions) baisse de 12 %. Près de trois quarts de cette subvention concernent la rémunération des assistants d'éducation (1 135 postes en 2008). Le solde se répartit entre les moyens communs aux deux formes d'enseignement (organisation et gestion des examens, inspection et fonctionnement de l'observatoire national de l'enseignement agricole-ONEA), les dépenses d'accident du travail des élèves, les actions pédagogiques développées par les établissements (innovations, multimédia, technologies de l'information, réseaux thématiques...) et la formation continue des personnels des lycées agricoles.

Les crédits consacrés à l'enseignement privé progressent de 2 %. Ils s'élèvent à 518 millions dont 194 millions pour la prise en charge des salaires des établissements du temps plein et 324 millions pour le fonctionnement des deux formes d'établissements (d'une part temps plein et d'autre part rythme approprié avec les maisons familiales et rurales et l'Union nationale des réseaux d'éducation et de promotion). Les dépenses salariales du temps plein augmentent

de 2 % suite à la progression des effectifs scolarisés. La subvention de fonctionnement augmente également de 2 % sous l'effet de la revalorisation annuelle du coût moyen par élève qui entre dans la détermination de la subvention aux deux types d'établissement.

Les dépenses d'aide sociale pour les élèves de l'enseignement technique (79,7 millions) progressent globalement de 1 %. La dotation pour les bourses (77,4 millions) est stable et le fonds social lycéen (2,3 millions) augmente de 38 %.

### **Recul des soutiens publics à l'évolution des compétences et des dynamiques territoriales**

Les soutiens publics à l'évolution des compétences et des dynamiques territoriales fléchissent globalement de 56 % et de 21 % hors CAS pension des personnels permanents des Centres de formation pris en compte dans le CAS général en 2008. Les aides de l'Etat (7,1 millions) reculent de 28 % tandis que celles de l'Union européenne (1,9 million) augmentent de 22 %. Deux actions différenciées sont mises en œuvre : les stages préparatoires à l'installation financés conjointement par le MAP (5 millions) et l'Union européenne (1,6 million) et un ensemble d'autres mesures financées uniquement par l'Etat (essentiellement fonctionnement des deux CFA à compétence nationale, mais aussi appui aux actions de portée générale en matière d'apprentissage, actions spécifiques - insertion, adaptation pédagogique, animation et développement rural -, bourses de stage à l'étranger et coopération internationale). Concernant les stages préparatoires à l'installation, les crédits de l'Union européenne progressent et ceux du MAP baissent. Au total, les crédits aux stages préparatoires à l'installation reculent de 24 %, confirmant le repli constaté en 2008 sur la DJA.

### **Progression continue des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur agricole<sup>1</sup> est constitué par un réseau de 22 établissements (15 publics et 7 privés sous contrat) organisés autour de 7 grands pôles regroupant les compétences en formation, recherche et développement.

A la rentrée 2008-2009, l'enseignement supérieur a accueilli 13 360 étudiants. Les effectifs

progressent de 0,3 % (0,2 % pour le public, 0,7 % pour le privé). La part des effectifs des établissements publics est en diminution régulière. En 2008, elle représente 64% des inscrits contre 70% en 1998.

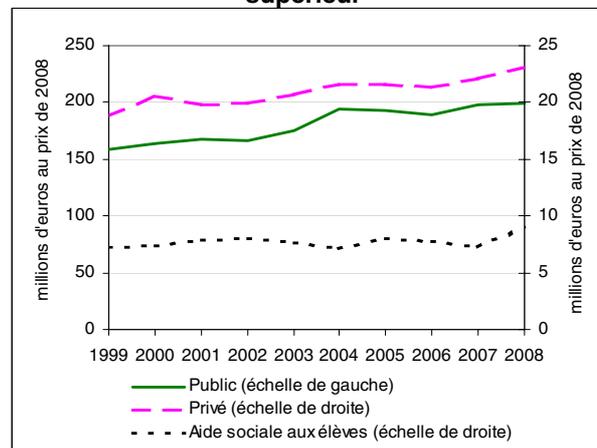
En 2008, les concours publics à l'enseignement supérieur (232 millions) augmentent de 4 % (+ 10 millions). La variation cumulée sur les deux dernières années représente un soutien supplémentaire de 23 millions. Le public comme le privé bénéficient de la hausse.

Les soutiens aux établissements de l'enseignement supérieur public (200 millions) augmentent globalement de 3 % après 7 % en 2007. La progression cumulée au cours des deux dernières années représente 19 millions. Les dépenses salariales et les pensions (153,2 millions) progressent de 5,4 % avec une hausse de 3 % pour les salaires et de 11 % pour les pensions. Les moyens de fonctionnement et d'équipement (47 millions) reculent de 4 %, après une année 2007 marquée par des dépenses d'équipement importantes en faveur de la construction et de la rénovation des bâtiments ainsi que leur mise aux normes de sécurité.

La dotation versée aux établissements sous contrat de l'enseignement privé (23 millions) progresse de 7 %, soit une variation comparable à celle de 2007. En fonctionnement, la dotation permet de prendre en charge environ 320 postes d'enseignant et la partie investissements est consacrée aux équipements scientifiques pour les activités de recherche prévues dans les contrats.

Les aides en faveur des étudiants représentent 8,8 millions dont 8 millions pour les bourses sur critères sociaux et 0,8 million pour les bourses de coopération internationale.

**Les concours publics à l'enseignement supérieur**



Source : MAP - SAFSL

<sup>1</sup> Cet enseignement couvre les domaines agronomiques, agroalimentaire, vétérinaire et du paysage.

### ***Augmentation soutenue des actions « recherche et appui technique »***

Les dépenses de recherche, développement et transfert de technologie (794,6 millions) augmentent de 5,6 %. Cette variation cumulée à celle de 2007 (+ 4 %) représente un soutien supplémentaire de 73 millions en deux ans.

Les crédits abondés par le MAP s'élèvent à 99 millions et ceux du ministère chargé de la recherche à 695 millions. Chacun d'eux progresse respectivement de 6,3 % et de 5,6 %.

Les moyens du ministère de la recherche concernent l'Inra (635 millions), le Cémagref (53 millions) et l'Afssa (7 millions). Ceux du MAP sont mobilisés en faveur de l'Afssa (58 millions, + 16 %), du Cémagref (23 millions), de l'Inra (2,7 millions), des Centres techniques (8 millions). Les autres interventions du MAP concernent d'une part les projets de recherche en liaison avec les unités de recherche des établissements de l'enseignement supérieur ou avec les appels à projet dans le domaine agroalimentaire, d'autre part le personnel MAP mis à disposition de la recherche. Dans ce dispositif de cofinancement (MAP/ministère de la recherche), les crédits Inra et Cemagref progressent respectivement de 5 % et de 8 %. Après un repli de 2 % en 2007, les soutiens en faveur de l'Afssa augmentent de 14,5 %.

### **Stabilité des dépenses des services généraux du MAP et des offices**

Les dépenses de personnel et de fonctionnement des offices agricoles, du Cnasea et du ministère mobilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole (hors enseignement et recherche) s'élèvent à 1,4 milliard, soit un niveau comparable à celui de 2007.

Les dépenses du ministère (80 % de l'ensemble) sont stables : les moyens de fonctionnement (159 millions) fléchissent de 5 % alors que les dépenses de personnel et les pensions augmentent de 1 % à 970 millions sous l'effet de l'augmentation du CAS pension (+ 9 %). Hors pension, les dépenses salariales du ministère fléchissent de 1,5 %, soit un repli comparable à celui enregistré en 2007. Les moyens des offices et du Cnasea sont globalement stables.

## Les concours publics à l'agriculture – Evolution 2007 - 2008

LES CONCOURS PUBLICS	2007	2008	2008 / 2007	Etat		UE	
				2008	2008 / 2007	2008	2008 / 2007
<b>Agriculture et territoires ruraux</b>	<b>12 084,2</b>	<b>12 240,6</b>	<b>1,3%</b>	<b>2 242,7</b>	<b>-1%</b>	<b>9 997,9</b>	<b>2%</b>
<b>Marchés et revenus agricoles</b>	<b>9 821,1</b>	<b>9 924,6</b>	<b>1,1%</b>	<b>810,7</b>	<b>-9%</b>	<b>9 113,9</b>	<b>2%</b>
<b>Régulation des marchés</b>	<b>796,4</b>	<b>653,5</b>	<b>-17,9%</b>	<b>64,6</b>	<b>-75%</b>	<b>588,9</b>	<b>10%</b>
Restitutions à l'exportation	258,5	225,8	-12,6%	0,0	//	225,8	-13%
Dépenses d'intervention	136,6	87,8	-35,7%	0,2	39%	87,7	-36%
Aides à l'écoulement sur le marché intérieur	123,2	89,2	-27,6%	0,0	//	89,2	-27%
Autres soutiens (adaptation des filières, apurement et taxes)	278,1	250,6	-9,9%	64,4	-75%	186,2	1086%
<b>Aides liées aux produits</b>	<b>2 643,1</b>	<b>2 717,5</b>	<b>2,8%</b>	<b>253,3</b>	<b>27%</b>	<b>2 464,2</b>	<b>1%</b>
PMTVA	765,0	859,2	12,3%	166,3	71%	692,8	4%
PSBM	0,4	0,2	-57,9%	0,0	//	0,2	-58%
Prime à l'abattage	194,1	165,9	-14,5%	0,0	//	165,9	-15%
PBC	74,9	75,6	0,9%	0,0	//	75,6	1%
Aide compensatrice à l'hectare COP	1 074,5	1 106,8	3,0%	0,0	//	1 106,8	3%
ADL	0,1	0,0	-100,0%	0,0	//	0,0	-100%
Autres paiement directs liés aux produits	534,1	509,9	-4,5%	87,0	-14%	422,9	-2%
<b>Maîtrise de l'offre</b>	<b>167,6</b>	<b>183,6</b>	<b>9,6%</b>	<b>45,7</b>	<b>13%</b>	<b>137,9</b>	<b>8%</b>
Aide au retrait des terres gel	20,7	5,6	-72,7%	0,0	//	5,6	-73%
Aide à la cessation d'activité laitière	35,6	45,4	27,6%	45,4	28%	0,0	//
Autres aides à la maîtrise de l'offre (arrachage vigne, verger et autre)	111,3	132,6	19,1%	0,2	//	132,3	24%
<b>Paiements uniques</b>	<b>5 693,4</b>	<b>5 756,7</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,0</b>	<b>//</b>	<b>5 756,7</b>	<b>1%</b>
<b>Organisation et modernisation des filières</b>	<b>97,5</b>	<b>166,3</b>	<b>70,6%</b>	<b>75,6</b>	<b>107%</b>	<b>90,7</b>	<b>49%</b>
Dynamique des filières de production (dont restructuration vignoble)	83,7	117,6	40,6%	26,9	19%	90,7	49%
Dynamique des filières de commercialisation (actions de modernisation)	13,8	48,7	252,4%	48,7	252%	0,0	//
<b>Actions de promotion et qualité des produits</b>	<b>77,9</b>	<b>91,1</b>	<b>16,9%</b>	<b>82,2</b>	<b>17%</b>	<b>8,9</b>	<b>16%</b>
<b>Aide alimentaire</b>	<b>86,4</b>	<b>81,0</b>	<b>-6,3%</b>	<b>14,4</b>	<b>-23%</b>	<b>66,5</b>	<b>-2%</b>
<b>Gestion des aléas de production et allègement des charges</b>	<b>258,8</b>	<b>275,0</b>	<b>6,2%</b>	<b>275,0</b>	<b>6%</b>	<b>0,0</b>	<b>//</b>
FNGCA, Bonification prêt Calamité, Fac et agridif	157,6	83,7	-46,9%	83,7	-47%	0,0	//
Autres mesures	25,2	23,3	-7,6%	23,3	-8%	0,0	//
TIPP et TICGN	76,0	168,0	121,1%	168,0	121%	0,0	//
<b>Développement rural</b>	<b>1 908,3</b>	<b>1 842,9</b>	<b>-3,4%</b>	<b>1 026,1</b>	<b>-2%</b>	<b>816,8</b>	<b>-6%</b>
Installation et maîtrise des pollutions (Bonif, Dja, Pmpoa, Cte/Cad, Pmbe)	524,2	508,5	-3,0%	306,1	-11%	202,4	13%
Cessation d'activité en agriculture (IVD-Prétraite)	74,6	71,0	-4,8%	66,7	3%	4,3	-55%
Compensation de handicaps naturels (ICHN et autres mesures)	535,0	524,6	-1,9%	232,8	-3%	291,8	-1%
Mesures agro-environnementales (PHAE-CTE/CAD)	414,1	433,3	4,6%	192,3	3%	241,0	6%
Aménagement et protection de l'espace rural (DOCUP, leader plus...)	187,6	32,9	-82,4%	32,2	-7%	0,7	-100%
Transformation et commercialisation des produits agricoles (POA)	15,2	114,4	654,8%	37,8	149%	76,6	//
Activités hippiques	157,7	158,3	0,4%	158,3	0%	0,0	//
<b>Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux</b>	<b>354,8</b>	<b>473,1</b>	<b>33,4%</b>	<b>405,9</b>	<b>23%</b>	<b>67,2</b>	<b>161%</b>
Service public de l'équarrissage	177,2	185,2	4,5%	185,2	5%	0,0	//
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	177,6	287,9	62,1%	220,7	45%	67,2	161%
<b>Forêt</b>	<b>376,1</b>	<b>348,1</b>	<b>-7,4%</b>	<b>297,8</b>	<b>-4%</b>	<b>50,3</b>	<b>-24%</b>
Développement économique de la filière forêt-bois	47,2	37,7	-20,3%	31,4	-28%	6,3	75%
Gestion du patrimoine forestier public	165,6	169,2	2,2%	169,2	7%	0,0	-100%
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	109,9	84,7	-22,9%	50,7	-15%	34,0	-33%
Prévention des risques et protection de la forêt	53,4	56,5	6,0%	46,6	-4%	10,0	113%
<b>Enseignement et recherche</b>	<b>2 246,0</b>	<b>2 257,1</b>	<b>0,5%</b>	<b>2 255,2</b>	<b>0%</b>	<b>1,9</b>	<b>22%</b>
Enseignement technique	1 250,6	1 221,6	-2,3%	1 221,6	-2%	0,0	//
Apprentissage, formation continue et autres	20,5	9,0	-56,1%	7,1	-63%	1,9	22%
Enseignement supérieur	222,6	231,8	4,2%	231,8	4%	0,0	//
Recherche, développement et transfert de technologie	752,3	794,6	5,6%	794,6	6%	0,0	//
<b>Service généraux</b>	<b>1 404,5</b>	<b>1 405,7</b>	<b>0,1%</b>	<b>1 404,1</b>	<b>0%</b>	<b>1,6</b>	<b>-42%</b>
Personnel	1 124,4	1 136,8	1,1%	1 136,1	1%	0,7	//
Autres frais de fonctionnement	280,2	268,9	-4,0%	268,0	-3%	0,9	-67%
<b>TOTAL</b>	<b>16 110,7</b>	<b>16 251,5</b>	<b>0,9%</b>	<b>6 199,8</b>	<b>0%</b>	<b>10 051,7</b>	<b>2%</b>
<b>Protection Sociale</b>	<b>11 645,9</b>	<b>11 616,3</b>	<b>-0,3%</b>	<b>11 616,3</b>	<b>-0,3%</b>	<b>0,0</b>	<b>//</b>
<b>TOTAL CONCOURS PUBLICS</b>	<b>27 756,6</b>	<b>27 867,8</b>	<b>0,4%</b>	<b>17 816,1</b>	<b>0%</b>	<b>10 051,7</b>	<b>2%</b>

Unité : million d'euros

Source : MAP - SAFSL

## Méthodologie

Les concours publics à l'agriculture consolident les dépenses budgétaires en faveur du secteur agricole : dépenses du budget du Ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP), à l'exception de celles spécifiques à la pêche et à l'aquaculture, financements inscrits dans les comptes spéciaux du trésor gérés par le MAP, dépenses des budgets d'autres ministères pour les actions concourant aux mêmes finalités que celles du MAP, dépenses du budget de l'Union européenne dans le cadre de la Politique agricole commune.

Les dépenses relatives aux aides agricoles sont collectées au plus proche du bénéficiaire, soit auprès des organismes payeurs (offices et CNASEA). En conséquence, les flux internes entre le ministère et ces organismes sont éliminés.

Les aides et les avantages fiscaux (comme par exemple les dégrèvements d'impôts fonciers) ne sont pas retracés dans les concours publics à l'agriculture, sauf lorsqu'il s'agit de subventions effectivement versées aux bénéficiaires afin de réduire le coût d'acquisition de leurs approvisionnements. Par ailleurs, les aides des collectivités locales ne sont pas agrégées aux concours publics nationaux et communautaires. Elles font l'objet d'évaluations ponctuelles, la dernière évaluation exhaustive portant sur l'exercice 2002.

Les concours publics à l'agriculture sont répartis selon un découpage fonctionnel de quatre domaines, eux-mêmes subdivisés en sous-domaines et ensembles d'actions concourant à une même politique.

La présentation des concours publics à l'agriculture vise à rapprocher leur structure de celle du budget du MAP en programmes et actions selon les principes de la LOLF. Elle reflète également la structuration de la PAC en deux piliers, les programmes eux-mêmes s'en rapprochant.

La période d'enregistrement des concours publics à l'agriculture est l'année budgétaire nationale. Les dépenses du budget de l'Etat sont celles exécutées au cours de l'année ; elles ont pour origine les relevés de la Direction

Générale de la Comptabilité Publique<sup>2</sup> (Etat annuel de "comptabilisation annexe des dépenses" par ministère au 31 décembre). On ne retient cependant pas les dotations budgétaires aux offices agricoles et au CNASEA. Les dépenses de fonctionnement de ces opérateurs sont mesurées à partir de leurs comptes financiers. Les dépenses communautaires du Feoga-garantie sont celles qui sont déclarées à l'Agence unique de paiement par chaque organisme payeur. A partir de 2007, le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) remplacent le Feoga-garantie et le Feoga-orientation. Le FEAGA finance les aides du premier pilier et le FEADER le soutien au développement rural.

Les concours publics à l'agriculture sont présentés en distinguant les dépenses nationales et les dépenses communautaires. Les concours transitant par les offices agricoles et le CNASEA, qui concernent quasi exclusivement des financements du Feoga-garantie puis FEAGA à partir de 2007, sont collectés en deux volets, partie nationale et partie communautaire. Les concours du budget du ministère, faisant l'objet d'un financement ou d'un cofinancement par voie de fonds de concours du Feoga-garantie ou du Feoga-orientation, remplacés en 2007 par le FEAGA et le FEADER, sont conventionnellement répartis ainsi : le montant du fonds de concours représente la part communautaire et la part nationale est déterminée en déduisant ce montant communautaire de l'exécution de la ligne budgétaire concernée.

Dans le cadre d'une procédure de contrôle, la Commission européenne applique des corrections financières traduisant des refus de financement des dépenses engagées par les Etats membres, lorsqu'elles n'ont pas été exécutées conformément aux règles communautaires. Chaque année, le montant de ce refus d'apurement communautaire est pris en charge par le budget du ministère et constitue donc un concours public national

---

<sup>2</sup> La Direction Générale de la Comptabilité Publique a été supprimée par décret du 3 avril 2008. Elle a été fusionnée avec la Direction Générale des Impôts au sein de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

supplémentaire qui s'ajoute aux autres concours financés sur des fonds nationaux. Parallèlement, les montants communautaires, mesurés à partir des sommes payées par les offices et présentées à l'ACOFA, sont minorés du refus d'apurement puisque ce dernier n'est pas pris en charge par les fonds communautaires.

Certaines dépenses de soutien de marché sont en partie financées par des contributions spécifiques des producteurs (taxes de coresponsabilité laitière et céréalière jusqu'en 1993 et pénalités laitières pour dépassement des quotas). Les concours publics sont présentés après déduction de l'ensemble de ces contributions.

**Les principaux domaines et ensembles des concours publics sont :**

1. Agriculture et territoires ruraux
  11. Marchés et revenus agricoles
    111. Régulation des marchés
    112. Aides liées aux produits
    113. Maîtrise de l'offre
    114. Paiements uniques
    115. Organisation et modernisation des filières
    116. Promotion et qualité des produits
    117. Aide alimentaire
    118. Gestion des aléas de production et allègement des charges
  12. Développement rural
  13. Sécurité sanitaire
2. Forêt
3. Enseignement et recherche
4. Services généraux

## Les concours publics à la protection sociale agricole (FFIPSA 2008)

En 2008, les recettes globales du FFIPSA (Fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles) progressent de 2,7 %. Elles s'élèvent à 17 milliards dont 2,8 milliards au titre des contributions professionnelles, 11,6 milliards de concours publics et 2,6 milliards de subvention d'équilibre représentant le besoin de financement.

**Recettes du FFIPSA**

Origine des recettes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (p)	08/07
<b>Contributions professionnelles</b>	<b>2 421,5</b>	<b>2 418,3</b>	<b>2 518,1</b>	<b>2 575,2</b>	<b>2 589,5</b>	<b>2 672,0</b>	<b>2 677,0</b>	<b>2 667,5</b>	<b>2 795,4</b>	<b>4,8%</b>
Cotisations	1 783,0	1 707,9	1 713,6	1 716,6	1 703,2	1 756,0	1 734,6	1 688,7	1 773,3	5,0%
Affectation de la CSG	638,5	710,3	804,5	858,6	886,3	915,9	942,4	978,8	1 022,1	4,4%
<b>Concours publics</b>	<b>11 382,2</b>	<b>11 730,4</b>	<b>11 755,4</b>	<b>12 095,4</b>	<b>11 912,2</b>	<b>11 609,1</b>	<b>12 308,2</b>	<b>11 645,9</b>	<b>11 616,3</b>	<b>-0,3%</b>
Remboursement de l'AAH (1)	933,3	876,1	615,2	566,5	50,3	46,6	44,7	41,7	39,8	-4,5%
Contribution Etat au financement de la RCO (2)				28,0	142,0	145,0	145,0	145,0	145,0	0,0%
Autres concours publics dont :	10 448,9	10 854,3	11 140,1	11 500,9	11 719,8	11 417,5	12 118,4	11 459,2	11 431,5	-0,2%
Taxes produits de base	-1,1	-1,2	-3,2	-2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	//
Autres taxes affectées	4 423,3	4 437,4	4 572,4	4 670,1	166,9	169,6	168,3	185,3	169,0	-8,8%
Compensation démographique	5 317,1	5 401,6	5 627,9	5 748,2	5 700,4	5 646,0	5 561,0	5 473,6	5 387,3	-1,6%
Droits sur les tabacs (art 575 CGI) net de la RCO					4 644,0	4 985,8	5 271,7	4 815,6	4 805,6	-0,2%
Autres contributions (3)	709,6	1 016,5	943,1	1 084,6	1 208,5	616,1	1 117,4	984,6	1 069,5	8,6%
<b>Autres recettes</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>456,0</b>	<b>157,0</b>						//
<b>Besoin de financement (4)</b>					<b>784,6</b>	<b>1 401,1</b>	<b>1 295,7</b>	<b>2 229,4</b>	<b>2 575,6</b>	<b>15,5%</b>
<b>Total recettes FFIPSA</b>	<b>13 803,7</b>	<b>14 148,7</b>	<b>14 729,4</b>	<b>14 827,6</b>	<b>15 286,3</b>	<b>15 682,2</b>	<b>16 280,8</b>	<b>16 542,8</b>	<b>16 987,3</b>	<b>2,7%</b>
Part des contributions professionnelles	17,5%	17,1%	17,1%	17,4%	16,9%	17,0%	16,4%	16,1%	16,5%	//
Part des concours publics	82,5%	82,9%	79,8%	81,6%	77,9%	74,0%	75,6%	70,4%	68,4%	//
Part autres recettes et besoin de financement			3,1%	1,1%	5,1%	8,9%	8,0%	13,5%	15,2%	//

(1) participation au financement de l'allocation adultes handicapés (AAH) par le budget des charges communes de l'Etat.

(2) A compter de 2004, la contribution de l'Etat à la retraite complémentaire obligatoire (RCO) est financée sur les droits de consommation du tabac.

(3) contributions CNAF, versement du FSV, du FSI, de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et de la C3S (supprimée en 2005).

(4) Besoin de recettes supplémentaires, non pris en compte dans les concours publics, nécessaire au financement des prestations sociales à la charge du FFIPSA.

Unité : millions d'euros

Source : MAP/SAFSL

Les contributions professionnelles issues du cumul des cotisations acquittées par les ayants droit et des versements de l'ACOSS<sup>3</sup> au titre de la CSG représentent 16,5 % des recettes et progressent de 4,8 % par rapport à 2008, dont 5 % pour les cotisations et 4,4 % pour les transferts au titre de la CSG. La progression des cotisations est consécutive à l'amélioration des revenus agricoles lors des campagnes 2006 et 2007.

Les concours publics à la protection sociale agricole représentent une part prépondérante du financement du FFIPSA (68 %). L'importance de cette contribution (11,6 milliards) provient du déséquilibre structurel particulièrement marqué entre le nombre de cotisants et le nombre de bénéficiaires.

Après la baisse de 5,4 % enregistrée en 2007, les concours publics marquent, en 2008, un recul de 0,3 %, soit de 30 millions. Cette variation résulte des réductions de 86 millions de la compensation démographique (-1,6 %), de 16 millions des taxes affectées (-9 %) et de 10 millions des droits sur la consommation du tabac (-0,2 %), partiellement compensées par la progression de 83 millions (+ 8,6 %) des versements des autres caisses, notamment celles de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (+ 48 millions) et de la CNAF (+ 35 millions).

Les recettes globales issues des contributions professionnelles et des concours publics (14,4 milliards, soit + 1 %) s'avérant insuffisantes pour couvrir l'intégralité des dépenses de protection sociale (17 milliards, + 2,7 %), l'exercice 2008 du FFIPSA fait apparaître un besoin de financement de 2,6 milliards (+ 15 %), non pris en compte dans les concours publics. Depuis la mise en place du fonds en 2004, le déficit cumulé s'élève à 8,3 milliards (+ 45 % par rapport au cumul 2004 à 2007).

<sup>3</sup> Agence centrale des organismes de sécurité sociale chargée du recouvrement de la CSG.

### Dépenses du FFIPSA

en millions d'euros	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (p)	08/07
Maladie	5 307,7	5 302,8	5 767,6	6 085,2	6 334,2	6 577,6	6 519,3	6 586,4	6 775,8	2,9%
Dépenses médico sociales prises en charge par la CNSA (1)							527,5	584,4	639,3	9,4%
Prestation invalidité	65,4	67,5	72,3	73,4	76,7	79,1	78,5	74,2	72,8	-1,9%
Allocation de remplacement	8,2	12,8	12,6	13,4	12,3	13,7	13,8	13,3	13,3	0,0%
Régime étudiant et PAM (2)	149,2	330,2	121,4	130,5	137,2	134,4	127,2	115,2	118,4	2,8%
Prestations familiales	601,9	585,5	579,9	569,1	558,2	557,9	545,1	394,3	443,8	12,5%
Prestation vieillesse	7 651,0	7 810,5	7 995,6	8 050,3	7 987,6	8 070,6	8 211,6	8 263,2	8 329,6	0,8%
Retraite complémentaire obligatoire (3)				28,0	142,0	145,0	145,0	145,0	145,0	0,0%
<b>Total dépenses d'intervention</b>	<b>13 783,4</b>	<b>14 109,2</b>	<b>14 549,3</b>	<b>14 950,0</b>	<b>15 248,2</b>	<b>15 578,4</b>	<b>16 168,0</b>	<b>16 176,0</b>	<b>16 538,0</b>	<b>2,2%</b>
Charge d'intérêt et autres charges (4)	60,6	64,8	56,1	36,7	38,1	103,7	112,9	366,8	449,2	22%
<b>Total dépenses</b>	<b>13 844,0</b>	<b>14 174,0</b>	<b>14 605,5</b>	<b>14 986,7</b>	<b>15 286,3</b>	<b>15 682,2</b>	<b>16 280,8</b>	<b>16 542,8</b>	<b>16 987,3</b>	<b>2,7%</b>

(1) Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

(2) avantages sociaux accordés aux praticiens et auxiliaires médicaux

(3) il s'agit de la participation de l'Etat à la RCO

(4) La charge des intérêts représente environ 50%. Les autres charges comprennent les frais d'assiette, la régularisation de la compensation démographique et les provisions sur les cotisations

Source : MAP/SAFSL

## CHAPITRE V

# Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2008 <sup>(1)</sup>

Résumé .....	95
Le compte social des exploitants agricoles .....	96
Les prestations sociales .....	96
Les cotisations et les autres ressources .....	98
Le compte social des salariés agricoles .....	100
Les prestations sociales .....	100
Les cotisations et les autres ressources du compte .....	101
L'articulation entre le compte social et le compte national .....	102

*(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Nathalie LEJEUNE au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.*

# LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2008

---

Le compte social prévisionnel des exploitants ferait apparaître en 2008 une progression de 1,5 % des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs. Les dépenses d'assurance vieillesse enregistreraient une légère hausse de 0,8%, les prestations de santé une progression de 1,9 % et les prestations familiales une forte hausse (11,3%).

Les cotisations des non salariés enregistreraient une forte progression de 3,7%.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient davantage que l'année précédente (+ 3,2 % contre 2,9 %). Les dépenses de santé enregistreraient une croissance de 3,7 %, les prestations vieillesse augmenteraient de 3,1 % et les prestations famille de 1,3 %.

L'ensemble des cotisations finançant le régime des salariés agricoles progresseraient de 2,9 %. Les cotisations à la charge des salariés évolueraient parallèlement à la masse salariale, celles à la charge des employeurs augmenteraient de 4 %, et de 3,4 % en intégrant les cotisations d'assurance chômage.

Ces éléments ont conduit à retenir dans le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2008, outre une augmentation de 2,4% de la masse salariale versée, une progression de 3,4 % du total des cotisations sociales payées par les employeurs de main-d'œuvre après exonérations et avant prise en compte des remboursements.

## Le compte social des exploitants agricoles

### Les prestations sociales

L'année 2008 serait caractérisée par une très légère progression des prestations vieillesse, une hausse modérée des dépenses maladie et une forte augmentation des prestations familiales. Dans ce contexte, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs progresserait de 1,5 %. Après correction par l'indice des prix à la consommation, les dépenses totales diminueraient de 0,1 %.

### Les dépenses de santé

Le nombre de personnes protégées continuerait à régresser avec une baisse de 2,2 % en 2006. Malgré les mesures d'économie prévues pour 2008 par le comité d'alerte, les dépenses maladie augmenteraient de 1,9 %. Parmi les dépenses de santé, les soins de ville augmenteraient légèrement de 0,3 % et les dépenses de médico-social seraient en hausse de 7,7 %.

Les remboursements relatifs aux actifs et à leurs ayants droits sont stables en raison de la baisse de leurs effectifs dans l'ensemble de la population.

**TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice**

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)</b>	4 062	4 968	5 373	5 508	5 798	6 010	6 241	6 344	6 417	6 569	6 698
<i>Evol° n/n-1</i>			103,6	102,5	105,3	103,7	103,8	101,6	101,2	102,4	102,0
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	132,3	135,6	142,7	148,0	153,7	156,2	158,0	161,7	164,9
<b>REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)</b>	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 971	4 940	4 967	4 985
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	99,9	99,4	100,6	100,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	122,4	121,6	122,3	122,7

### Les allocations vieillesse et survie

**TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice**

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)</b>	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 930
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,8
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,9
<b>PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)</b>	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 755	6 692	6 697	6 646
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,1	100,1	99,2
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,9	104,9	104,9	104,1

L'augmentation (+ 0,8 %) des allocations vieillesse et survie provient pour l'essentiel  
 - de la progression (+ 0,8 %) des retraites de base contributives, résultat :  
 - d'une part, à législation constante, d'une revalorisation générale des retraites est

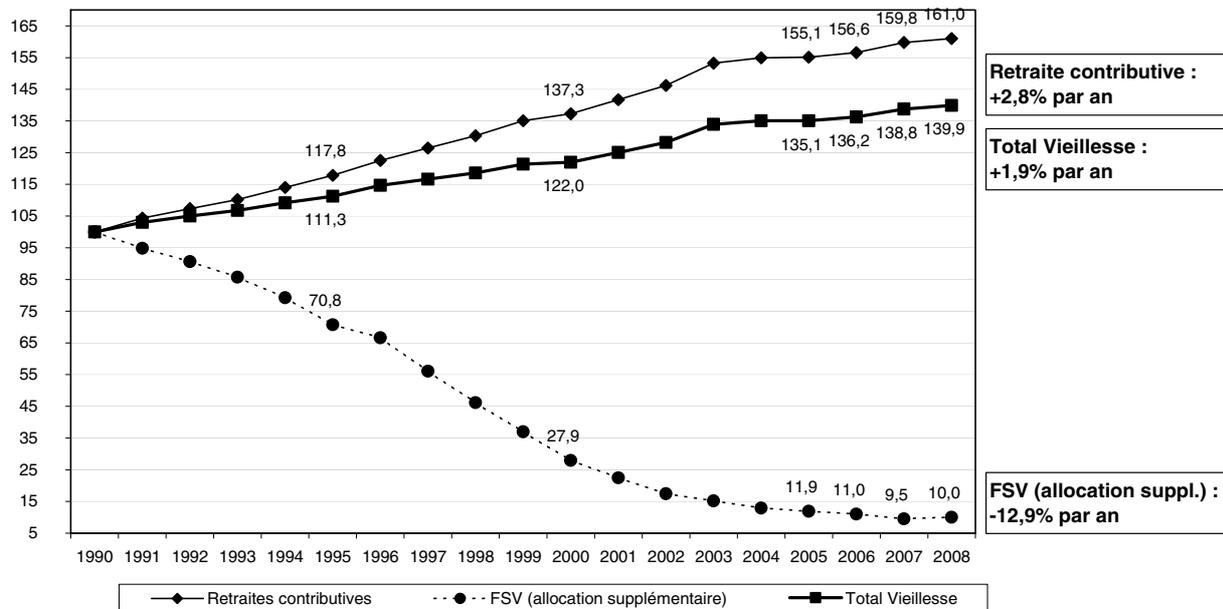
intervenue en 2 fois, + 1,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et + 0,8 % au 1<sup>er</sup> septembre 2008, étant compensée par un coefficient volume de - 1,2%  
 - d'autre part, de la mise en place d'une nouvelle mesure de revalorisation des petites retraites pour un montant de 208 M€.

- de la baisse des versements résiduels (- 5,1%) de l'allocation supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse. Un versement exceptionnel de 200€ par bénéficiaire du FSV a été attribué en

cours d'année 2008 (septembre), il représenterait un montant de 8,6 M€.

- de la quasi stabilité des retraites complémentaires.

**GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2008**  
**VIEILLESSE**  
(en euros courants - base 100 en 1990)



### Les prestations familiales

La revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales (+ 1 %) et la poursuite de la montée en charge des aides à la petite enfance : PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) viennent atténuer l'effet du déclin démographique. Le montant des prestations relatives à la famille est en forte augmentation (+ 11,3 %) en raison de la prise en compte en moindres charges de la

régularisation de la participation du FFIPSA au financement de l'APL au titre de 2005, consécutive au changement de la clef de répartition de l'APL en 2007, qui n'apparaît plus dans les comptes de 2008. En neutralisant l'APL, les charges de prestations familiales diminueraient au même rythme que les années précédentes (- 2,6 %).

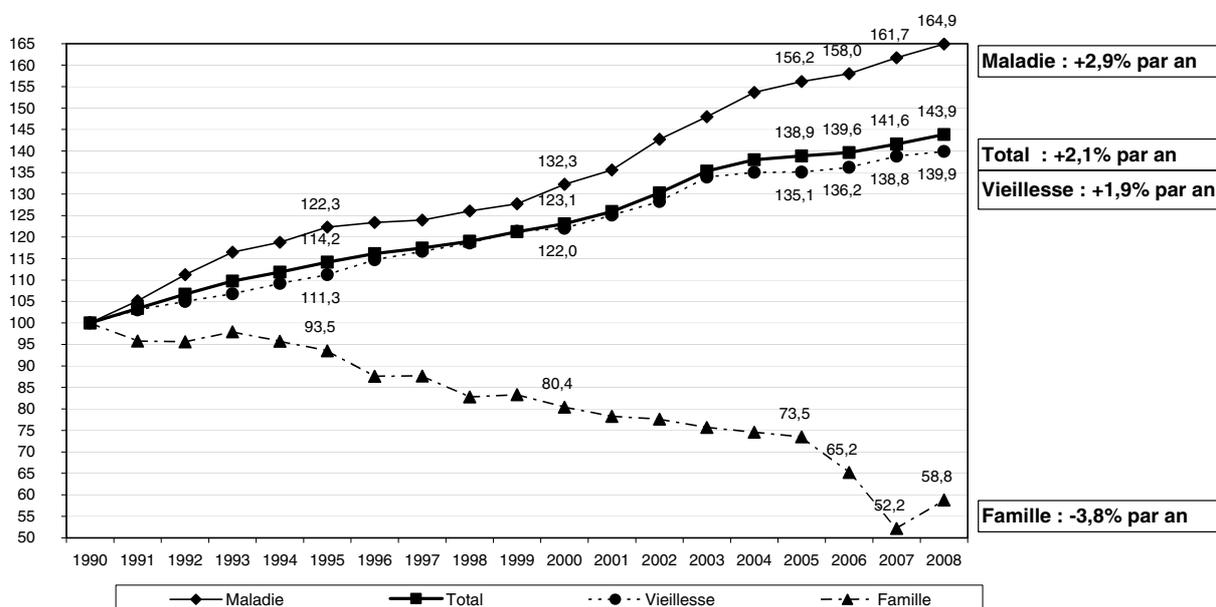
**TABEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice**

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)</b>	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	417
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	112,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	58,8
<b>PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)</b>	709	598	486	466	454	435	421	408	356	280	310
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,6	110,9
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,5	43,8

**Tableau 4 : Evolution globale des prestations sociales versées aux exploitants**

En %	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Part en 2008 %
- Santé	+ 3,7	+ 3,8	+ 1,5	+ 1,1	+ 2,4	+ 1,9	42,1
- Vieillesse & Survie	+ 3,2	+ 0,8	-0,1	+ 0,7	+ 1,9	+ 0,8	55,1
- Famille	- 2,2	- 1,4	- 1,4	- 10,7	- 17,6	+11,3	2,7
- Emploi (Formation)	- 8,2	- 8,4	- 3,9	- 4,1	- 4,3	- 5,0	0,1
Ensemble	+ 3,6	+ 1,9	+ 0,5	- 0,6	+ 1,5	1,5	100,0
(Après division par l'indice des prix hors tabac)	+ 1,7	+ 0,2	- 1,2	- 2,4	- 0,3	- 0,1	///

**GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2008**  
hors mesures socio-structurelles  
(en euros courants - base 100 en 1990)



### Les cotisations et les autres ressources

Le système de protection sociale des exploitants agricoles dispose de trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles
- les transferts entre gestion représentant la solidarité inter professionnelle ou inter-régimes
- les ressources affectées représentant la solidarité nationale ou communautaire.

#### 1 ) Les cotisations professionnelles

En 2008, les taux de prélèvement sur les revenus d'activité et de transferts ne subissent pas de

modification. L'assiette pondérée des cotisations augmenterait de 1,5 % compte tenu :

- de la stabilité des revenus fiscaux des années 2006 et 2007,
- de la distinction moyenne triennale et année n-1
- du relèvement sensible des cotisations minimales indexées sur le SMIC horaire (+ 3 %).

La participation professionnelle atteint 18,3 % (y compris la CSG correspondant aux transferts de la cotisation maladie) et 21 % après prise en compte de la CSG et de la CRDS appelées sur les revenus d'activité et de remplacement.

#### 2 ) Les transferts entre gestion qui constituent la plus importante des ressources (37,5 %) et comprennent :

- la compensation démographique en retrait de 1,1 % par rapport à l'année précédente pour un montant de 5,35 milliards d'euros dont

l'évolution reflète l'amorce de la détérioration du rapport démographique des régimes débiteurs et la diminution - dans le régime agricole - des effectifs de retraités et de personnes protégées en maladie.

- Les transferts au titre des remboursements (FSV) et des intégrations financières représenteraient 599 millions d'euros et les transferts CSG (écarts entre versement au régime et paiement effectif) s'élèveraient à 463 millions d'euros.

### 3 ) les ressources affectées et la subvention de l'Etat.

Ils constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Il était porté par la participation de la TVA et la subvention de l'Etat

jusqu'en 2003, voire une fraction de la contribution sociale de solidarité des sociétés, jusqu'en 2004.

A compter de 2004, un pourcentage des droits sur tabacs s'est substitué à ces ressources. En 2008, les ressources affectées diminueraient très légèrement de 0,6 %. Les ressources affectées y compris la subvention de l'Etat (voir histogramme ci-après) qui contribuaient à 41,8 % au financement en 1993 ne représentent plus que 28,6 % en 2008.

Le solde final passerait de 2,3 milliards d'euros à 2,6 milliards d'euros soit 15,2 % du total des emplois.

**Tableau 5 : Evolution des cotisations et des emplois du compte social des exploitants agricoles**

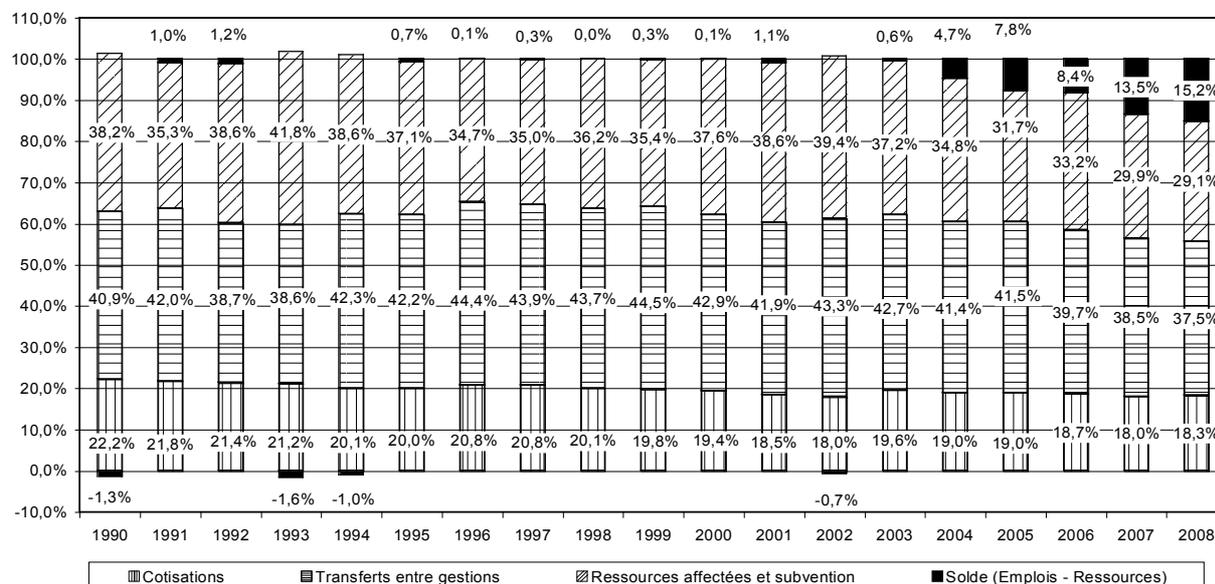
En %	2003	2004	2005	2006	2007	2008
- Ensemble des cotisations	+ 11,2	- 0,6	0,2	-1,0	-1,8	+3,7
dont :						
• cotisations techniques d'assurance maladie	+ 1,3	- 1,4	- 1,0	- 0,8	-1,07	+ 2,3
• cotisations techniques d'assurance vieillesse	+ 33,2	+ 1,1	-0,2	0,1	-1,7	+ 4,0
• cotisations techniques prestations familiales	- 0,3	- 3,4	- 1,1	- 1,3	- 3,0	+ 6,5
Ensemble des emplois	+ 3,1	+ 2,2	+ 0,5	+ 0,5	+ 1,7	+ 2,3
dont : prestations	+ 3,6	+ 1,9	+ 0,5	+ 0,5	+ 1,7	+ 2,3

**Tableau 6 : Répartition des ressources du compte social des exploitants agricoles**

En %	2003	2004	2005	2006	2007	2008
- Cotisations sociales	19,6	19,0	19,0	18,7	18,0	18,3
- Ressources affectées	33,2	34,1	31,0	32,6	29,4	28,6
- Transferts entre gestions	42,7	41,4	41,5	39,7	38,5	37,5
- Subventions du budget général	3,9	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5
- Ajustement	0,6	4,7	7,8	8,4	13,6	15,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1990 A 2008

### STRUCTURE DES RESSOURCES EN % DE LA COUVERTURE DES EMPLOIS



## Le compte social des salariés agricoles

Le compte d'exploitation de la branche agriculture ne reprend que la partie du compte social des salariés agricoles qui se rapporte aux cotisations supportées par les exploitants employeurs de main-d'oeuvre.

### Les prestations sociales

L'ensemble des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles augmenteraient en 2008 à un rythme supérieur à celui de l'année précédente : + 3,2 % contre + 2,9 %. Après correction par l'indice prévisionnel des prix à la consommation hors tabacs, les prestations versées en 2008 augmenteraient de 1,6 %.

### Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict + assurance invalidité + assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresseraient en 2008, à un rythme supérieur à celui enregistré en

2007 : + 3,7 % contre + 3 %.

Parmi les dépenses de santé, les dépenses d'assurance maladie au sens strict enregistrent une croissance de 2,06 % (contre + 2,8 % en 2007), celles au titre de l'invalidité progresseraient de 3 %. Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 4,4 %.

### Les allocations vieillesse et survie

Les dépenses d'assurance vieillesse et survie progresseraient de + 3,1 %. La variation des dépenses résulte des effets conjugués de l'augmentation du nombre des bénéficiaires, du relèvement au minimum contributif pour plus d'un retraité sur deux, et, jouant en sens contraire, de la diminution de la pension moyenne servie par le régime, reflet de carrières de plus en plus courtes dans le régime.

Quant aux allocations supplémentaires du Fonds de Solidarité Vieillesse, elles continueraient de baisser. Un versement exceptionnel de 200 € a été attribué à chaque bénéficiaire du FSV en septembre 2008.

## Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille

augmenteraient de 1,3 %. Parmi les dépenses les plus importantes : les allocations familiales (plus du tiers des dépenses) sont stables en volume.

**Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles**

En %	2004	2005	2006	2007	2008	Part en 2008
- Santé	+ 5,3	+ 0,8	+ 4,4	+ 2,7	+ 3,7	41,6
- Vieillesse & Survie	+ 2,2	+ 3,0	+ 2,9	+ 3,0	+ 3,1	49,1
- Famille	+ 2,2	+ 4,0	+ 3,7	+ 1,0	+ 1,3	9,3
- Emploi (Formation)	ε	ε	ε	ε	ε	-
Ensemble	+ 3,5	+ 2,2	+ 3,6	+ 2,7	+ 3,2	100,0
<i>(Après division par l'indice des prix hors tabac)</i>	+1,8	+0,5	+ 1,8	+ 0,9	+ 1,6	///

## Les cotisations et les autres ressources du compte

Comme l'indique le tableau n° 8 suivant, l'ensemble des cotisations sociales à la charge des salariés et des employeurs de main-d'oeuvre augmenteraient en 2008 de 2,9 %. Les cotisations à la charge des employeurs et celles à la charge des salariés évolueraient parallèlement.

En ce qui concerne la part des **cotisations payées par les employeurs de main-d'oeuvre**, son évolution, hors cotisations d'assurance chômage et de retraite complémentaire (+ 3,2 %), serait voisine de l'évolution de l'assiette. Comme en 2006, jouent en année pleine les mesures intervenues depuis 2000 : augmentation des taux d'exonérations des travailleurs occasionnels et allongement de la durée maximale exonérée prise en compte pour les travailleurs occasionnels.

Le dispositif d'exonérations sur les bas salaires des travailleurs non occasionnels applicable en 2008 retenu dans le compte, est identique dans son principe à celui de 2007.

Globalement, les cotisations à la charge des

employeurs de main-d'oeuvre progresseraient de 3,4 % en intégrant leur part des cotisations d'assurance chômage.

Enfin, comme l'année précédente, les salariés bénéficient du « contrat vendange », instauré par l'article 8 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002. Ce contrat ouvre droit à une exonération de cotisations d'assurances sociales à la charge du salarié (maladie + vieillesse + veuvage) lorsque ce dernier permet à son employeur de bénéficier du dispositif de réduction de taux des cotisations patronales ASA et AT pour l'embauche d'un travailleur occasionnel. Ce dispositif aurait concerné en 2007 et 2008 plus de 300.000 contrats.

Les cotisations sociales versées au compte des salariés agricoles augmentent au même rythme que l'ensemble des emplois, en conséquence, la part des cotisations dans l'ensemble des ressources du compte est stable en 2008 : 35,0 % (tableau n° 9).

**Tableau 8 : Evolution des cotisations et des charges du compte social des salariés agricoles**

En %	2004	2005	2006	2007	2008
- Ensemble des cotisations du régime dont :	+ 4,0	+ 3,3	+ 1,0	+ 1,4	+ 2,9
- Cotisations des employeurs hors chômage	+ 4,0	+ 3,2	+ 0,8	+ 1,1	+ 3,2
- Cotisations des salariés agricoles	+ 4,0	+ 3,5	+ 1,4	+ 2,0	+ 2,4

**Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles**

<b>En %</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
- Cotisations	36,0	36,4	35,5	35,1	35,0
dont à charge des employeurs	24,3	24,6	23,9	23,6	23,6
- Ressources affectées et transferts entre gestions	64,0	63,6	64,5	64,9	65,0
- Subvention du budget général au titre des mesures socio-structurelles	-	-	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## **L'articulation entre le compte social et le compte national**

L'indicateur utilisé dans le compte central de la branche pour faire varier l'estimation des cotisations versées par les exploitants au titre de la protection sociale des salariés agricoles cumule l'évaluation inscrite au compte social des salariés

agricoles avec le montant des cotisations des employeurs à l'assurance chômage. En 2008, l'indicateur s'établirait à 103,4 avant réintégration des cotisations remboursées.

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2007 (provisoire) et 2008 (compte prévisionnel)**  
**RECETTES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES						
	AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES						
	2007 provisoire		2008 prévisionnel		2008 / 2007 indice valeur		
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	
<b>I - COTISATIONS</b>							
<b>A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire</b>							
.Cotisations techniques	a'	1 096,2	1 020,5	1 123,1	1 045,6	102,5	102,5
.Cotisations complémentaires	b'	181,1	178,1	191,0	188,0	105,5	105,6
<b>B/ - ASSURANCE MALADIE complémentaire</b>							
.Cotisations techniques	a"	109,0	107,2	110,1	110,1	101,0	102,7
.Cotisations complémentaires	b"	9,3	9,1	9,4	9,4	101,1	103,3
<b>C/ - ASSURANCE MALADIE total</b>							
.Cotisations techniques	a=a'+a"	1 205,2	1 127,7	1 233,2	1 155,7	102,3	102,5
.Cotisations complémentaires	b=b'+b"	190,4	187,2	200,4	197,4	105,3	105,4
<b>Sous-total : ASSURANCE MALADIE</b>	c=a+b	1 395,6	1 314,9	1 433,6	1 353,1	102,7	102,9
<b>D/ - PRESTATIONS FAMILIALES</b>							
.Cotisations techniques	d	261,0	261,0	278,0	278,0	106,5	106,5
.Cotisations complémentaires	e	62,3	62,3	66,0	66,0	105,9	105,9
<b>Sous-total : PFA</b>	f=d+e	323,3	323,3	344,0	344,0	106,4	106,4
<b>E/ - ASSURANCE VIEILLESSE</b>							
Cotisations techniques individuelles	g'	217,9	217,9	225,4	225,4	103,4	103,4
Cotisations techniques fiscales	g"	890,3	890,3	926,8	926,8	104,1	104,1
.Cotisations techniques totales	g=g'+g"	1 108,2	1 108,2	1 152,2	1 152,2	104,0	104,0
.Cotisations complémentaires	h	168,7	168,7	178,2	178,2	105,6	105,6
<b>Sous-total : VIEILLESSE</b>	i=g+h	1 276,9	1 276,9	1 330,4	1 330,4	104,2	104,2
<b>TOTAL COTISATIONS</b>							
.Cotisations techniques	j=a+d+g	2 574,4	2 496,9	2 663,4	2 585,9	103,5	103,6
.Cotisations complémentaires	k=b+e+h	421,4	418,2	444,6	441,6	105,5	105,6
.Divers	l	41,3	41,3	42,4	42,4	102,7	102,7
<b>SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS</b>	m=j+k+l	3 037,0	2 956,4	3 150,3	3 069,8	103,7	103,8
<b>II - RESSOURCES AFFECTEES</b>							
Dt taxes céréales,oléagineux et betteraves		4 965,0		4 936,8		99,4	
<b>III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>							
.Compensation démographique	n	5 410,9		5 351,8		98,9	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité	o	465,3		470,7		101,2	
.CSG	p	416,9		463,4		111,2	
.Contribution CNAF	q	93,2		128,7		138,0	
.Transferts divers (AAH...)	r	109,9		50,0		45,5	
<b>SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>	n à r	6 496,3		6 464,5		99,5	
<b>IV - SUBVENTION DU BUDGET GENERAL</b>							
.Au titre de la protection sociale	s	0,0		0,0			
.Au titre des mesures socio-structurelles	t	90,7		85,2		94,0	
<b>SOUS-TOTAL (IV) SUBVENTION DU BUDGET GENERAL</b>	s+t	90,7		85,2		94,0	
<b>V - CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES</b>							
		10,0		10,0		100,0	
<b>VI - AJUSTEMENTS DIVERS</b>							
		2 266,0		2 612,6		115,3	
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE I à VI</b>		16 865,0		17 259,5		102,3	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2007 (provisoire) et 2008 (compte previonnel)**  
**DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2007 provisoire		2008 prévisionnel		2008 / 2007 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs			TOTAL	dont actifs
<b>I - PRESTATIONS</b>						
<b>A/ - SANTE</b>						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie a	6 569,1	2 187,5	6 698,1	2 232,5	102,0	102,1
- Invalidité b	72,7	72,7	71,2	71,2	98,0	98,0
- Ensemble c=a+b	6 641,7	2 260,2	6 769,3	2 303,7	101,9	101,9
.Assurance maladie complémentaire e	115,4	115,4	116,6	116,6	101,0	101,0
<b>Sous-total : SANTE f=c+e</b>	<b>6 757,2</b>	<b>2 375,6</b>	<b>6 885,9</b>	<b>2 420,3</b>	<b>101,9</b>	<b>101,9</b>
<b>B/ - VIEILLESSE</b>						
.Assurance vieillesse g	8 689,0		8 760,2		100,8	
.Mesures d'aide à la cessation d'activité h	76,2		72,4		95,0	
<b>Sous-total : VIEILLESSE i=g+h</b>	<b>8 765,2</b>		<b>8 832,6</b>		<b>100,8</b>	
<b>C/ - SURVIE</b> j	168,3		169,7		100,8	
<b>Sous-total : VIEILLESSE + SURVIE k=i+j</b>	<b>8 933,6</b>		<b>9 002,2</b>		<b>100,8</b>	
<b>D/ - FAMILLE</b>						
.Prestations familiales l	370,1	370,1	417,1	417,1	112,7	112,7
.Assurance maternité m	27,0	27,0	25,0	25,0	92,5	92,5
<b>Sous-total : FAMILLE n</b>	<b>397,1</b>	<b>397,1</b>	<b>442,1</b>	<b>442,1</b>	<b>111,3</b>	<b>111,3</b>
<b>E/ - EMPLOI (aides à la formation et à la réinsertion professionnelles) o</b>	13,5	11,1	12,8	10,5	95,0	95,0
<b>SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p</b>	<b>16 101,3</b>	<b>2 783,7</b>	<b>16 343,0</b>	<b>2 872,8</b>	<b>101,5</b>	<b>103,2</b>
<b>II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
.Contribution au régime des praticiens q	99,0		99,0		100,0	
.Contribution au régime des étudiants r	16,2		19,4		120,0	
.Contribution au fonds spécial s						
.Contributions et transferts divers t	216,2		343,4		158,9	
<b>SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t</b>	<b>331,3</b>		<b>461,8</b>		<b>139,4</b>	
<b>III - CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES</b>						
.Au titre de la protection sociale u	421,4		444,6		105,5	
.Au titre des mesures socio-structurelles v	11,0		10,0		90,9	
<b>SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION w</b>	<b>432,4</b>		<b>454,6</b>		<b>105,1</b>	
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III</b>	<b>16 865,0</b>		<b>17 259,5</b>		<b>102,3</b>	

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2007 (provisoire) et 2008 (compte prévisionnel)**  
**RECETTES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	2007 provisoire						2008 prévisionnel		2008 / 2007	
	TOTAL		dont : employ.		TOTAL		dont : employ.		indice valeur	
	TOTAL	dont : employ.	TOTAL	dont : employ.	TOTAL	dont : employ.	TOTAL	dont : employ.	TOTAL	dont : employ.
<b>I-COTISATIONS</b>										
<b>A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES</b>										
.Assurance obligatoire et volontaire										
-Cotisations techniques										
. des salariés	a	500,5	(1)	512,5		102,4		102,4		
. des exploitants	b	683,4	683,4	699,8	699,8	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4
ensemble	c=a+b	1 183,9	682,4	1 212,3	699,8	102,4	102,4	102,4	102,6	102,6
-Cotisations complémentaires	d	104,8	104,8	107,3	107,3	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4
<b>Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE</b>	e=c+d	1 288,6	787,1	1 319,6	807,1	102,4	102,4	102,4	102,5	102,5
<b>B/ - PRESTATIONS FAMILIALES</b>										
-Cotisations techniques	f	98,1	98,1	100,4	100,4	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4
-Cotisations complémentaires	g	32,6	32,6	33,4	33,4	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4
<b>Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES</b>	h=f+g	130,6	130,6	133,8	133,8	102,4	102,4	102,4	102,4	102,4
<b>C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES</b>										
-Cotisations techniques	i	88,8	88,8	97,4	97,4	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7
-Cotisations complémentaires	j	14,6	14,6	16,0	16,0	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7
<b>Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>	k=i+j	103,4	103,4	113,4	113,4	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7
<b>SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage</b>	l=e+h+j	1 522,7	1 021,2	1 566,7	1 054,2	102,9	102,9	102,9	103,2	103,2
<b>II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>										
. en provenance du régime général des salariés	m	2 593,2		2 678,9		103,3		103,3		
. autres transferts : en provenance de l'Etat	n	221,4		226,7		102,4		102,4		
<b>SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>	o=m+n	2 814,6		2 905,6		103,2		103,2		
<b>III-SUBVENTION DU BUDGET GENERAL AU TITRE DES MESURES SOCIOSTRUCTURELLES</b>										
		1,6		1,6						
<b>IV-CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES</b>										
		0,0		0						
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (IV)</b>		<b>4 338,9</b>		<b>4 473,9</b>		<b>103,1</b>		<b>103,1</b>		
ASSURANCE CHOMAGE Cotisations des exploitants	p		225,3		234,3					104,0
<b>SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage</b>	l+p		<b>1 246,4</b>		<b>1 288,5</b>					<b>103,4</b>

(1) : dont 206 Meuros au titre de la CSG payée en 2007 et 215 Meuros en 2008, en contrepartie de la baisse du taux de cotisations d'assurance maladie.

**COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2007 (provisoire) et 2008 (compte prévisionnel)**

**DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS				
	2007 provisoire	2008 prévisionnel	2008 / 2007 ind. valeur	
<b>I-PRESTATIONS</b>				
<b>A/ - SANTE</b>				
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire				
. Maladie	a	1 433,9	1 485,9	103,6
. Invalidité et infirmité	b	74,5	76,8	103,0
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles	c	220,1	229,8	104,4
<b>Sous-total : SANTE</b>	d=a+b+c	1 728,5	1 792,5	103,7
<b>B/ - VIEILLESSE</b>				
.Assurance Vieillesse	e	1 847,1	1 903,4	103,1
<b>Sous-total : VIEILLESSE</b>	e	1 847,1	1 903,4	103,1
<b>C/ - SURVIE</b>				
.Assurance Maladie	f	2,5	2,6	103,6
.Assurance Vieillesse	g	205,2	211,5	103,1
<b>Sous-total : SURVIE</b>	h=f+g	207,7	214,1	103,1
<b>Sous-total : VIEILLESSE + SURVIE</b>	i=e+h	2 054,8	2 117,5	103,1
<b>D/ - FAMILLE</b>				
.Charge de famille	j	349,1	353,1	101,1
.Assurance Maternité	k	48,1	49,4	102,7
<b>Sous-total : FAMILLE</b>	l=j+k	397,2	402,5	101,3
<b>E/ - EMPLOI (aides à la formation professionnelle)</b>	m	1,4	1,4	
<b>SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS</b>	n=d+l+i+m	<b>4 181,8</b>	<b>4 313,8</b>	<b>103,2</b>
<b>II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>				
.Contribution au Fonds Spécial	o	-		
.Contribution au fonds d'action social des travailleurs migrants	p	1,5	1,5	
.Contributions et transferts divers	q	14,8	14,8	
<b>SOUS-TOTAL (II) TRANSF. ENTRE GESTIONS</b>	r=o+p+q	16,3	16,3	
<b>III-CHARGES DE GESTION ET DEP. ASSIMILEES</b>				
.Au titre de la protection sociale	s	140,5	143,6	102,2
.Au titre des mesures sociostructurelles	t	0,2	0,2	
<b>SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION</b>	u=r+s	140,7	143,8	102,2
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)</b>		<b>4 338,9</b>	<b>4 473,9</b>	<b>103,1</b>

### Compte rendu rapide des débats sur les rapports

Session de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 16 décembre 2008

---

Le président, M. Claude Chéreau ouvre la séance en signalant que du fait de la réforme de l'administration centrale du Ministère de l'agriculture et de la pêche, la liste des membres de la Commission nommés au titre des représentants de l'administration a dû être revue. Les textes vont être publiés au Journal Officiel très prochainement

Les rapports sur les résultats prévisionnels pour 2008 pour le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations et par région, les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par Mme Blonde (Insee), M. Desriers (MAP, SSP), Mme Rignols (MAP, BECPA) et Mme Lejeune (MAP, SASFL).

En réaction à ces présentations, M. Lucas (Coordination rurale) constate qu'après la baisse annoncée pour 2008, le revenu agricole moyen revient à son niveau de 1997. Concernant les prix des COP en 2007 et 2008, il considère que leurs évolutions sont plus influencées par la spéculation que par la situation réelle des marchés, les stocks mondiaux demeurant bas. Le président Chéreau répond qu'il est très difficile de mesurer statistiquement les effets de la spéculation et renvoie à la présentation de fin de séance. M. Boisgontier (Confédération paysanne) insiste sur la difficulté à mesurer les prix des céréales compte tenu des nouveaux comportements et des ventes à terme. Mme Blonde reconnaît cette difficulté pour un compte prévisionnel et rappelle que les prix seront révisés sur la base de sources plus complètes portant sur l'ensemble des modes de commercialisation.

M. Pinta (FNSEA) constate que l'agriculture n'a jamais connu une telle volatilité concomitante des prix et des charges et une telle incidence du ciseau des prix. Il fait aussi remarquer que les annonces d'une hausse durable des prix agricoles sont remises en question et qu'il devient difficile de prévoir les années à venir. Il reconnaît toutefois que le plan de soutien du MAP va apporter un ballon d'oxygène aux secteurs en difficulté, notamment l'élevage, et que la création de l'observatoire des prix et des marges est une mesure positive. M. Boisgontier considère que les mesures de dérégulation portant sur le lait sont négatives et que la production va en pâtir. Il insiste sur l'importance des disparités de niveaux de revenus. M. Vasseur (APCA) rappelle également qu'il faut aller au delà de la moyenne et que les revenus des élevages bovins

et ovins sont faibles, proches de 10 000 euros. Il signale que dans un secteur non suivi par les comptes, l'élevage caprin, il y a une dégradation du revenu. De même en viticulture d'appellation, la hausse de revenu annoncée devrait être modulée par appellation, des petites exploitations restant encore en difficulté. M. Lucas voit dans ces résultats des perspectives inquiétantes compte tenu du bilan de santé de la PAC et des projets de redistribution des aides. Il insiste également sur les disparités internes cachées par les moyennes. M. Pinta demande une précision sur la période prise en compte pour le coût des intrants.

M. Desriers répond que pour les engrais, il s'agit bien des dépenses au titre de la production de l'année et non des achats au cours de l'année. Il reconnaît les difficultés pour la statistique à retracer totalement les disparités entre catégories d'exploitations et au sein même de ces catégories, compte tenu de l'impact des dates de commercialisation des produits ou des achats dont les prix fluctuent beaucoup au cours de l'année.

A une question de M. Boisgontier sur la répartition des concours publics selon les types d'exploitations ou les régions, M. Desriers rappelle que les concours publics à l'agriculture productive sont constitués à 80 % d'aides directes et que les comptes fournissent donc une information précise sur cette partie des concours publics. Pour l'ensemble des concours publics y compris les aides indirectes, des calculs faisant appel à des clés de répartition ont été menés par le SSP jusqu'en 2006 et sont publiés. Leur analyse montre une grande stabilité de la répartition dans le temps.

A la suite de la présentation par M. Chantry des résultats du RICA de 2007, M. Boisgontier demande des précisions sur les définitions et la cohérence par rapport aux comptes globaux. M. Butault (INRA) fait remarquer qu'il s'attendait à des disparités encore plus grandes au sein des exploitations spécialisées en COP. M. Chantry et M. Desriers rappellent la cohérence entre le RICA et les comptes globaux et la distinction faite entre résultats moyens par exploitation (RICA) ou par actif (comptes).

L'ordre du jour de la réunion se poursuit par la présentation par M. Courleux (MAP, SSP) d'un dossier concernant le rôle des marchés à terme dans les évolutions récentes des prix des matières premières agricoles : stabilisateurs ou déstabilisateurs ?

M. Boussard se déclare surpris par les résultats cités dans l'exposé de deux modèles de prévision qui concluent à une part non expliquée importante des évolutions de prix. Il rappelle que d'autres modèles aboutissaient à des résultats différents, et auraient mérité d'être cités dans la présentation. Il considère que mesurer le rôle des marchés à terme dans la volatilité des prix n'est pas évident. Les marchandises finissant toujours sur les marchés physiques, les indications des marchés à terme ne sont que des anticipations. Il rappelle le rôle passé du stockage privé dans la stabilité des cours. Le président Chéreau le rejoint largement sur ce dernier point. M. Vasseur se demande quel est le coût de l'instabilité des marchés et comment mesurer ce que la stabilité passée a apporté à l'agriculture et à l'agro-alimentaire. M. Pinta est d'accord pour dire que les biocarburants n'ont pas eu d'effet important sur les prix en 2007 et que ce sont les stocks qui ont joué le rôle majeur. Cette situation de stocks bas était déjà présente en 2003, mais on n'en a pas suffisamment tiré les conséquences. Il insiste également sur l'importance des comportements des pays qui ferment leurs frontières, perturbant les échanges internationaux, même s'ils sont marginaux par rapport à la production (cas du riz). M. Lucas présente un graphique montrant le phénomène persistant de baisse des stocks mondiaux. Mme Hackemand (CGT) souhaite que l'on réaffirme le rôle stratégique de l'agriculture et s'interroge sur le rôle des positions dominantes de certains opérateurs.

M. Courleux reconnaît le rôle important des stocks dans l'explication des évolutions des prix. Il rappelle que cette présentation n'est qu'une première approche et qu'il convient d'approfondir les travaux sur l'instabilité des marchés des matières premières agricoles.

Le Président Chéreau passe au dernier point de l'ordre du jour concernant le thème d'étude pour 2009. Traditionnellement au cours de cette session doit être choisi un thème d'étude pour une présentation lors de la session de juin de la Commission. Deux thèmes sont soumis au choix de la Commission : un sujet sur l'évolution du marché foncier et un sujet sur l'évaluation des mesures d'aides du second pilier de la PAC. Ces deux sujets sont présentés brièvement par Mme Rouquette (MAP – SSP) et M. Dechambre (MAP – SSP) chargés de coordonner ces dossiers. Après discussion, le thème du marché foncier est retenu, l'évaluation des aides du second pilier devant être publiée en tout état de cause. Mme Rouquette organisera donc cette présentation.

La prochaine session de la Commission se tiendra le jeudi 25 juin, le mercredi 1<sup>er</sup> ou le jeudi 2 juillet 2009. La date sera précisée aux membres de la Commission début janvier 2009.

Le président Chéreau clôt la réunion à 12 heures 20.

# Agreste : la statistique agricole

---

**Ministère de l'Agriculture et de la Pêche**  
**Secrétariat Général**  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE**  
**ET DE LA PROSPECTIVE**

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 -  
93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Rédacteur en chef : Martine Aubert  
Composition : SSP Beauvais  
Impression : SSP Toulouse  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1966-9755  
© Agreste 2009

Numéro 4 - Janvier 2009

# Agreste : la statistique agricole

*Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
Secrétariat Général*

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
**Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)**

Prix : 10,00 €